INDICATEUR
DU COMMERCE, DES ARTS
ET DES MANUFACTURES

DE SAINT-ÉTIENNE,
SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER,

PRÉCÉDÉ D'UN

APERÇU SUR L'INDUSTRIE
DE L'ARRONDISSEMENT DE S.-ÉTIENNE;

Par Ph. Hédde.

Prix : 5 francs.



SAINT-ÉTIENNE,
IMPRIMERIE DE GAUDELET,
[illegible]

1830.

INDICATEUR

DE SAINT-ÉTIENNE,

SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER.

SE TROUVE :

A Saint-Etienne, chez l'Auteur, rue de Roanne, n° 10.

A Saint-Chamond, chez VINCENT, Grande-Rue.

A Lyon, chez Aug. BARON, libraire, rue Clermont, n° 5,
Et chez les principaux Libraires.

A Paris, au Bureau de l'Almanach du commerce, rue J.-J. Rousseau, n° 40;
Et chez les principaux Libraires.

INDICATEUR
DU COMMERCE, DES ARTS
ET DES MANUFACTURES
DE SAINT-ÉTIENNE,
SAINT-CHAMOND ET RIVE-DE-GIER,

PRÉCÉDÉ D'UN

APERÇU SUR L'INDUSTRIE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE,

Par Ph. Hedde.



SAINT-ÉTIENNE,
BRUN, LIBRAIRE, SUCCESSEUR DE M. MOTTE,
RUE DE ROANNE, MAISON GRANGER VEYRON.

IMPRIMERIE DE GAUDELET, RUE BOURBON, N° 6.

1831.

A MONSIEUR BEAUNIER,

INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES MINES,

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DES MINEURS

ET DU CHEMIN DE FER DE SAINT-ÉTIENNE A LA LOIRE.

Monsieur,

Encouragé par l'accueil que reçoivent aujourd'hui les divers ouvrages consacrés à l'industrie, j'ai entrepris de donner, dans cet Indicateur, une idée de nos Manufactures et de nos Établissemens industriels qui ont le plus contribué à fixer sur notre ville les regards de la France entière.

C'est à l'union des sciences et des arts que nous devons le mouvement rapide imprimé depuis quelques années à l'industrie de nos contrées, et c'est pour signaler cette heureuse alliance que j'ai cru devoir faire hommage de mes recherches à vous, Monsieur, qui

par vos lumières et vos nobles entreprises, y avez si puissamment concouru.

J'ose donc attendre de votre bienveillance l'accueil favorable que je réclame pour cet Opuscule.

Recevez l'assurance de la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être,

MONSIEUR,

Votre très-humble serviteur,

Ph. Bedde.

INTRODUCTION.

La ville de St-Étienne n'a pas toujours compté dans son enceinte une population aussi nombreuse que celle qui s'y rencontre aujourd'hui. L'accroissement rapide de ses manufactures et l'essor prodigieux de son industrie, ont appelé de toutes parts un concours d'étrangers empressés de participer à ses avantages. Naguère encore, la tradition seule conservait parmi le peuple le nom des places et des rues, et les maisons ne se désignaient que par le nom des propriétaires ou d'un locataire principal. Aujourd'hui, cette ville se plaçant au premier rang des villes manufacturières de France, il devenait indispensable d'offrir aux étrangers un guide qui pût faciliter leurs rapports et leurs communications avec ses habitans.

Depuis que de grands établissemens industriels ont signalé à la France entière l'heureuse époque de l'affranchissement d'un tribut qu'elle payait à l'industrie étrangère, St-Étienne est devenu, pour ainsi dire, le rendez-vous des hommes jaloux de tout ce qui intéresse l'honneur national. Des savans distingués, de grands personnages même, ont entrepris de longs voyages, dans le seul but de visiter ce que renfermait aujourd'hui d'intéressant une ville près de laquelle ils auraient autrefois passé sans détourner leurs regards.

On ne peut se dissimuler que si St-Etienne a pris un accroissement aussi rapide, il le doit à la richesse de son territoire houiller, à l'active industrie de ses habitans et à l'emploi des machines qu'un ridicule préjugé avait voulu repousser un instant, mais dont l'expérience fit bientôt reconnaître les bienfaits.

Les machines remplacent aujourd'hui la main de l'homme dans presque toutes les opérations de l'industrie manufacturière ; elles ont

opéré une grande révolution dans les arts : aussi ne peut-on plus calculer les produits des manufactures par le nombre de bras qu'elles emploient, puisque les machines multiplient le travail manuel.

Le manufacturier, forcé de créer des débouchés nouveaux aux nombreux produits de sa fabrication, doit chercher à étendre ses relations commerciales ; s'il négligeait d'adopter les améliorations déjà introduites par d'autres manufacturiers dans le genre d'industrie qu'il exerce, il se verrait bientôt arriéré dans ses procédés, et ses produits ne pouvant plus entrer en concurrence avec ceux des autres fabriques, seraient repoussés et exclus de tous les marchés.

Aussi, dans son propre intérêt et dans celui de l'industrie nationale, Chaptal conseille au manufacturier de maintenir toujours sa fabrication au niveau des connaissances déjà acquises; tous ses efforts doivent être constamment dirigés vers les moyens d'économie et de perfectionnement, ce qu'il ne peut obtenir qu'en faisant usage à propos des procédés et des machines employés avec succès dans d'autres pays. Mais leur emploi, dira-t-on, condamne une foule de bras au repos. Celui qui connaît l'histoire de l'industrie, sait que dans tous les temps on a tenu un pareil langage à Lyon, à Rouen, à Amiens, à St-Étienne et dans toutes les villes manufacturières, qui pourtant aujourd'hui se félicitent d'avoir adopté ces nouveaux moyens auxquels elles doivent leur prospérité.

Que l'on jette un coup d'œil sur ces contrées de la France naguère florissantes par l'industrie ; elles étaient à portée des matières premières : le bas prix de leur main-d'œuvre faisait entrer les produits de leur fabrication en concurrence avec ceux de tous les pays ; elles possédaient enfin tous les élémens qui concourent à la formation des grandes entreprises ; cependant, pour n'avoir pas adopté à temps les perfectionnemens qui pouvaient favoriser les progrès du genre de fabrication qu'elles exploitent, elles ont vu s'échapper de leurs mains, sans pouvoir la retenir, cette industrie souvent le fruit de l'expérience et du travail de plusieurs siècles ; c'est en vain que, pour réparer leur faute, les manufacturiers de ces contrées tenteraient désormais de faire usage de ces machines presque acclimatées dans d'autres pays. Cet exemple ne suffit-il pas pour convaincre qu'elles sont devenues nécessaires pour soutenir la concurrence et préserver notre industrie d'une ruine certaine !

Il serait à désirer, dans l'intérêt de toutes les manufactures françaises, que quelques ouvrages, traitent séparement des diverses

branches d'industrie de chaque contrée, pussent faire connaitre sans cesse les succès obtenus dans tous les genres de fabrication et les progrès de l'industrie nationale. Souvent à portée de prendre des informations sur les procédés employés dans les manufactures de divers pays, on est surpris de ne trouver que quelques recueils industriels qui ne peuvent donner qu'une faible idée de la statistique annuelle des progrès de l'industrie française. Ces ouvrages, consacrés entièrement à l'industrie, pourraient encore faire connaître le nombre et l'importance des diverses manufactures, leur position, le nom des fabricans et le genre de leurs différens produits.

Chaque manufacturier, pouvant comparer l'état de sa fabrication avec celle de ses rivaux, ne serait plus exposé désormais à perdre un temps précieux à des recherches de procédés mis en usage depuis long-temps par ses voisins, et souvent même remplacés par de plus ingénieux et de plus économiques.

Ainsi, chaque contrée manufacturière serait intéressée à concourir aux renseignemes qui formeraient le corps de ces ouvrages industriels, qu'il serait facile de mettre, comme cela se pratique en Angleterre, à la portée de toutes les classes de la société.

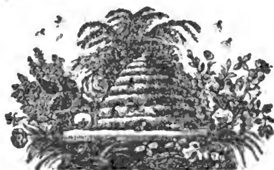
Le commerce de St-Étienne, dont la fabrication des soieries forme, comme celui de Lyon, une des principales branches, a acquis depuis quelques années un si grand développement, qu'il devient utile et même indispensable d'avoir, dans un INDICATEUR, la statistique de ses diverses branches d'industrie manufacturière. Ce recueil présentera un intérêt de localité qui pourra s'étendre et contribuer plus tard aux succès et à la prospérité des établissemens industriels du département de la Loire.

Le producteur de matières premières y cherchera des renseignemens utiles pour écouler plus directement ses produits, et pour les améliorer en étudiant leur destination et leur emploi particulier; tandis que le manufacturier y trouvera un moyen assuré d'étendre ses relations et de donner de la publicité aux résultats qu'il aura obtenus.

Offrir aux habitans, aux étrangers et aux curieux, et en général à tous les amis des arts, des Notices sur les diverses parties des établissemens, et des détails intéressans qui s'y rattachent, était sans doute le but que devait se proposer celui qui entreprendrait cette tâche. En attendant que quelqu'un plus versé dans les arts industriels veuille se charger d'un travail aussi utile, j'essaierai de l'entre-

prendre, persuadé que mes efforts seront encouragés par tous les hommes qui s'intéressent à la prospérité de l'industrie nationale.

J'ai cherché à recueillir, avec la plus scrupuleuse attention, tous les documens que je mets ici sous les yeux du public : leur origine mérite quelque confiance, puisque c'est principalement dans les *Bulletins* publiés par la Société d'agriculture de Saint-Étienne, auprès de MM. les Ingénieurs des mines, des Autorités administratives et chez les principaux Manufacturiers, que j'en ai puisé les élémens.



NOTICE HISTORIQUE
ET STATISTIQUE
SUR LA VILLE ET LES MANUFACTURES DE SAINT-ÉTIENNE.

(1) Un château construit par les comtes du Forez vers la fin du dixième siècle, sur le penchant du Mont-d'Or, aujourd'hui Ste-Barbe ; une chapelle dédiée à S. Etienne, et quelques maisons bâties à l'entour par des ouvriers forgerons, et plus tard par quelques ouvriers rubaniers, telle est l'origine de Saint-Etienne. Les annales inédites que l'on conserve ne remontent pas au-delà de cette époque.

Quelques auteurs, l'abbé Soleiseil, le père Fodéré et M. de la Mure, rapportent, il est vrai, que les Romains étaient venus habiter cette ville connue sous le nom de *Furanum*, 56 ans avant l'ère chrétienne ; que Labiennus, lieutenant de César, y avait cantonné des légions de vétérans, et que l'on y fabriquait des armes et ustensiles de guerre. Mais ce qui peut faire révoquer en doute cette opinion, c'est que les plus anciennes constructions ne remontent pas au-delà du dixième siècle, et que les fouilles faites pour diverses causes, dans plusieurs quartiers de la ville, n'ont jamais fait découvrir des monumens ou des médailles qui puissent faire présumer que les Romains y aient séjourné. On se bornera donc à rapporter succinctement les principaux faits conservés par les mémoires.

Vers le onzième siècle, la chapelle fut remplacée par une église que fit construire saint Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu, de l'ordre de S. Benoît. Cette église, dont l'architecture est gothique, fut desservie par des religieux de cet ordre, jusqu'en l'année 1407.

Attirés par la situation de la ville naissante, au centre d'un territoire houiller, des ouvriers forgerons, fabricans d'épées, de lances et d'outils d'agriculture, des serruriers et des rubaniers, vinrent s'y établir. Leurs habitations com-

(1) Extrait des *Bulletins de la Société d'agriculture de St-Étienne.*

posèrent cette partie de la *cité* qui comprend le quartier du Mont-d'Or, le boulevard, la boucherie et la grenette.

L'histoire garde le silence sur cette ville qui, dans le principe, n'était qu'une bourgade presqu'entièrement composée d'ouvriers. En 1441, elle ne comptait encore que deux cents maisons. A cette époque, Charles VII, passant dans le Forez, accorda aux habitans la permission de ceindre entièrement la ville d'un mur de cinq pieds et demi d'épaisseur et vingt de hauteur, avec quatre portes, dont l'une, qui donnait sur le pré de la foire, fut flanquée de quatre tours ; il en reste encore des vestiges.

Sous le règne de François Ier, George Virgile, ingénieur français, y établit la première manufacture d'armes à feu : il y fut déterminé par le génie qu'il reconnut aux ouvriers, l'abondance du combustible houiller propre à la forge ; par la facilité de se procurer des meules à aiguiser, et d'établir des usines sur la rivière de Furens, dont il jugea les eaux excellentes pour la trempe du fer.

Cette nouvelle branche d'industrie ne fut pas d'abord très-active ; elle se borna à la fabrication des arquebuses à fourchette, des mousquets et des armes à croc. Ce ne fut qu'à la longue et par des perfectionnemens successifs, que la fabrique des armes à feu parvint au point où elle se trouve aujourd'hui.

Quant à la vertu tant vantée des eaux de Furens pour la trempe, c'est ici le cas de dire, que si la fabrique d'armes de St-Etienne a toujours conservé une haute réputation si bien méritée, elle le doit moins à la qualité de ses eaux qu'au génie inventif de ses habitans, à l'activité et à l'habileté de ses ouvriers, enfin à l'esprit d'ordre qui les dirige. La qualité de ses eaux, comme l'abondance et l'excellence du combustible, n'est donc qu'un des nombreux élémens de succès que le hasard a mis dans les mains d'hommes industrieux.

Quant à la fabrication des rubans de soie, on ne doit pas être étonné qu'elle se soit fixée de préférence à St-Etienne, si l'on réfléchit que les eaux de Furens n'étant point séléniteuses, sont très-propres au blanchîment, aux teintures, ainsi qu'aux autres usages de la chimie manufacturière ; elles dissolvent parfaitement le savon, et, par ce motif, elles en

exigent une moins grande quantité pour le décreusage de la soie.

Les Romains, dans l'ignorance où ils étaient des machines hydrauliques, voulant élever l'eau jusqu'au sommet de la montagne de Fourvière, amenèrent à Lyon, dans le premier siècle de l'ère chrétienne, les eaux de Furens au moyen d'un aqueduc traversant la vallée de Janon. La prise d'eau, pratiquée à un niveau convenable près de Roche-Corbière, était conduite horizontalement jusqu'au château de Rochetaillée, et de là elle se rendait dans l'aqueduc.

Ce fait historique, plus ou moins avéré, fait présumer que les sources de Furens, alimentées par des forêts beaucoup plus étendues que celles qui recouvrent aujourd'hui les montagnes de Pila, étaient plus abondantes.

Beaucoup de rivières peuvent offrir des bords plus rians que le Furens, mais on en trouvera peu d'une utilité aussi générale, et surtout d'un service mécanique aussi important. On évalue à environ 2200 chevaux la force motrice active produite par la petite rivière de Furens, répartie sur toutes les usines établies sur son cours.

La ville de St-Etienne ayant eu beaucoup à souffrir de la guerre civile qui désola le royaume à la fin du seizième siècle, fut attaquée en 1562 par le capitaine Sarra, qui commandait une troupe d'insurgés : les habitans prirent les armes, et aidés par le duc de Nemours, repoussèrent ce chef de partisans.

Cette ville ne fut pas aussi heureuse l'année suivante. Le baron des Adrets, après avoir fait éprouver des cruautés inouïes à Lyon et à Montbrison, s'en empara, dévasta l'église, pilla les vases sacrés et détruisit ce qu'il ne put emporter; mais obligé d'évacuer la ville, il fut attaqué, entre la montagne du Bessat et celle de Graix, par les seigneurs de St-Etienne et de St-Chamond réunis à la tête de leurs vassaux, qui le battirent et reprirent une partie du butin qu'il avait enlevé.

Aux calamités de la guerre civile se joignit bientôt un autre fléau plus terrible encore; la peste, en 1585, enleva à cette ville plus de 7000 habitans, et le prix des grains, dont la mesure ne valait que dix sols à cette époque, s'éleva subitement à cinq livres.

Cependant la paix rétablie dans le royaume par les armes et la modération de Henri IV, permit aux fabriques de rubans, d'armes et de quincaillerie de reprendre quelque activité. Les consuls firent, en 1608, élever une fontaine sur le pré de la foire, aujourd'hui place Royale.

C'est à la même époque que s'établirent plusieurs communautés religieuses, savoir : les Minimes, les religieuses de Ste Catherine, de Ste Ursule et de la Visitation.

La ville de St-Etienne jouit pendant plusieurs années des avantages que lui donnaient ses manufactures et son commerce ; mais cet état prospère s'évanouit par les désastres d'une maladie contagieuse qui vint l'affliger de nouveau en 1628 et 1629. Les communications furent interrompues, le commerce anéanti, et les ouvriers réduits à la plus affreuse misère. Les consuls et les ecclésiastiques portèrent des secours de toute espèce aux malades et aux indigens. Leur zèle, leurs soins, les dangers auxquels ils s'exposèrent, sont au-dessus de tous éloges. Pour arrêter la contagion, les consuls firent bâtir, sur le mont Grenis ou Courette, cinq cents cabanes de bois où les malades étaient transportés. Le nombre des victimes, dans la ville et ses alentours, s'éleva à 8000. Il n'y eut point de maison qui n'eût à déplorer quelque perte, point de famille où l'on ne vît des veuves ou des orphelins.

La peste ayant enfin cessé après avoir duré dix-huit mois, la ville fit vœu de solenniser à perpétuité le jour de la Présentation de la Vierge (21 novembre), en mémoire de la délivrance de ce terrible fléau. Un tableau qui fut placé dans l'église des Capucins pour en perpétuer le souvenir, a depuis été transporté dans l'église de St-Etienne. On y trouve les noms des consuls de la ville, à cette époque de calamité, qui, par leur bienfaisance, méritèrent qu'on transmît leurs noms à la postérité ; ce sont MM. A. Ronzil, J. Bessonet et J. Pierrefort.

Une sénéchaussée fut créée en 1645 ; quelques années après, elle fut réunie à celle du Forez, qui siégeait alternativement six mois de l'année à St-Etienne et six mois à Montbrison. En 1766, elle fut déclarée sédentaire dans cette dernière ville.

L'un des hommes qui ont le plus contribué aux établis-

semens d'utilité publique, et dont la mémoire est chère aux habitans de cette ville, fut Guy-Colombet, de St-Amour, nommé curé de l'église de St-Etienne en 1664. On lui doit l'établissement de l'Hôtel-Dieu et celui de la Charité, pour les vieillards et les orphelins. C'était un homme savant, judicieux, plein d'activité et d'un rare mérite. A sa voix, toutes les classes de la société contribuèrent, par des dons volontaires, aux dépenses des nouveaux établissemens. Il portait son zèle et ses soins sur tout ce qui pouvait intéresser les fidèles et soulager les malheureux.

La ville de St-Etienne, devenue populeuse, n'avait pas assez d'une seule église. Guy-Colombet, non moins désintéressé que bienfaisant, contribua, plus que personne, à la construction de celle de Notre-Dame, dont les fondations furent jetées le premier janvier 1669.

Ce fut pendant le cours de sa longue carrière qu'arriva la grande disette de 1693, dont la classe ouvrière éprouva toutes les horreurs. Il sacrifia tout pour secourir les pauvres: le pain qu'il distribuait, arrosé de ses larmes, sauva la vie à un grand nombre d'entr'eux; il retranchait même de son nécessaire pour soutenir leur existence. La ville de Saint-Etienne eut le bonheur de le posséder pendant 43 ans; il l'avait trouvée dépourvue de tout; il la laissa riche de plusieurs établissemens publics, et entr'autres des écoles gratuites pour les enfans des deux sexes.

Sa mort, qui arriva le 22 mai 1708, révéla de nouveaux bienfaits: par son testament, il fit des legs considérables aux établissemens qu'il avait fondés. Né de parens riches, il employa son patrimoine à des œuvres de bienfaisance. Payer un juste tribut d'éloges à un homme qui a laissé d'aussi précieux souvenirs, rappeler ses vertus, c'est présenter un modèle à tous les amis de l'humanité.

Les guerres qu'eut à soutenir Louis XIV donnèrent un plus grand développement à la fabrication des armes. Le ruisseau de Furens fut couvert d'aiguiseries et d'autres usines dans toutes les positions où la pente du terrain offrait une chute d'eau; mais bientôt on reconnut l'insuffisance de son volume pour entretenir, pendant l'été, l'activité d'un si grand nombre d'établissemens. Ce fut en 1694 qu'un ordre du roi autorisa la déviation d'une partie des sources du Semène;

elles furent amenées dans la rivière de Furens par un biez creusé au travers du Grand-Bois, commune de St-Genest-Malifaux; et ce biez, qui fut comblé lorsque les besoins de la fabrique furent moins pressans, a toujours conservé dans le pays le nom de *Rio do Rey*, Ruisseau du Roi. Il a été ouvert de nouveau pour la même cause pendant la révolution, en 1795; et plus tard, sous le régime impérial, cette tentative fut encore renouvelée, mais sans succès.

Il est à remarquer cependant que l'importance qu'acquiert la ville de St-Etienne, et surtout son commerce, devrait engager l'administration à rechercher les moyens d'augmenter le volume des eaux nécessaires, non-seulement pour faire mouvoir les machines et les usines, mais encore de pourvoir à celles que réclament impérieusement la salubrité et la propreté de la ville.

L'état prospère de la fabrique fut de nouveau arrêté par les rigueurs de l'hiver et la disette de 1709. Le prix des grains s'était élevé jusqu'à 11 liv. la mesure, et les ouvriers, obligés d'abandonner leurs travaux, se répandirent dans la campagne, où ils éprouvèrent toutes les horreurs de la faim.

Les villes manufacturières, plus que toute autre, sont sujettes à subir toutes les chances de crédit qui se rattachent aux opérations du gouvernement; c'est ce que la ville de St-Etienne éprouva à plusieurs époques. Le système de Law donna d'abord une activité extraordinaire au commerce; mais sa chute causa une secousse funeste aux fabriques. En 1770, les opérations financières de l'Etat leur furent aussi très-nuisibles. La stagnation du commerce donna lieu à plus de 3,000,000 de faillites dans la seule ville de Saint-Etienne qui, à cette époque, ne comptait pas plus de 30 fabricans de rubans et de 40 marchands quincailliers et armuriers. Il en fut de même à différentes périodes de la révolution.

Lorsque le commerce maritime était florissant et que la France possédait de vastes colonies, St-Etienne fabriquait beaucoup d'ouvrages en cuivre, tels que serrures, fiches, clous, etc., destinés à l'exportation ou pour le service de la marine; l'on y fabriquait aussi une grande quantité de *fusils de traite* qui servaient d'échange aux navires sur la côte d'Afrique, et une foule d'objets de quincaillerie de fer, dont une partie avait la même destination.

La modicité des prix, plutôt que la perfection du travail, faisait le mérite de ce genre d'industrie : l'interruption et le petit nombre des expéditions maritimes a apporté de grands changemens à cette branche de commerce. Mais si, d'un côté, plusieurs des articles autrefois demandés, tant pour la consommation intérieure que pour l'exportation, ne sont plus dans la fabrication, de l'autre, l'industrie des fabricans s'est adonnée à des productions nouvelles.

C'est surtout depuis 1790 que les diverses branches d'industrie de l'arrondissement de St-Etienne ont pris un grand développement. La population s'est accrue et l'aisance des habitans s'est augmentée. C'est dans cette période, que la ville de St-Etienne, par son importance à la fois politique et commerciale, a vu s'ouvrir devant elle une carrière immense. On n'aura pas de peine à en être persuadé, si l'on jette les yeux sur les Notices statistiques qui ont été publiées depuis cette époque, et surtout celle de 1828, dont nous allons donner un aperçu.

L'arrondissement de St-Etienne est l'un des moins étendus, et néanmoins l'un des plus populeux du royaume. Confiné à l'est par le Rhône, et à l'ouest par la Loire, il communique par ces fleuves avec le nord et le midi de la France ; mais l'état actuel de la communication est encore bien imparfait. La navigation de la Loire souvent interrompue, la remonte du Rhône toujours lente et souvent difficile, enfin le mauvais entretien des routes de terre, ont fait sentir la nécessité et l'importance de nouvelles communications.

L'établissement de trois lignes de chemins de fer se liant les unes aux autres, et formant une communication immédiate du Rhône à la Loire, fut résolu dès 1824. Cette ligne est d'une étendue plus considérable qu'aucune de celles qui existent en ce genre en Angleterre.

Le chemin de fer de St-Etienne à Lyon, entrepris en 1826 par MM. Seguin et Biot, est surtout appelé à étendre et à augmenter l'exportation des houilles de notre arrondissement dans l'est et le midi de la France ; celui de St-Etienne à la Loire, terminé en 1827, remplira le même but pour l'ouest et le nord, et sur tout le littoral de la Loire jusqu'à Roanne ; mais il avait l'inconvénient d'aboutir à un point où la Loire n'étant pas navigable à la remonte, ne l'est que

rarement à la descente ; cette circonstance a fait sentir la nécessité de le prolonger jusqu'à Roanne. Plusieurs compagnies s'étant offertes pour cette entreprise, le Gouvernement en a accordé l'adjudication et la concession à MM. Mellet et Henry, anciens élèves de l'école polytechnique.

Sur une surface de 42 lieues carrées, hérissée de montagnes, l'arrondissement renferme une population de 142,483 individus. Elle n'était, en 1801, que de 97,577, et en 1806, de 107,583. Celle de St-Etienne qui, en 1806, était de 18,000 individus, était, en 1827, de 37,000. Le même accroissement a eu lieu dans les villages et hameaux qui composent la banlieue. De 9000, la population de la banlieue s'est élevée à 18,000 : ainsi, la ville et sa banlieue renferment 55,000 habitans, dont les 2/3 se livrent à l'exercice des arts industriels. Ce phénomène presqu'incroyable est le résultat du développement de l'industrie qui y attire, des contrées environnantes, tous ceux qui viennent y rechercher les avantages qu'elle leur promet.

L'industrie de l'arrondissement s'exerce sur deux genres bien différens : l'un embrasse l'extraction des mines et le travail des métaux à l'aide de la houille, le plus puissant des agens de reproduction ; et l'autre à la fabrication des rubans de soie et autres tissus de coton et de fil.

Dans le premier l'on comprend l'exploitation des mines de houille, de fer et de plomb, le traitement du minerai de fer au *coke*, la conversion, par le moyen de la houille épurée, de la fonte en fer malléable, la fabrication de l'acier, la quincaillerie, la coutellerie, la clouterie, les armes de guerre et de luxe et les verreries.

Le second s'applique spécialement à la fabrication des rubans unis ou façonnés, taffetas, satins, gazes, marabous, velours, galons, gances, padoux, lacets, et enfin tout ce qui fait partie de la fabrication de ce genre de tissu.

Les mines de houille sont une des principales causes de la prospérité de l'arrondissement. Le bassin houiller a une étendue de 40,000 mètres environ, de l'est à l'ouest de St-Paul-en-Cornillon à Tartaras. Sa plus grande largeur, prise dans la méridienne de Roche-la-Molière, est de 13,000 mètr. ; elle diminue beaucoup vers St-Chamond, se réduit à Rive-de-Gier à 2,300 mètres, et encore plus à Tartaras.

L'exploitation de la houille, dont la qualité est supérieure à toutes celles connues en France, fut pendant long-temps restreinte aux besoins des habitans. Elle reçut un peu d'activité par le débouché que fit naître le balisage de la Loire, entrepris au commencement du 18e siècle par la compagnie Lagardette, qui rendit ce fleuve navigable de St-Rambert à Roanne.

Jusqu'en 1790, l'exportation de la houille fut peu considérable; le nombre des bateaux chargés de 300 à 360 hectolitres de houille qui descendaient la Loire, ne s'élevaient pas à plus de 800 par an. De cette époque à 1801, il s'éleva à 1200. Depuis lors, il s'est progressivement accru jusqu'à 4000 et même au-delà.

Ces bateaux, construits en bois de sapin, ne remontent jamais au point de départ, ce qui oblige à en construire sans cesse de nouveaux. La consommation énorme de bois qu'entraîne leur construction, jointe à celle des édifices multipliés qui s'élèvent à St-Etienne, ont déjà dépeuplé la majeure partie des forêts; ce qui amènera bientôt une grande disette de bois. D'autre part, les interruptions fréquentes de la navigation de la Loire qui durent quelquefois pendant six mois, et laissent à peine 60 jours de navigation utile par an, ont fait reconnaître la nécessité d'un nouveau moyen de transport. Le chemin de fer d'Andrézieux à Roanne, dont nous avons déjà fait mention, doit suppléer à l'insuffisance de la navigation actuelle et répondre à tous les besoins de la consommation.

Une exportation beaucoup plus considérable de houille a lieu par le canal de Givors, qui communique avec le Rhône, et depuis peu par le chemin de fer nouvellement établi.

L'extraction de la houille et le transport aux lieux d'embarquement occupent 3000 ouvriers, 150 chevaux dans l'intérieur des mines, et 800 chevaux à l'extérieur.

Il s'extrait, dans l'arrondissement, 7 millions de quintaux métriques de houille, savoir : les 3/5 dans le bassin de Rive-de-Gier, et 2/5 dans ceux de St-Etienne et Firminy. En voici les débouchés :

3,500,000 quintaux métriques se transportent par le canal de Givors ou par les routes de terre dans le bassin du Rhône.

1,120,000 sont transportés par la Loire : une partie ap-

provisionne les villes et manufactures du littoral ; le surplus est transporté à Paris par les canaux de Briare et de Loing.

2,380,000 sont consommés dans l'arrondissement et les pays environnans. La valeur de la houille, y compris les frais de transport aux entrepôts ou lieux d'embarquement, est d'un franc par quintal métrique, prix moyen.

Le prix de la journée des ouvriers mineurs est ainsi établi :

	Piqueurs.	Traîneurs.
Saint-Etienne.	3 f. 50 c.	3 fr. »
Rive-de-Gier	4 25	3 50 c.

Anciennement, les mines de houille ne s'exploitaient que par des tranchées ou fendues. On ne pouvait extraire, par ce moyen, que les couches les plus rapprochées de la surface. Les vides résultant de l'extraction étaient un obstacle à l'exploitation des couches inférieures ; on a reconnu les vices de cette méthode et l'utilité de commencer l'exploitation par les couches les plus profondes : la houille est extraite par des puits verticaux et par des galeries souterraines qui suivent l'inclinaison des couches. Les tonnes ou bennes remplies de houille sont élevées au jour par des chevaux ou par des machines à vapeur qui se sont beaucoup multipliées depuis dix ans.

L'exploitation du minerai de fer carbonaté lithoïde qui accompagne la houille a lieu dans plusieurs houillères du bassin de St-Etienne ; on exploite aussi à la Tour-en-Jarrêt un minerai de fer lithoïde oxidé assez riche.

Ces deux espèces de minerais sont employés dans les hauts-fourneaux de Janon, construits par M. de Gallois, ingénieur des mines : on les mélange avec des minerais de fer en grains tirés du département de la Haute-Saône.

On exploite à St-Julien-Molin-Molette, sur les limites des départemens de la Loire et de l'Ardèche, des mines de plomb argentifères découvertes depuis long-temps. Les filons sont nombreux et présentent les variétés connues du plomb sulfuré, accompagné de blende ou zinc sulfuré et de pyrites cuivreuses. Le principal filon est dans la montagne de la Pause, à une lieue du sommet de Pila.

Les travaux d'exploitation ont dans ce moment peu d'activité, à raison du peu de profit qu'on en retire.

Après l'exploitation des minerais, nous ferons connaître les diverses branches d'industrie qui les consomment ou les mettent en œuvre. Quatre hauts-fourneaux traitent les minerais de fer à la houille carbonisée, savoir: deux à Janon, et deux à St-Julien-en-Jarrêt. Ils produisent 80,000 quintaux métriques de fonte par an : ils occupent 800 ouvriers ou voituriers.

Six forges allant à la houille, établies depuis peu d'années d'après les procédés anglais, convertissent la fonte en fer malléable. Des laminoirs, mus par la force de l'eau ou de la vapeur, donnent au fer toutes les formes demandées pour les besoins des arts. Elles réunissent des fours d'affinage et des ateliers de moulerie. Leur produit total, exporté ou consommé dans le pays, est évalué à 150,000 quintaux métriques. Les fontes proviennent des hauts-fourneaux de cet arrondissement ou des départemens du Doubs et de la Haute-Saône.

Les aciéries sont au nombre de quatre; savoir : celles de MM. Jakson, à Assailly, près la Grand'Croix, Robin, Milleret et Holtzer. Elles livrent au commerce et à la consommation des aciers cémentés, corroyés, raffinés et des aciers fondus. La quantité, en poids, est estimée à environ 3500 quintaux métriques, et la valeur à 595,000 francs.

On compte à St-Etienne et à Rive-de-Gier huit constructeurs de machines à vapeur, parmi lesquels on cite honorablement M. Edward Bourry, ancien ingénieur du grand-duc de Toscane. Leurs établissemens fournissent aux demandes des exploitans et des manufacturiers français. Les machines qu'ils mettent dans le commerce sont à basse pression et de la force moyenne de vingt chevaux, à l'exception de celles employées dans les forges et hauts-fourneaux, qui ont une force de 60 à 80 chevaux. Celles qui ont été placées jusqu'à ce jour et qui sont en activité dans l'arrondissement, sont au nombre de 82, savoir :

Extract. de la houille,	60	Mart. et travail du fer,	2
Hauts-fourneaux,	3	Moulinage des soies et lacets,	9
Forges à la houille,	7	Aciéries,	1

Les usines mues par des cours d'eau sont beaucoup plus nombreuses : il y a, dans un rayon de 3 myriamètres autour de St-Etienne, 115 moulins à soie, 120 scieries, 70 aiguiseries,

30 martinets, 11 fonderies, 3 papeteries, outre un plus grand nombre de moulins à blé, battoirs, pressoirs à huile, pileries, etc. La seule rivière de Furens fait mouvoir 240 roues d'usines dans une étendue de 2 myriamètres.

La fabrique d'objets de quincaillerie semble jusqu'ici s'être constamment refusée à recevoir l'impulsion du mouvement rapide qui a conduit par des améliorations successives toutes nos autres branches d'industrie à un si haut degré de prospérité.

Aussi est-ce une chose bien remarquable de voir toujours croissant l'extension des fabriques des rubans que la localité semble cependant repousser, tandis que la quincaillerie reste stationnaire, se traîne péniblement ou marche d'un pas rétrograde. Cependant parmi ses nombreux produits, on doit citer les limes, les fleurets et quelques autres articles, comme ayant reçu d'importantes améliorations.

Une réforme complète serait nécessaire dans le mode de division du travail, dans la préparation des matières par des moteurs mécaniques, dans la direction de la main-d'œuvre et de l'ouvrage, et enfin par l'adoption et l'emploi de moteurs mécaniques exécutant avec plus de précision, plus d'économie et en plus grande quantité que la main de l'homme.

Par ce moyen, les nombreux articles de quincaillerie tombés en discrédit et à la confection desquels l'ouvrier peut à peine trouver son existence, recevant leur exécution par le moyen des machines à vapeur, ne tarderaient pas à reparaître avec avantage sur tous les marchés de la France, pourraient être appelés au dehors à le disputer aux produits des fabriques d'Allemagne, de la Belgique, de l'Angleterre, et contribueraient éminemment à rétablir l'ancienne réputation de la quincaillerie du Forez.

Dans l'état actuel, l'ouvrier n'est soumis à aucune surveillance : travaillant isolément, il s'applique moins à bien faire qu'il ne s'attache à faire beaucoup. Un préjugé aussi erroné que ridicule a long-temps rejeté l'emploi des machines, par la raison qu'abrégeant le travail, elles diminuent le nombre de bras employés, et privent de leurs salaires une partie des ouvriers. Ceux qui élèvent ces plaintes ne font pas attention que l'industrie tend toujours à perfectionner

ses procédés ; que le producteur qui reste stationnaire dans les arts est exclu des marchés par des concurrens plus habiles. L'objection serait bonne, tout au plus à l'égard d'un état qui n'aurait aucune communication avec les autres ; mais si un état veut rivaliser avec ses voisins, il est évident qu'il doit chercher tous les moyens de verser à la consommation des produits mieux confectionnés et à meilleur marché.

Plus la division du travail peut s'introduire dans la fabrication, plus elle en augmente les produits, et les pays les plus industrieux sont toujours ceux où elle est portée le plus loin. Refuser d'adopter les méthodes qui multiplient les produits des arts et les procédés qui abrègent le travail, est une erreur grave et nuisible aux progrès de l'industrie.

Le genre de fabrication qui embrasse la serrurerie, la clouterie, la ferrure et la coutellerie, occupe, tant à Saint-Etienne que dans quelques autres communes de l'arrondissement, près de 4000 ouvriers. Il consomme environ 2,000,000 de kilogr. de fer et 200,000 kilogr. d'acier.

La *serrurerie* se fabrique particulièrement à St-Bonnet-le-Château et à la Ricamarie.

La fabrication des *clous* en comprend plus de cent espèces; elle est en grande partie l'occupation des gens de la campagne pendant la saison où ils ne peuvent se livrer aux travaux de l'agriculture. Le fer, divisé en verges dans les fenderies, leur est livré par le marchand pour lequel ils fabriquent des clous, qui en paie la façon à raison de 7 à 10 c. la livre, ou 1 fr. à 1 fr. 50 c. le mille. Il s'en consomme environ 4,000,000 kilogr. qui, convertis en clous de toutes espèces, sont principalement exportés dans le midi du royaume.

La *ferrure* embrasse les loquets, targettes, fiches, verroux, pommelles, gonds, et en général toute la ferrure des bâtimens.

La *coutellerie* a reçu peu de perfectionnemens : la plupart des couteaux que l'on fabrique à Saint-Etienne et au Chambon sont communs ; mais ils sont remarquables par la modicité des prix. Les couteaux, qui passent dans dix-huit mains avant que d'être achevés, ne se vendent pas

plus de 5 à 7 f. la grosse (12 douz.) : il se fabrique aussi des couteaux de table qui ne coûtent que 1 f. 25 c. la douzaine.

La fabrication des *armes à feu* est restée long-temps dans l'enfance. Un même ouvrier confectionnait successivement plusieurs pièces du fusil ; son attention partagée ne lui permettait pas de perfectionner chaque partie de l'arme. Ce ne fut qu'à l'époque où l'on s'avisa d'opérer la division du travail, que l'on fit des progrès remarquables. L'ouvrier, borné à la confection d'une seule pièce, acquit bientôt de l'habileté et de la perfection dans l'exécution.

La fabrication du canon exige seule toute l'application de l'ouvrier. Ce tube, qui est la pièce importante du fusil, doit, pour présenter de la solidité, être fait avec le meilleur fer, et travaillé avec le plus grand soin. On distingue plusieurs sortes de canons, savoir : *le canon lisse non tordu :* formé d'une lame de fer repliée sur elle-même et soudée ; le *canon demi-tordu*, formé avec un canon lisse que l'on a fait chauffer à deux reprises et par moitié, à partir du haut, et que l'on a tordu au moyen d'un tour à gauche. On obtient le *canon tordu* en répétant cette opération sur toute la longueur. Un ruban préparé avec le fer ordinaire et de l'acier, soudé en spirale sur une chemise de tôle très-mince, compose le *canon dit à rubans*, qui se fabrique au moyen de deux rubans : l'un se compose de vieux fers de cheval, de vieilles lames de faulx et autres débris de fer. Cette étoffe, bien corroyée et étirée en lame de deux lignes d'épaisseur, forme l'un des rubans du canon ; l'autre est formé d'acier pur, bien corroyé et étiré aussi de la même manière et de la même dimension. On découvre la spirale de ces canons au moyen de l'eau forte. Le canon dont les rubans sont composés de fer et d'acier par lamelles multipliées, soudées ensemble, puis tordues, puis de nouveau étirées et soudées dans le sens opposé, produisant un léger dessin imitant la frisure, est appelé *canon à ruban damassé* ou *frisé*. Plus les bandes sont petites et le dessin menu et correct, plus le prix du canon est élevé.

Après le canon, la platine est la partie du fusil dont la confection exige le plus de soin. Les platines se font en grande partie dans les villages de St-Priest, de la Tour et de Saint-Héand, situés aux environs de St-Etienne. Une visite rigou-

reuse que subit chaque pièce avant l'assemblage, a beaucoup contribué au perfectionnement des fusils de guerre. Chacune des pièces est soumise à une épreuve qui en détermine la solidité. Cette épreuve des armes à feu consiste à essayer chaque canon de fusil en particulier à *double charge et à balle*. Cette opération, faite avec soin par un contrôleur délégué de la manufacture des armes de guerre et du commerce, sert à constater la bonne qualité, la force et le degré de résistance des canons de fusil.

Les canons qui ont subi l'épreuve, reconnus valables, sont poinçonnés et mis dans le commerce avec le n° du calibre auquel ils appartiennent. Ceux, au contraire, qui souffrent ou qui éclatent durant l'épreuve, sont détruits et la matière en est remise à l'ouvrier qui en a fait le dépôt. La baguette l'est à son tour; on la force à plier dans tous les sens, ce qui en fait découvrir les défauts. La platine confectionnée subit aussi son épreuve, par la vérification et le jeu des pièces qui la composent. Les matières employées sont également soumises, avant d'être livrées à l'ouvrier, à une vérification scrupuleuse.

Depuis 1717, un corps d'officiers d'artillerie envoyé par le ministre de la guerre, réside à St-Etienne pour surveiller le détail de la fabrication de la manufacture des armes de guerre. Chaque pièce qui concourt à la formation d'une arme est soumise à leur acceptation. En 1769, la fabrique des armes de guerre reçut le titre de manufacture royale.

Des améliorations importantes ont été introduites depuis quelques années dans la fabrication du fusil de chasse. L'on se plaignait avec raison de l'inconvénient de l'ancienne manière d'amorcer: le coup partait lentement, ou ne partait pas du tout, la poudre de l'amorce n'était pas à l'abri de l'humidité, les pierres se brisaient. Pour remédier à ces inconvéniens, on a cherché à faire usage de la poudre fulminante, qui détonne par la percussion entre deux corps durs, et l'on a complètement réussi. Ces fusils sont connus sous le nom de *fusils à piston*. On a imaginé des platines à percussion extérieure et d'autres à percussion intérieure : dans les unes et les autres, le chien ne porte pas de pierre; il est remplacé par un marteau qui fait détonner la poudre fulminante par la percussion. Jusqu'ici les platines à per-

cussion intérieure n'ont pas eu tout le succès qu'on en attendait ; elles avaient cependant l'avantage de mettre constamment l'amorce à l'abri de l'humidité.

Les fusils de chasse et de luxe que fabrique St-Etienne se répandent dans toute la France. On les exporte dans le Levant, dans les colonies françaises et dans tous les pays. Les armes pour le Levant sont garnies de divers ornemens en or ou en argent, et quelquefois de pierres précieuses, toujours conformes au goût des peuples auxquels elles sont destinées. On employait autrefois avec succès la gravure et la ciselure pour la décoration des armes de luxe. MM. Dupré, graveur de la Monnaie de Paris, Dumarest et Galle, dont les noms ont acquis une juste célébrité dans l'art de la gravure, sont originaires de St-Etienne ; et c'est dans les ateliers de cette ville que s'est développé le premier germe de leur talent.

La fabrication des fusils embrasse tous les genres d'armes à feu, fusils à canne, à poignée, à canon brisé ; fusils à vent, de sûreté, à piston ; carabines à l'allemande, tromblons, canardières, pistolets de combat, etc.

La manufacture des armes de guerre fabrique, pour le compte du Gouvernement, environ 22,000 fusils par an, du prix de 36 fr., et pour l'exportation environ 5000, du prix de 23 fr. Cette manufacture pourrait décupler ses produits dans le cas de guerre. En 1795 et 1796, elle fournit à l'Etat 100,000 fusils par an. En 1811, elle porta sa fabrication jusqu'à 150,000.

La fabrication des fusils de chasse ou de luxe s'élève annuellement à 25,000 fusils et à 2000 paires de pistolets. Le prix moyen des fusils, dont les 2/3 sont doubles et à percussion, est d'environ 50 francs.

Cette fabrication occupe 3000 ouvriers, et celle des armes de guerre environ 4000.

Trente-six fours de verreries sont en activité à Rive-de-Gier, à Saint-Etienne, etc., sur lesquels vingt-un fabriquent et livrent au commerce 20 millions de bouteilles par an, 9 fabriquent des verres à vitres et les autres de la gobeleterie. Ainsi la houille, ce précieux agent de production, convertit en marchandises les matières les plus inertes des

cendres et du sable, et crée, par ce moyen, une valeur réelle de cinq millions.

Quinze fours à chaux fournissent la plus grande partie de de celle employée dans les constructions et par les usines; le surplus est produit par l'arrondissement de Montbrison.

La culture des mûriers et l'éducation des vers à soie sont soignées sur plusieurs points de l'arrondissement, sur les bords du Rhône, à Bourg-Argental, à Cornillon et à Sorbier. Ces contrées fournissent cette belle soie blanche qui provient du ver sina importé de la Chine en 1780, et propagé par les soins du Gouvernement.

Les soies brutes sont apprêtées dans des fabriques mues par des cours d'eau ou par la vapeur. Elles y reçoivent le doublage et le tordage propres aux différens besoins des manufactures qui les emploient. Ces moulins à soie sont au nombre de 115, et occupent chacun, terme moyen, 15 ou 18 ouvriers payés de 75 c. à 1 fr. par jour; un ouvrier mécanicien ou contre-maître reçoit de 2 à 3 fr., ce qui fait environ 1800 personnes travaillant dans l'intérieur des moulins, outre 1100 autres qui s'occupent au-dehors au dévidage, et gagnent 50 à 70 c. par jour. L'accroissement de valeur qui résulte de l'apprêt des soies est évalué, y compris le bénéfice du moulinier, à 1,344,000 fr. C'est avec cette même soie que se fabriquent les rubans de toute espèce, ainsi que les lacets.

La fabrication des rubans, fixée depuis long-temps à St-Etienne, n'a pris un accroissement sensible que depuis environ trente ans. Le luxe qui s'est introduit depuis cette époque, a rendu l'usage du ruban général, et l'a fait rechercher de toutes parts; telle est la cause de la fortune de plusieurs maisons puissantes qui se sont élevées par un travail assidu et une stricte économie. L'introduction des métiers mécaniques appelés vulgairement métiers à *la zurikoise* ou à *la barre*, a donné un grand développement à cette branche d'industrie. Le Gouvernement voulant encourager leur importation, accorda une prime de 72 fr. par métier. Dès lors, un seul ouvrier put faire autant d'ouvrage que vingt autres sur les anciens métiers.

La concurrence entre les fabriques de St-Etienne et de St-Chamond contribua à la perfection de leurs produits, et

c'est en recherchant sans cesse des procédés plus économiques, des dessins ou des formes propres à flatter les goûts ou les caprices de la mode, que l'on est arrivé à ce haut degré de perfection où l'on est parvenu aujourd'hui. Les fabricans de rubans, par rivalité, continueront à mériter cette réputation universelle qu'ils ont acquise à juste titre. Cette branche d'industrie, la plus importante de celles qui s'exercent dans l'arrondissement, occupe, dans un rayon de deux myriamètres, 27,500 ouvriers des deux sexes. Les soies employées s'élèvent à 5750 balles du poids moyen de 70 kilogr., qui représentent, à 58 fr. le kilogr., un capital de . . . . 23,385,600 fr.

La mise en œuvre, l'intérêt des capitaux et le bénéfice des fabricans, est évalué aux 3/5 de la matière première, ou 14,031,390

Ce qui produit une valeur totale de Fr. 37,416,960

Les préparations que l'on fait subir à la soie pour la fabrication des rubans sont très-multipliées. Quelques fabricans achètent la soie grège et la font mouliner, de manière à ce qu'elle puisse servir aux divers emplois auxquels ils la destinent: le plus grand nombre achète ses soies toutes moulinées. En général, elles passent à la condition pour y être séchées et reconnues, ensuite pantumées ou mises en flottes, puis remises aux teinturiers qui leur donnent les tons de couleurs que demande la consommation. En sortant des mains du teinturier, la soie, dont le poids a été reconnu, est envoyée immédiatement au dévidage. Ce travail est confié à des femmes: le demi-kilogr. de soie crue leur est payé environ 1 fr., et le cuit 1 fr. 75 c. Aussitôt après le dévidage, la soie destinée aux gazes marabous reçoit au moulin un apprêt très-fort. Le fabricant fait exécuter lui-même, par des femmes payées de 1 à 2 fr. par jour, l'ourdissage de la chaîne des rubans. Ce travail s'exécute aussi à façon ou au poids dans des ateliers particuliers. Les chaînes destinées à recevoir des chinés sont préparées, à Lyon et à St-Etienne, par des ouvriers qui s'occupent exclusivement de cette partie.

Chaque fabricant de rubans façonnés a chez lui des métiers d'échantillons de basse-lisse ou de Jacquard à une seule pièce à la main, sur lesquels il fait exécuter sans cesse de

nouvelles dispositions qu'il soumet aux acheteurs. La mise en carte des dessins est en grande partie faite par des personnes attachées aux diverses fabriques. Le lisage, pour les métiers à la Jacquard, se fait en général dans des ateliers particuliers qui travaillent pour le public.

Après avoir été ourdies et pliées sur de gros roquets, les chaînes sont ensuite confiées aux ouvriers tisseurs à la barre. Des commis sont chargés de parcourir, à cheval, les villages pour remettre aux ouvriers la chaîne des rubans de basse-lisse, exécutés à une seule pièce à la main, pour surveiller la fabrication et pour rapporter les pièces confectionnées. Au sortir des mains de l'ouvrier, les rubans ne présentent point encore cette apparence agréable et attrayante qui peut en favoriser la vente; ils sont soumis à diverses opérations. L'émouchetage et le découpage, qui ont pour but de faire disparaître tout ce qui est dans le cas de nuire à l'effet du tissu, sont exécutés dans la ville par des femmes. Le cylindrage, le moirage, le gaufrage, l'impression en couleurs (au moyen de rouleaux et de planches), sont faits à façon dans des ateliers particuliers.

Après leur entrée au magasin, les rubans sont *aunés*, puis pliés avec soin sur des rouleaux; ils sont renfermés dans des cartons, et en cet état livrés au commerce. Peu de fabricans expédient directement à l'étranger.

Les rubans se fabriquent sur trois sortes de métiers, *à la basse-lisse*, *à la haute-lisse* et *à la barre*. Chaque genre de métiers confectionne des rubans différens. On compte environ 18,000 métiers de basse-lisse disséminés dans la campagne; 550 métiers de haute-lisse à St-Etienne, Saint-Chamond et St-Didier, dont quelques-uns ont reçu l'application de la mécanique à la Jacquard. A l'exemple des lyonnais, quelques ouvriers ont introduit dans leurs ateliers l'usage des *battans* à plusieurs pièces à la main. Par cette introduction utile, l'ouvrier rend, pour le même salaire, deux fois environ autant d'ouvrage. Cette augmentation de produit équivalant à une diminution de frais de main-d'œuvre, pourrait assurer à ceux qui feront usage de ces nouveaux battans, le moyen d'écouler leurs produits avec plus d'avantage. On évalue à 5000 le nombre des métiers à la barre, dont environ 1225 à la Jacquard. Ces métiers ont reçu depuis quelques

années de grands perfectionnemens par l'emploi de *battans à procédés* qui ont facilité la fabrication. Il n'y a habituellement que les deux tiers des métiers qui travaillent. On a calculé que la fabrication s'élève à environ 350,000 aunes de rubans par jour; elle est dirigée par environ 200 fabricans et 500 commis.

Les événemens politiques, comme les crises financières, ont toujours été, à diverses époques, funestes aux fabriques de rubans. Nous venons d'en avoir un exemple frappant à la fin de juillet 1830.

Les lacets de soie et de coton se confectionnent sur des métiers mis en mouvement par l'eau, par la vapeur ou par des chevaux. Ces métiers, au nombre de 2000, produisent 160,000 aunes de lacets par jour. Une ouvrière suffit pour surveiller quinze métiers, et un mécanicien par fabrique. Cette industrie emploie 900,000 fr. de matières premières. Cette valeur est doublée par le travail, la teinture, la main-d'œuvre, etc. Cette industrie occupe près de 600 ouvriers.

Il est dans l'arrondissement quelques autres fabrications isolées, telles que filatures de laine, fabriques de chapeaux et de briques réfractaires, de noir d'ivoire, de noir de fumée, etc.

Le tableau suivant indique l'importance de chaque branche d'industrie dans une des dernières années qui viennent de s'écouler, et l'accroissement de valeur qui résulte du travail.

	Nombre d'ouvriers.	Valeur des matières premières.	Accroissement de valeur par le travail.
Mines de houille	3,000 —	» —	7,000,000
Hauts-fourneaux au coke .	800 —	950,000 —	540,000
Forges à la houille . . .	1,500 —	4,440,000 —	2,310,000
Aciéries	100 —	302,400 —	292,600
Quincaillerie et Coutellerie	3,800 —	1,200,000 —	3,000,000
Clouterie	3,000 —	3,000,000 —	2,200,000
Armes de guer. et de chasse	2,800 —	507,000 —	1,800,000
Apprêt de la soie. . . .	2,900 —	» —	1,344,000
Rubanerie	27,500 —	23,385,600 —	14,031,360
Lacets de soie, fil et coton.	150 —	900,000 —	900,000
Produits divers exportés .	300 —	200,000 —	500,000
	47,650	36,885,000	35,885,000
Valeur des matières premières. . . . . . : .			36,885,000
			72,602,960

L'instruction primaire est favorisée par les administrations municipales dans les trois principales villes de l'arrondissement, St-Etienne, Rive-de-Gier et St-Chamond. Les enfans de l'un et l'autre sexe apprennent gratuitement à lire et à écrire dans les écoles tenues par les frères de la doctrine chrétienne et par les sœurs de St-Charles. A St-Etienne, le nombre des enfans qui fréquentent les écoles est de 3500, dont 2460 sont admis dans les écoles gratuites et le surplus au collége, à l'école d'enseignement mutuel et dans les institutions particulières. A Rive-de-Gier, le nombre des élèves qui fréquentent les écoles est de 900. A St-Chamond il est de 1000 à 1100, dont environ 700 reçoivent une instruction gratuite, et le surplus dans le collége et les écoles particulières. La population de ces trois villes étant d'environ 54,000 habitans, les étudians sont dans la proportion d'un sur dix : nous devons ajouter que, dans les communes rurales, l'instruction est beaucoup moins répandue. Le budget de la ville alloue 32,000 fr. pour l'instruction gratuite, et 1000 fr. pour les frais d'un cours gratuit de géométrie et de mécanique.

Le territoire de St-Etienne n'est ni assez fertile, ni assez étendu pour suffire à la subsistance de ses habitans : l'on retire des arrondissemens et des départemens voisins la majeure partie des grains et des vins qui s'y consomment. La consommation de St-Etienne consiste en 38,000 hectol. de vin par an, 2800 bœufs ou vaches, 8500 veaux et 32,000 moutons. C'est un hectolitre de vin par habitant, un bœuf pour 13 1/4, un veau pour 4, et 6/7 de mouton par individu; mais ces quantités, calculées sur les états de l'octroi municipal, doivent être augmentées d'un quart au moins, à cause de l'introduction en fraude d'une partie de ces denrées.

La ville de St-Etienne a un tribunal de première instance composé temporairement de deux chambres ; un tribunal de commerce, un conseil de prud'hommes, deux justices de paix, une chambre consultative des manufactures, une société d'agriculture, un collége, deux hospices pour les malades, les vieillards, les orphelins et les aliénés : un dispensaire, une école gratuite de dessin, une bourse, une condition pour la dessiccation des soies et un cabinet d'histoire naturelle. Il existe, parmi les ouvriers de plusieurs professions, des associations pour secours mutuels.

On a construit depuis peu de temps un palais de justice, une prison bien aérée, une boucherie, et un hôtel-de-ville dans lequel on se propose d'établir un conservatoire des arts mécaniques, ainsi qu'une collection de chefs-d'œuvre et d'échantillons des produits de nos fabriques. Deux églises ont été relevées depuis peu : l'on a l'intention d'en construire sur la place Marengo, une nouvelle devenue nécessaire en raison de la population. L'on s'occupe, dans ce moment, de la construction d'un grand nombre de fontaines. On espère que St-Etienne deviendra bientôt chef-lieu de préfecture.

L'agriculture n'a pas fait de progrès bien remarquables. Le territoire de l'arrondissement n'a qu'une étendue superficielle de 105,500 hectares ; il est généralement peu fertile. Coupé, à l'est et à l'ouest, par la chaîne des montagnes de Pila, il a l'aspect du nord et est très-froid. Il est en grande partie occupé par la culture des céréales, dont on évalue les récoltes à 14,000 hectolitres de froment, 60,000 de seigle, 600 d'orge et 15,000 d'avoine. Les vallées sont, en général, couvertes de prairies naturelles qui permettent d'élever un grand nombre de bestiaux. Les montagnes, autrefois couvertes de bois essence sapin, sont maintenant, pour la plupart, presqu'entièrement dépouillées ; l'exploitation de celles que la hache a encore respecté fournissent à la consommation locale et à une exportation de près de 200,000 fr. par an. La vigne n'est cultivée que dans les cantons de Pélussin et de Rive-de-Gier, où elle occupe 1050 hectares.

La société d'agriculture, sciences, arts et commerce, s'attache à répandre les meilleures méthodes de culture, à faire connaître les avantages des assolemens réguliers et la suppression des jachères ; à propager l'établissement des prairies artificielles et l'usage des instrumens perfectionnés, en même temps elle signale les progrès des arts industriels et les nouveaux procédés de fabrication. Plusieurs de ses membres joignent aux préceptes les exemples qui persuadent beaucoup mieux que les simples conseils. Elle espère que l'établissement des chemins de fer, pour opérer les transports, rendra beaucoup de bras à l'agriculture, et que l'industrie agricole obtiendra, avec le temps, les mêmes perfectionnemens que l'industrie manufacturière.

NOTICE SUR SAINT-CHAMOND.

La ville de St-Chamond, éloignée de douze kilomètres de St-Etienne, sur la route de Lyon, fut bâtie primitivement sur le coteau de la rive gauche du Janon. Elle paraît avoir existé à l'époque à laquelle les Romains construisirent les aqueducs destinés à la conduite des eaux de la rivière de Gier à Lyon. Du reste, son origine est peu connue et peut remonter à des temps très-reculés; mais son importance commerciale date de la fin du dernier siècle. On prétend que c'est vers l'an 640 que saint Ennemond, que l'on nommait également saint Chaumond (*Voir M. Lamure et Baillet*), originaire de S. Chamond, devenu archevêque de Lyon, fit construire l'église qui porte son nom. Cette église est en ruines depuis 1793; le château qui la domine a été bâti, dit-on, dans le 14e siècle.

M. Flachat, ancien curé, avait préparé l'histoire de cette ville et réuni plusieurs médailles qui auraient pu jeter un grand jour sur son origine; mais à l'époque de nos dissensions civiles, ces matériaux furent dispersés, et depuis lors on s'est peu occupé de cet objet.

Au commencement du 17e siècle, la famille Gayot, originaire du Piémont, vint se fixer à Saint-Chamond, et y apporta l'industrie du moulinage des soies: c'est à elle que l'on doit des améliorations dans la préparation et l'apprêt des soies. On remarque, dans plusieurs maisons, des vestiges de fabriques à soie de 3 et 4 moulins ronds (nombre prescrit par les règlemens de la maîtrise), qui étaient mis en mouvement par des bêtes de somme. Depuis long-temps ces moteurs ont été remplacés par les machines hydrauliques.

Cette ville, qui comptait alors 3000 ames, prit dès ce moment un accroissement tellement sensible, que la population a plus que doublé depuis cette époque. Elle s'élevait, en 1806, à 5800; en 1820, à 5988, et en 1827, à 6834 habitans.

La peste ravagea la ville de St-Chamond en 1620 et 1628. On prétend qu'elle fut communiquée par des ballots de soie qu'un moulinier avait reçu en contrebande de Marseille. A cette époque, les biens de l'hôpital furent considérablement augmentés par les dons de plusieurs personnes victimes de la peste. Cet établissement fut agrandi en 1790, et tout récemment en 1828 : on y compte 33 lits de malades et 27 lits de vieillards et infirmes ; le nombre en sera encore augmenté aussitôt que les bâtimens qui sont en construction seront achevés.

L'hospice de la charité, fondé en 1773 par MM. Nolac et Flachat, fut détruit en 1793 ; il a été transféré, en 1804, par les soins de M. Dervieux, curé de St-Pierre, dans un bâtiment voisin de l'hôpital. On compte, dans cet établissement, 50 lits d'orphelins ou enfans pauvres, dont l'éducation est confiée aux sœurs de St-Joseph.

Plusieurs genres d'industrie constituent aujourd'hui le commerce de St-Chamond. Le moulinage des soies grèges et marabous, la fabrication des rubans unis et façonnés, celle des velours, padoux, gances et lacets, le travail du fer, la fabrication des clous, etc. Les usines à fabriquer la soie et les lacets sont au nombre d'environ 28. Le dévidage des soies est fait en grande partie par des femmes à la campagne.

La fabrique des rubans de St-Chamond a joui de tout temps d'une réputation justement méritée. Il existe, dans cette ville, un métier de haute-lisse construit à Izieux, qui porte la date de 1515, ce qui prouve combien ce genre d'industrie est ancien à St-Chamond. Avant 1790, il y avait 12 à 1500 métiers de haute-lisse employés au tissage des rubans façonnés, brochés or et argent, etc. ; il ne reste plus aujourd'hui que quelques métiers de ce genre ; les autres ont été remplacés par les métiers à une ou plusieurs pièces. Les métiers sont répartis ainsi qu'il suit : 60 mét. de haute-lisse, employés en partie à la fabrication des articles de passementerie ; 60 m. à la Jacquard à plusieurs pièces, dans le genre des métiers montés à Lyon ; 50 m. à la barre, pour taffetas et satin uni ; 60 m. façonnés à tambour ; 300 m. à la Jacquard, en 400, 600 et 900 cordes. On comptait autrefois, aux environs de St-Chamond, 300 petits métiers à une seule pièce à la main, employés à la fabrication des gances

ou cordonnets. Ce nombre a beaucoup diminué : il est aujourd'hui de 50. Une ouvrière peut gagner 40 c. par jour sur un de ces petits métiers.

Le nombre des fabricans est de trente, qui occupent près de 1600 ouvriers à St-Chamond. Outre cela, la fabrique de St-Chamond, concurremment avec celle de St-Etienne, occupe, dans cette dernière ville et dans les campagnes, d'autres ouvriers employés à la fabrication des rubans unis ou façonnés de tous genres.

Un des plus honorables habitans de cette ville, M. Dugas-Vialis, a monté, depuis quelques années, plusieurs métiers à tisser, qui sont mis en mouvement par un moteur peu dispendieux. Une ouvrière, payée de 1 fr. 50 c. à 2 fr. par jour, surveille deux métiers de huit à douze pièces.

Le collége de St-Chamond, qui date de 1812 seulement, a été établi dans l'ancien couvent des Minimes. Il compte près de cent pensionnaires et un grand nombre d'externes.

Le petit village d'Izieux, près St-Chamond, remonte, dit-on, à la plus haute antiquité. M. le curé Flachat assurait avoir eu en sa possession des médailles qui indiquaient que les Romains y avaient un temple dédié au dieu Izis, d'où il ferait dériver le nom d'Izieux. On prétend reconnaître encore quelques vestiges de ce temple dans les pierres qui composent le portail de son église, qui fut restaurée en 1581. C'est près de là, ainsi qu'à la Valiselle, sur la route de St-Chamond à St-Etienne, qu'on aperçoit les restes de l'aqueduc construit par les Romains dont nous venons de parler plus haut.

C'est à Izieux où l'on prétend aussi que les premiers métiers à la zurikoise, apportés de la Suisse à peu près en 1750 par la maison Dugas, furent établis. Cette entreprise, qui ne réussit pas d'abord, obtint, quelques années après, tout le succès qu'on pouvait en espérer. M. Flachat, de St-Chamond, qui publia, en 1756, un petit traité sur la fabrication des rubans, au moyen des métiers à la barre, contribua aussi beaucoup au développement de cette branche d'industrie. On compte maintenant dans ce village sept fabriques de lacets, parmi lesquelles on remarque celle de M. Richard-Chambovet, dont nous parlerons plus tard.

NOTICE SUR RIVE-DE-GIER.

La ville de Rive-de-Gier, qui occupe en ce moment les deux bords de la rivière du Gier, d'où elle a tiré son nom, n'était assise autrefois que sur la rive gauche. On prétend qu'elle était alors entourée de murailles, de fossés, et dominée par un château fort dont le temps et les guerres ont amené la destruction : on en aperçoit encore quelques vestiges. Cette ville, chef-lieu de canton de l'arrondissement de St-Etienne, est située à vingt-quatre kilomètres nord-est de cette dernière ville; elle est traversée, de l'est à l'ouest, par la route de Lyon à St-Etienne. Sa population était, en 1806, de 5300; en 1820, de 6456, et en 1827, de 8111 habitans.

Rive-de-Gier n'offre rien de remarquable. Son aspect est celui de toutes les villes industrielles qui doivent leurs produits aux nombreuses exploitations de mines de houille. Aussi son atmosphère épaissie par les vapeurs et la fumée des fabriques et des usines de toute espèce révèle-t-elle au voyageur étonné la prodigieuse activité de ses habitans.

Vingt-sept fours de verreries fabriquent des verres à vitres, des bouteilles et de la gobeleterie, qui s'exportent par eau dans tout le midi de la France et jusqu'aux ports de l'Océan. De nombreux ateliers de forges, de fonderies, d'ajustages, plusieurs fours à chaux et à plâtre, des fabriques de noir d'ivoire, etc., concourent à sa prospérité.

Les exploitations des mines de houille de Rive-de-Gier sont les plus importantes du département de la Loire; elles en fournissent annuellement six millions d'hectolitres, dont une moitié est consommée par l'industrie du pays, et l'autre est livrée au commerce et exportée dans plus de 50 départemens. Les concessions sont, en général, tres-restreintes, et les exploitations conduites avec beaucoup d'activité. Les mines de houille ont, en général, une plus grande profondeur que celles de la banlieue de Saint-Etienne. On continue

de pratiquer l'ancienne méthode d'extraction par puits et par galeries, celle par remblais n'est pas souvent mise en usage. La méthode d'exploitation usitée à Rive-de-Gier, parfaitement appropriée à la localité, a reçu d'une longue expérience, tous les degrés de perfection que l'on peut désirer. Quelques personnes prétendent, il est vrai, qu'il en résulte de graves inconvéniens, attendu qu'en outre des nombreux accidens occasionés par les eaux, le feu, le mauvais air ou les *moffettes*, la plus grande partie de la houille se perd dans les tailles, sans utilité pour l'extracteur, tandis que la méthode par remblais paraîtrait beaucoup plus sûre et présenterait de plus grands avantages. Les couches principales exploitées à Rive-de-Gier sont au nombre de deux, l'une connue sous le nom de *couche de dessus*, l'autre sous celui de *bâtarde.*

La première de ces couches, dont la puissance a quelquefois plus de 30 pieds, se divise en deux bancs, et fournit en général deux qualités de houille bien distinctes; l'une est connue dans le commerce sous le nom de *raffaud*, l'autre sous celui de *maréchal.* La première de ces qualités est à peu près analogue à la houille ordinaire des mines de *Newcastle*, en Angleterre, et équivaut à la meilleure houille du pays de Mons; la seconde, qui est presque toujours légère, éclatante, et qui brûle presque sans résidu, serait, à proprement parler, le *canel coal* des anglais.

La *bâtarde*, dont l'épaisseur varie de quatre à douze pieds, ne fournit ordinairement qu'une houille pyriteuse et de médiocre qualité.

Le canal de Givors, construit en 1779 dans la vallée du Gier, fait communiquer la ville et les exploitations de houille avec le Rhône. Ce canal a puissamment contribué à l'accroissement et au développement de l'industrie locale. On dit que cette entreprise, qui n'a pas coûté à la compagnie concessionnaire un capital de plus de 2 à 3 millions, rapportait encore, il y a peu de temps, près de 20 p. 0/0 de ce capital.

Cet état de chose, contraire maintenant à la prospérité du pays, a fait proposer au Gouvernement l'établissement d'un chemin de fer à double voie parcourant la même ligne que le canal. Ce chemin s'étendant de Lyon à St-Etienne, est déjà en activité de la Grand'Croix, près Rive-de-Gier, à Givors, ce qui vient de déterminer la compagnie, propriétaire du canal, à réduire ses droits à la moitié du tarif.

Le canal de Givors est bien construit : il se compose de vingt-huit écluses, qui rachètent les pentes de la vallée. Le hallage est fait par des hommes. Sa navigation est entretenue par les eaux du bassin de Couzon, lorsque celles du Gier sont insuffisantes. Ce bassin très-remarquable, situé à deux kilomètres sud de Rive-de-Gier, dans une des gorges du mont Pila, est établi dans une vallée profonde, et s'appuie par une chaussée ou mole en maçonnerie, sur le flanc des deux montagnes voisines. La capacité de ce réservoir est telle, qu'elle suffit pour remplir le canal au moment de le remettre en activité. Voici l'inscription qu'on lit sur le devant de la chaussée :

Exhaustas tribuit lacus ille canalibus undas,
Navigiis que refert quem negat amnis opem.

Le bassin où se chargent et se déchargent les bateaux, les quais qui l'environnent, l'hôtel et les magasins de la compagnie du canal, sont dignes de fixer l'attention des étrangers.

Les principaux établissemens de verreries sont ceux de MM. *Robichon frères et Ce*, *Bolot fils*, *Fr. Allimant*, *Newzelle père et fils*, *Ninquerier fils*, *Berlier*, *Bonnard père et fils*.

Les fours à bouteilles sont construits sur les dimensions d'usage; mais ils ont cela de particulier, que la voûte du four est percée d'une ouverture d'un pied carré. Cette ouverture active le tirage du four; elle s'ouvre pendant l'opération de la fonte et pendant qu'on fait les braises. Durant le travail, elle est bouchée par une tuilette. Les lunettes ont une largeur d'un pied sur neuf pouces intérieurs dans les arches; ce qui donne beaucoup plus de chaleur aux arches à fritter et les tient toujours au rouge cerise. La plupart des fourneaux à bouteilles ont deux grilles, c'est-à-dire double foyer. L'on emploie généralement de la houille très-menue et de médiocre qualité pour le chauffage des fours.

Depuis peu de temps on a substitué dans les verreries à vitres l'emploi du sulfate de soude au sous carbonate; il paraît qu'il en résulte une économie, et qu'on obtient des produits plus avantageux.

NOTICE

SUR

LES HAUTS-FOURNEAUX ET FORGES

DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-ÉTIENNE.

M. de Gallois, ingénieur en chef au corps royal des mines, est le premier qui ait appelé l'attention, en France, sur les minerais de fer des houillères, et qui ait appris à les traiter en grand, d'après les procédés anglais.

Pendant son séjour à Geislautern, il avait voulu tenter un premier essai, pour le traitement du minerai houiller. Cette expérience ne fut pas couronnée d'un plein succès. Peu d'années après, différens autres essais eurent lieu, et n'en obtinrent pas davantage. Ce savant ingénieur, qui avait beaucoup vu et beaucoup observé pendant ses nombreux voyages, pensa que les dépôts ferrifères des terrains houillers se rattachaient à un fait général; en effet, sur quelques renseignemens qu'il avait recueillis à l'étranger, sur la nature et le gisement des minerais de fer anglais, il se persuada que les minerais de fer des houillères étaient de la même formation que les terrains houillers, et que toutes les couches de houilles renfermaient des couches plus ou moins abondantes de minerais.

Forcé, par les événemens de 1813 et 1814, d'abandonner l'Illyrie, il rentra en France, et dès lors son premier soin fut de vérifier ses conjectures. Appelé à Saint-Etienne, il reconnut bientôt, sur plusieurs points, des gisemens importans de minerais de fer dans le bassin houiller. Pendant 1815, 1816 et 1817, il entreprit à ses frais le voyage d'Angleterre; et, durant son séjour, il en étudia avec soin la constitution géologique; il observa les divers modes de traitement mis en usage, les améliorations introduites dans les exploitations et dans les travaux métallurgiques, enfin l'utilité des chemins de fer. Il reconnut là que, comme par-

tout, les dépôts houillers accompagnaient les mêmes minerais de fer, que les formations houillères appartenaient toutes à la même époque, et qu'elles présentaient dans leurs gisemens les mêmes circonstances.

De retour à la fin de 1817, M. de Gallois publia un mémoire fort détaillé sur la nature et le gisement de ces minerais connus sous le nom de *fer carbonaté lithoïde*, et, peu de temps après, il organisa, pour les exploiter, une Compagnie anonyme sous le nom de Compagnie des mines de fer de St-Etienne. Il demanda, pour son établissement, la concession des minerais de fer du bassin houiller de St-Étienne, etc.; celle du terrain houiller et des mines de la Chaux et de Terre-Noire; il sollicita du gouvernement et obtint la permission de construire 5 hauts-fourneaux au coke, et une forge à l'anglaise pour la conversion de la fonte en fer malléable. A cette époque, il publia un autre mémoire rempli d'intérêt sur les chemins de fer, il fit connaître les avantages de ces nouveaux moyens de communication, et provoqua leur établissement en France.

En créant des établissemens inconnus dans le pays, en important en France une industrie nouvelle, M. de Gallois devait rencontrer de nombreuses difficultés : il sut les aplanir; sa persévérance et son génie surent triompher de tous les obstacles. Il ne jouit pas long-temps de sa gloire et du fruit de ses travaux : à peine l'établissement qu'il avait créé était-il en activité, qu'une mort prématurée vint l'enlever à ses nombreux amis et aux arts industriels auxquels il venait de rendre un si grand service. Peu avant, il avait reçu la récompense la plus flatteuse, la distinction la plus honorable due à son mérite, la croix de la légion-d'honneur et une médaille d'or. C'est donc à ce savant et modeste ingénieur que la France métallurgique doit une partie de sa prospérité; c'est lui qui a introduit en France le traitement des minerais *lithoïdes*, et qui a donné dans ce département cette impulsion aux établissemens de hauts-fourneaux et forges à l'anglaise qui servent aujourd'hui de modèle à toutes les entreprises de ce genre. Sa mémoire sera à jamais chère aux habitans de Saint-Étienne.

HAUTS-FOURNEAUX

De la Compagnie des mines de fer de Terre-Noire, près de la route de Lyon, à 4 kilomètres de St-Etienne.

Ces deux hauts-fourneaux ont été construits par M. de Gallois : le premier, commencé en 1819, ne fut terminé qu'en 1821. Le second, commencé en 1823, fut terminé en 1824 : ils ont 45 pieds d'élévation depuis le fond du creuset jusqu'au gueulard ; leur forme extérieure est celle d'une pyramide quadrangulaire. L'intérieur des fourneaux se divise en deux parties inégales, savoir : le creuset, dont la forme est celle de deux cônes opposés base à base.

C'est dans la cuve que se prépare et s'opère la fusion, et dans le creuset que la fonte se rassemble. Une cheminée cylindrique est placée au-dessus et porte une ouverture appelée *gueulard*, par où l'on charge régulièrement et attentivement le fourneau d'un volume ou d'un poids déterminé *de coke, de minerai et de castine.*

Une soufflerie, mue par une machine à vapeur de 45 pouces, de la force de 80 chevaux, fournit du vent aux deux hauts-fourneaux et au feu d'affinerie. L'oxigène de l'air met en combustion toute la colonne de coke et le minerai qui remplit le fourneau. Le charbon s'empare de l'oxigène du minerai, et la castine forme, avec l'alumine et la silice du minerai, une sorte de verre terreux, opaque, qui constitue les *laitiers* que l'on fait écouler par une ouverture pratiquée au-dessus du bord supérieur de la plaque appelée *dame*. Le métal, réduit à l'état de fonte, tombe goutte à goutte dans le creuset. Lorsque le creuset, qui peut contenir environ 24 pieds cubes de fonte, est rempli, ce qui arrive de 12 en 12 heures, on le vide en perçant le *chio*, et le métal s'écoule en dehors et va se mouler en saumons sur une aire de sable préparée à cet effet sur le sol de la fonderie.

Les minerais de fer que l'on traite dans les hauts-fourneaux de Terre-Noire, sont : 1° le *fer carbonaté lithoïde*, fer des houillères dont la richesse varie beaucoup et dont les plus pauvres contiennent de 17 à 20, et les plus riches de 40 à 50 pour cent. Ces minerais sont, jusqu'à ce jour,

très-insuffisans : on espère que, dans peu d'années, le bassin houiller étant mieux connu, on trouvera assez de minerai pour alimenter les hauts-fourneaux. Le gisement du fer des houillères de St-Etienne est le même que celui des couches de houille qu'il accompagne. On le rencontre en masses de quelques décimètres d'épaisseur, au-dessus, au-dessous et même dans l'épaisseur des couches de houille ; dans ce dernier cas, il est le plus souvent à l'état de sulfure. Il se rencontre aussi en rognons isolés et en petites veines dans les schistes houillers interposés entre les grès houillers ; son poids est presque le seul caractère qui le fasse distinguer des grès et des argiles schisteuses qui accompagnent la houille ; et souvent même, à bien dire, ce minerai n'est autre chose que ces grès imprégnés de fer carbonaté. Le minerai est grillé avant d'être porté aux fourneaux : à cet effet, quatre fours sont construits près de la halle au chargement.

2° Le fer oxidé rouge à gangue siliceuse, d'une nature riche, que l'on exploite dans le mica-schiste, près de la limite du terrain houiller, et qui s'y rencontre en abondance.

3° Le minerai de fer (*oolithique*) de Villebois, département de l'Ain, celui-ci étant à base calcaire, est employé avec avantage comme fondant et mélangé avec les minerais réfractaires.

4° Enfin, les minerais en grains des environs de Gray, département de la Haute-Saône, dont la base est aussi calcaire ; ces deux derniers ne sont pas soumis au grillage.

La castine, employée comme fondant, est une marne calcaire tirée de Sury-le-Comtal ; quelquefois c'est du calcaire de la Bourgogne. Le combustible est sur les lieux : l'établissement a été élevé sur le terrain houiller destiné à son affouage. Cette concession, appelée concession de *Terre-Noire*, présente une surface de 5 kil. 720 mèt. carrés, et fournit de la houille de très-bonne qualité, principalement celle provenant du puits de *la Chaux*. Le coke se fabrique soit à l'air libre, soit dans des fours à coke, sur une aire très-étendue et à la hauteur des étalages, situation des plus heureuses, tant pour l'économie que pour la surveillance et les soins que cette opération exige continuellement.

Les deux hauts-fourneaux de Terre-Noire peuvent produire annuellement de 3 à 4 millions de kilogr. de fonte

propre à la fabrication du fer, et consommer, terme moyen, de 2 à 3 parties de coke, 2 1/2 à 3 de minerai et 3/4 de castine par tonne de fonte obtenue.

Attenant aux fourneaux est un atelier de moulerie, dans lequel on exécute toute sorte de pièces en fonte de seconde fusion. Un alésoir sert à la fabrication des cylindres et corps de pompe. Un vaste atelier de forges et de laminage est en construction, les fondations en sont jetées depuis long-temps; une machine de 40 pouces et tout le matériel nécessaire sont achetés et donnent l'espoir de voir bientôt compléter cet intéressant établissement, qui est remarquable par sa bonne construction, et qui pourrait soutenir la comparaison avec ce qu'il y a de plus parfait en ce genre chez les anglais.

Conseil d'administration. MM. Jovin-Deshayes, Boggio, H. Thiollière.—*Employés.* MM. Remel, Bertrand, Gallois fils, Coignet, caissier.

FORGES DE JANON.

Cet établissement appartient à la *Compagnie des fonderies et forges de l'Isère et de la Loire.* Il a été élevé, en 1821, par MM. Frèrejean père et fils et Henri Roux. Cette même compagnie possède à Vienne (Isère) un haut-fourneau, une fonderie de seconde fusion et un atelier pour la fabrication des machines à vapeur, construits en 1813; à la Voute (Ardèche), quatre hauts-fourneaux et deux fours à griller le minerai, construits en 1826; enfin, à Rive-de-Gier, un atelier pour la carbonisation de la houille.

La grosse forge de Janon est divisée en deux parties : dans la première, 2 machines de 30 pouc. et de la force de 28 chev. mettent en mouvement le gros marteau, une paire de laminoirs dégrossisseurs, et fournissent du vent à 2 feux de finerie; dans la seconde, une autre machine, de la force de 75 chevaux, fait mouvoir deux paires de laminoirs finisseurs pour les gros fers, un laminoir à tôle, une fenderie, et quatre paires de laminoirs pour les petits fers d'échantillon, plats, ronds, carrés ou en cercles, enfin le tour et la cisaille. Ces machines sont à basse pression; elles consomment 22,700 kil. de charbon en 24 heures.

On distingue, dans la fabrication du fer d'après les procédés anglais, trois opérations principales qui, par la di-

vision du travail et par la puissance des moteurs employés, procurent la production la plus prompte et la plus étonnante de l'industrie métallurgique. En effet, des pièces pesant 50 liv., longues de 12 à 20 pouces seulement, n'ont besoin que de passer sept fois dans les diverses cannelures de deux paires de cylindres pour devenir barres de 11 à 14 pieds de longueur. Cette opération s'opère en une minute environ; et comme la barre est achevée dès qu'elle a passé dans les sept cannelures de ces deux paires de cylindres, on porte une nouvelle pièce dans la plus grande cannelure de la première paire, aussitôt que la barre en œuvre l'a quittée; d'où il s'ensuit qu'il y a toujours, en moins de deux minutes, deux barres achevées complètement.

La première de ces opérations, appelée finerie en Angleterre, et que nous appelons mazeage, consiste à décarboniser la fonte pour la préparer aux opérations d'affinage proprement dit; elle s'exécute dans des feux analogues aux feux d'affinerie française. La combustion y est de même excitée par le vent de la soufflerie: mais on consomme du coke au lieu de charbon de bois. La fonte, ainsi préparée, est appelée *fine-métal* (fin métal).

La seconde, dite puddlage, consiste à amener le *fine-métal* à l'état de fer malléable, fer en barres. Ce travail s'opère dans des fours à reverbères dits fours de puddlage. Lorsque le fer est suffisamment affiné, on cingle la loupe au marteau, puis on l'étire au laminoir en grosses barres plates. Deux minutes ordinairement suffisent pour former une pièce; une loupe succède à l'autre sans interruption, de manière que le produit d'un fourneau, qui est d'environ 1500 kilogr., est ébauché en un quart d'heure. A la fin du cinglage, on plie la barre qui a servi à manœuvrer la loupe, jusqu'à ce qu'on parvienne à la casser, en sorte qu'il en reste toujours un morceau qui fait partie de la pièce obtenue.

Par cette seconde opération, le fer n'est encore qu'ébauché; mais on peut, dans certains cas, de cette première façon, produire ainsi immédiatement des pièces propres au commerce; le fer résultant de ces première et seconde opérations est appelé *fer brut*; cette qualité peut être employée avec avantage et économie dans la fabrication des instrumens aratoires, des gros outils, et dans la construction des

édifices publics et particuliers. On obtient avec de la fonte puddlée directement, sans la passer au mazeage, un fer plus cassant et moins pur que le fer brut ordinaire : il ne s'emploie généralement que pour la fabrication des clous cassans, il porte le nom de fer n° 0.

La troisième opération enfin que subit le fer, est un *corroyage* par lequel on fait perdre au fer brut les scories qu'il peut retenir, en lui faisant acquérir plus de malléabilité et d'homogénéité. Après avoir coupé de longueur les barres ébauchées, obtenues de l'opération précédente, on les réunit en trousses et on les chauffe jusqu'à la température soudante. Passé au laminoir et réduit en barres marchandes, ce fer prend le nom de *fer n° 1 ;* il est plus doux et de meilleure qualité que le *fer brut*, et peut être employé à presque tous les usages.

Les fers hors de service de toutes espèces provenant des débris de fabrication, etc., mis dans un four à puddler à sole de sable, dit four à riblons, étant chauffés au blanc et soudés au moyen de la pression qu'exerce l'ouvrier avec un râble, sont mis en loupes pour être battus au marteau, ils subissent la même opération que le fer n° 1. Ce fer est d'une qualité supérieure en ce qu'étant bien plus épuré que l'autre, il est flexible à froid, très-nerveux, et peut supporter à chaud toutes les épreuves des fers finis.

En Angleterre, on donne quelquefois au fer un *second corroyage*, qui lui fait prendre alors le nom de fer n° 2 ; chacune de ces opérations augmente les déchets et les frais, mais elle ajoute au prix et à la bonne qualité du fer. En France, on ne fabrique généralement que des fers n° 0, n° 1 et n° 3.

La forge de Janon est à très-grande proximité du chemin de fer de St-Etienne à Lyon ; elle tire ses fontes de ses hauts-fourneaux de la Voulte, et prend le combustible nécessaire à sa consommation dans le terrain même sur lequel elle est bâtie. Elle se compose de deux feux de finerie, quatorze fours à puddler, huit fours à rechauffer le fer (*mill-furnasse*), de deux fours à tôle et d'une fenderie. La machine soufflante a un cylindre de quatre pieds de diamètre, et fournit 1440 pieds cubes de vent par minute.

La forge de Janon est, sans contredit, une des plus im-

portantes qu'il y ait en France ; elle fabrique 120,000 kil. de fer par semaine, et peut passer plus de 8,000,000 par an, en consommant une quantité d'environ 11,000,000 pesant de fonte. Elle passe, par jour, à peu près 8,000 kilogr. de gros fer, 6000 de fer moyen, 2000 de petit, 2500 à 3000 de tôle, et 6000 de verges. La quantité des petits fers ronds, carrés et de toutes dimensions, varie selon les demandes et la consommation.

Soixante ouvriers sont occupés journellement dans l'atelier, ainsi que douze manœuvres et pareil nombre d'enfans. Leur salaire est de 8 fr. par jour pour les maîtres fondeurs, de 4 à 5 fr. par jour pour les ouvriers, de 2 fr. pour les manœuvres, et de 1 à 1 fr. 50 cent. pour les enfans. L'administration se compose d'un directeur, d'un caissier, d'un chef de fabrication et de deux employés ; ceux-ci surveillent l'établissement pendant le travail.

Le déchet moyen des fontes, à la forge de Janon, pour leur réduction en fer en barres, est comme 14 à 10 ; ainsi il faut 1400 kilogr. de fonte pour obtenir 1000 kil. de fer.

La consommation journalière de l'usine, en combustible, est d'environ 130 hectolitres de coke. Environ les 2/3 du coke employé provient des mines de Létang, et se fait sur place dans des fours. Le reste, provenant des mines de la chaux, etc., se fait à côté de l'usine, en plein air. Le coke fabriqué revient à 1 fr les 100 kil. le gros et 40 c. le menu. Tout le charbon employé provient des mines environnantes.

Les prix des fers fabriqués, très-variables, sont aujourd'hui

de 38 fr.	les gros fers,	les 100 kilogrames,
41	les moyens,	id.
45	les petits,	id.
55	les martinets,	id.
72	les tôles,	id.

La compagnie des fonderies et forges de l'Isère et de la Loire est concessionnaire des mines de houille de Janon et de celles de Côte-Thiollière.

Toute la houille provenant des concessions de Janon et de la Côte-Thiollière, est convertie en coke et se consomme dans les établissemens de la compagnie. Le coke destiné à

l'affouage des hauts-fourneaux de Vienne et de la Voulte se prépare à Rive-de Gier, où la compagnie possède un entrepôt et un atelier. Cet atelier se compose de 46 fours à coke, qui ont environ 4 m. 54 c. de long sur 2 m. 59 c. de large; il sont à voûte surbaissée. On n'emploie, dans la fabrication du coke, que de la houille menue: on laisse perdre les produits volatils de ce combustible. Dans cette opération, son volume augmente d'autant plus que la houille est grasse et de première qualité; elle perd ordinairement environ 40 pour 0/0 de son poids.

Le nombre d'ouvriers employés à la carbonisation de la houille est de 36: leur salaire est de 2 fr. à 2 fr. 50 c. par jour. Le coke ainsi fabriqué revient à 1 fr. 20 c. le quintal métrique. De Rive-de-Gier le coke est expédié par eau à l'établissement de Vienne et à celui de la Voulte; la consommation journalière de l'établissement de Vienne est d'environ 12,000 kilogr., celle de la Voulte de 36,000 kil. par 24 heures de fondage pour deux hauts-fourneaux. Le prix du transport que paie la compagnie, de Rive-de-Gier à Janon, est de 0,70 c. par quintal métrique, et de 50 c. sur le canal. Elle paie les transports, de Givors à la Voulte, à raison 0,65 c. le quintal métrique à la descente, et à 1 fr. 50 c. à la remonte. Les transports de cette nature, que la Compagnie fait effectuer par entreprise, peuvent s'élever à 55 ou 60,000 kilogr. par jour, tant à la descente qu'à la remonte; ce qui produit, pour 300 jours, la quantité de 180,000 quintaux métriques. Ces prix seront susceptibles d'une diminution quand le chemin de fer sera terminé.

La Compagnie possède un établissement à Vienne (Isère), qui se compose d'un haut-fourneau et d'ateliers accessoires sis sur la rivière de Gère, à deux kilomètres de cette ville.

Le haut-fourneau de Vienne a la forme d'une pyramide quadrangulaire à sa base et celle d'un cylindre légèrement conique au-dessus. Il a 36 pieds de haut et 10 pieds de large aux étalages. L'atelier de moulerie se compose de quatre fourneaux à reverbères et deux fours à la *Wilkinson*, pour la fonte de toute sorte de pièces de seconde fusion.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage de faire connaître les usines qui sont étrangères au département; néanmoins nous ne terminerons pas cet article sans dire un mot

des mines de fer de la Voulte, appartenant à la Compagnie des fonderies et forges de l'Isère et de la Loire.

Les mines de fer de la Voulte sont situées auprès de la petite ville de ce nom, et ne sont distantes du Rhône que d'environ un kilomètre. Le minerai s'y trouve presque dans toutes les variétés, à l'état de carbonate, d'oxide, d'hydrate, de sulfure, et quelquefois même à l'état oligiste. Dans ce cas, il ne présente pas de cristaux, mais sa cassure est à gros grains imperceptibles, ayant l'aspect métallique.

La richesse du minerai est très-grande : dans les échantillons de choix, elle donne de 60 à 70, et dans les plus pauvres de 30 à 40 pour cent. Les minerais de fer de la Voulte sont de la nature de ceux qui sont connus en géologie sous le nom de fer des terrains calcaires. Les couches de fer de la Voulte sont enclavées dans une roche calcaire grise compacte, à grains fins, renfermant des coquilles fossiles, et notamment beaucoup d'ammonites de toutes les dimensions. Ce calcaire, appelé calcaire jurassique, est superposé lui-même au terrain houiller qui occupe toute la vallée de Privas.

Les couches sont au nombre de trois : l'une d'elles, la première, a 40 pieds d'épaisseur, mais elle est très-variable ; la seconde est en amas et paraît être formée de dépôts et d'alluvions ; la troisième, enfin, se compose de plusieurs couches de diverses puissances, qui n'ont pas une allure régulière et qui divergent tantôt dans un sens et tantôt dans un autre. La couche principale est exploitée régulièrement par galeries ; elle incline de 60 degrés à l'horizon : sa direction est du sud-ouest au nord-est ; sa puissance et l'abondance du minerai sont telles, qu'elles pourraient fournir pendant long-temps à l'alimentation de dix hauts-fourneaux. Une heureuse disposition du terrain permet de charger le minerai à la mine, sur un chemin de fer qui le conduit sur une aire d'où on le charge sur les hauts-fourneaux, après l'opération du grillage. L'étendue des mines de fer de la Voulte est d'environ six lieues carrées.

Nous terminerons cette Notice par une petite description de l'établissement de carbonisation que la Compagnie des fonderies et forges de l'Isère et de la Loire possède à Rive-de-Gier.

FOURNEAU A FABRIQUER LE COKE.

Il a la forme octogone, dont deux côtés parallèles sont plus allongés, ce qui donne au four la forme d'un berceau, dont les deux extrémités se raccordent à un segment de voûte sphérique. Les deux extrémités du fourneau, dans le sens du grand axe, sont occupées par les deux portes qui servent à enfourner la houille et à défourner le coke. Ces deux ouvertures sont faites comme les portes d'un four à cuire le pain; elles ont 45 centimètres de haut et 60 de large. Les fours à coke sont construits partie en briques rouges siliceuses et partie en briques blanches; ils ont environ 4 mètres 54 c. de long sur 2,59 de large intérieurement; la voûte, dans sa plus grande hauteur, n'a qu'un mèt. 10 c.

La sole du four est en terre glaise bien tassée et battue avec des maillets. L'appui des deux portes est formé d'une large plaque de fonte placée extérieurement et à l'abri du contact du feu. Le milieu du four est percé d'une ouverture d'un pied en carré qui donne passage à la flamme, à la fumée et aux parties volatiles de la houille qu'elles entraînent. La cuisson du coke dure 24 heures. Lorsqu'elle est opérée, on vide les fours avec des ringards et des râbles, et on étend le coke sur le sol, jusqu'à ce qu'il soit éteint et parfaitement refroidi : on recharge de suite; la charge de chaque four est de 32 hectolitres, qui produisent à peu près le même volume en coke, mais avec 65 pour cent de différence sur le poids.

Les portes des fours sont des châssis en fer croisé dans le sens de la hauteur et de la largeur. L'intervalle en est rempli par des briques ou des débris empâtés dans de la terre glaise; ces portes se placent de champ sur les parois extérieures de la porte du fourneau, et se luttent avec des pâtons de terre glaise ramollie et pétrie avec du foin haché.

FORGE DE S.-JULIEN, PRÈS S.-CHAMOND,
De MM. Ardaillon, Bessy et Ce.

M. J. Bessy persuadé que l'établissement d'une forge à l'anglaise pouvait présenter de grands avantages en France, fit en 1820 le voyage d'Angleterre, d'où il fit venir les machines et les ouvriers nécessaires à la création de ce nouveau

genre d'industrie. A son retour, il organisa une société en commandite qui lui confia l'exécution de cette entreprise; il mit tant d'intelligence et tant d'activité dans les constructions, qu'un an s'était à peine écoulé que le bruit du marteau vint apprendre à toute la contrée qu'elle possédait une industrie nouvelle et un établissement de plus.

La forge de St-Julien se compose d'une machine à vapeur dont le cylindre a 38 pouces de diamètre, de la force de 70 chevaux, qui en même temps qu'elle faisait mouvoir le marteau, les laminoirs dégrossisseurs, les laminoirs finisseurs et la cisaille, servait encore de moteur à la soufflerie d'un feu d'affinerie. Depuis quelques années, cette force a été employée à faire mouvoir une fenderie à l'anglaise. Une autre machine de 30 p., de la force de 30 chev., sert uniquement à la fabrication des fers de petits échantillons et fait mouvoir le tour.

Cette forge consomme des fontes de Bourgogne et celles provenant des hauts-fourneaux de l'Orme qu'elle a fait construire à peu de distance de St-Julien. Sa consommation annuelle est de 6 à 7 millions de kilog. de fonte, et ses produits de 4 à 5 millions de kilogr. de fer.

HAUTS-FOURNEAUX DE L'ORME,

près St-Chamond, sur la route de Lyon.

Cette même société a fait construire, en 1826, deux hauts-fourneaux jumeaux alimentés au coke, dont l'élévation est de 48 pieds, et la forme intérieure à peu de chose près la même que celle des hauts-fourneaux de Janon, dont nous avons déjà parlé.

On y traite les minerais en grains des environs de Gray, (Haute-Saône), ceux du pays et les scories de forges qui, avant eux, n'avaient aucune valeur, et occasionaient même des frais pour les transporter hors de l'usine. Le fondant qu'ils emploient est calcaire et provient de Villebois (Ain). La soufflerie est mue par une machine à vapeur de 38 pouces. Un vaste régulateur à eau reçoit l'air et le lance dans les fourneaux par des conduits de fonte, sous la pression d'une colonne d'eau de quatre pieds. Deux feux d'affinerie sont activés par le vent de cette soufflerie, et convertissent, en *fine métal* pour la forge, la fonte produite par les hauts-fourneaux. Un atelier de moulage est attenant aux hauts-four-

neaux : on peut y exécuter, à découvert et au châssis, toute espèce de pièces de fonte de première ou de seconde fusion.

La production annuelle de cet établissement peut s'élever à 4 millions de kil. de fonte propre à la fabrication du fer, et à 700,000 kilogr. de fonte grise propre à la moulerie.

FORGES DE LORETTE, PRÈS RIVE-DE-GIER.

Cet établissement a été créé, en 1823, par MM. Neyrand frères et Thiollière, de St-Chamond. Le marteau, les dégrossisseurs, les finisseurs, la fenderie, huit laminoirs pour faire de petits échantillons et le tour, sont mus par une machine à vapeur de la force de 60 chevaux. Une autre machine de la force de 25 chevaux sert uniquement à fournir le vent nécessaire à deux fours de *finerie*.

Cette forge n'a point encore fait élever de hauts-fourneaux; elle tire ses fontes de la Bourgogne, de la Champagne et de la Franche-Comté : elle emploie aussi les fontes des hauts-fourneaux de Janon. Elle fabriquait, en 1828, environ 5 millions de kilogr. de fer de tous échantillons, dont la qualité est très-recherchée des consommateurs.

Il existe encore une petite forge à l'anglaise à St-Chamond; elle est mue par une petite machine à vapeur : ses produits, qui peuvent s'élever à 1,500,000 kilogr. de fer, sont très-estimés. Les travaux de cet établissement ont été momentanément suspendus.

Une autre forge avait été également élevée par les anglais Ims et Ce, sur le ruisseau de Gier et tout près de la Grande-Croix, sur la route de Rive-de-Gier. Cet établissement produisait 1,500,000 kil. de fer par année, et était très-bien placé. Ses travaux ont aussi été suspendus.

CHEMINS DE FER.

Il est aujourd'hui généralement reconnu que les obstacles qui s'opposent en France aux progrès des exploitations minérales et de l'industrie métallurgique, sont particulièrement dus à l'imperfection des communications intérieures; d'où il résulte ou un manque absolu de débouchés ou une surcharge

énorme dans le prix des produits que l'on veut transporter à quelque distance. Ce grave inconvénient est surtout sensible dans le commerce de la houille ou charbon de terre. Ce combustible, qui ne vaut sur les mines qu'environ 12 f. par tonne (1000 kilogr.), terme moyen, se vend cependant 30, 40, 50 et même 60 fr. sur la plupart des points du territoire. L'augmentation de prix qui pèse sur le consommateur est ainsi de trois fois et plus celui de la houille, pour peu que la distance à parcourir soit grande.

En effet, cette masse de combustible formait, dès 1825, un total de près d'un million et demi de tonnes, qui, au prix moyen de 12 fr. sur la mine, représente une valeur de près de 18 millions; cette valeur étant plus que triplée par les frais de transport, impose aux consommateurs une charge de plus de 54 millions de fr., dont les 2/3 sont occasionés par les difficultés des communications. Le département de la Loire est celui qui présente les exploitations de houille les plus nombreuses et les plus importantes. Sur les 1500 mille tonnes livrées annuellement à la consommation, il en fournit, à lui seul, près de la moitié, dont la qualité est la meilleure de France (*Mémoire de MM. Mellet et Henry*).

En présence d'une aussi grande masse de combustible, la construction de nouvelles voies devenait impérieuse. C'est ce besoin que ressentaient le pays houiller et les contrées qu'il doit approvisionner, qui a commandé l'importation des chemins de fer, en anglais *rails roads*.

Le principal objet de la construction des chemins à ornières de fer ou d'autre matière est de former des surfaces dures, unies et d'une longue durée, sur lesquelles puissent tourner avec facilité les roues des voitures. Ces surfaces se composent de barres ou ornières de fer élevées à quelque distance du niveau du sol, placées parallèlement et séparées par un chemin couvert de graviers; de sorte qu'une route à ornières saillantes réunit l'avantage d'un passage commode pour la marche des chevaux, à celui de placer les roues sur des surfaces à la fois solides et unies. Les roues en fonte des chariots faits pour ces sortes de chemins sont retenues sur les barres par des rebords qui leur servent de guide, et leur circonférence est dure et parfaitement unie. En voyant avec quelle facilité le chariot le plus lourd peut être mis en

mouvement sur un chemin ainsi construit, on ne peut qu'être étonné de ce qu'un moyen si simple, si puissant et si économique ne soit pas plus généralement employé en France (*Tredgold, Traité sur les chemins de fer*).

CHEMIN DE FER DE SAINT-ÉTIENNE A LA LOIRE.

Le chemin de fer de St-Etienne à Andrézieux est le premier qui ait été construit en France; il est à simple voie, il part du pont de l'Ane sur la route de St-Etienne à Lyon, et aboutit au port d'Andrézieu sur la Loire. Il est principalement destiné au transport de la houille du bassin de Saint-Etienne, qui s'exporte par ce fleuve sur tout le littoral de la Loire et dans le bassin de la Seine. Sa longueur totale est de 18,000 mèt. et de 23,000 avec les embranchemens. Le tarif est de 0,1 c. 86 par hectolit. de houille pesant 80 kilogr., et par 50 kilog. de toute autre matière, pour chaque kilom., tant à la descente qu'à la remonte. C'est au savant ingénieur, qui a créé pour la France minérale une école royale des mineurs, et pour l'industrie métallurgique la première fabrique d'aciers par des procédés nouveaux, à qui le département de la Loire, et l'on peut dire la France entière est encore redevable de l'importation de ce nouveau moyen de communication.

Ce chemin est construit en fonte et à ornières saillantes; les *barreaux* ou *rails* ont 1 mètre 14 centim. de longueur et s'appuient, à chaque extrémité, sur des *dés* en pierre percés de deux trous pour assujétir les brides et les fixer solidement. Les chars ou *wagons* sont à quatre roues en fonte à double rebords, pour les maintenir sur la voie, et sont munis d'un frein pour ralentir le mouvement. Chaque *wagon* peut contenir 30 hectolitres pesant environ 2400 kilog. Deux chevaux descendent 6 *wagons* ainsi chargés et les remontent vides. Cette distance de 18 mille mètres est parcourue en 2 heures de temps à la descente, et en 4 à la remonte. Des grues mobiles et à poste fixe sont disposées pour opérer le déchargement des *wagons* dans les magasins.

CHEMIN DE FER DE SAINT-ÉTIENNE A LYON.

Avant l'entier achèvement du chemin de fer de *St-Etienne à la Loire*, et dès que l'on put se convaincre que ces moyens de communication le disputaient en célérité et en économie aux canaux de petite navigation, plusieurs compagnies se sont mises sur les rangs pour obtenir la concession de celui de *St-Etienne à Lyon*. MM. Seguin frères, Biot et Comp[e] ayant offert, par leur soumission, les prix les plus avantageux, ont obtenu la concession. Ce chemin commence au pont de *l'Ane*, point de départ de celui de Saint-Etienne à la Loire ; il devra aboutir à la presqu'île de Perrache à Lyon, passant par la vallée de Janon, par Saint-Chamond, la vallée de Gier, longeant le canal de Givors jusqu'au Rhône, et de là remontant la rive droite de ce fleuve jusqu'au pont de la Mulatière, à l'extrémité de la presqu'île. Il sera construit à double voie, et se mettra en communication avec le chemin de la Loire. La voie de ces deux chemins aura la même largeur, et, par un traité passé entre les deux compagnies, les *wagons* pourront rouler sur l'un et sur l'autre chemins sans être obligés d'être déchargés : sa longueur est d'environ 59 mille mètres depuis St-Etienne jusqu'à Lyon. Outre les ouvrages de terrassemens, les déblais et les remblais, les travaux d'art se composent de 112 ponts, du percement d'une montagne près de Terre-Noire, sur une longueur de 1500 mètres, et de plusieurs autres percées dans la vallée de Gier.

Lorsque ce chemin de fer sera livré au public, la charmante vallée de Janon offrira, au sortir du souterrain, un coup d'œil peut-être unique en France. D'un côté, les hauts-fourneaux de la Comp[e] des mines de fer, de l'autre les forges, les laminoirs et les martinets de la Comp[e] des fonderies et forges de la Loire et de l'Isère, coupés par le chemin de fer, donneront une idée du territoire de Birmingham. Le péage de ce chemin est de près de 10[c] par mille mètres et par tonne, tant à la descente qu'à la remonte. Ainsi 100 kil. paieront, de Lyon à St-Etienne, environ 5 f. 90 [c].

Les barreaux de ce chemin à double voie seront en fer laminé. Des machines locomotives remplaceront les chevaux; elles seront placées en avant ou au centre de chaque convoi.

Dans le dernier cas, elles mettront en mouvement les chariots de devant et traîneront ceux de derrière.

Des embranchemens seront disposés pour desservir tous les établissemens importans qui se trouveront à la portée de ce chemin sur la ligne qu'il parcourt. Les travaux sont poussés avec la plus grande activité sur tous les points, et malgré les grands travaux d'art que les accidens du terrain ont nécessités, il est à présumer que ce nouveau moyen de transport sera achevé pour une époque assez rapprochée. Déjà la partie comprise entre Rive-de-Gier et Givors est mise en activité.

CHEMIN DE FER D'ANDRÉZIEUX A ROANNE.

MM. Mellet et Henry, anciens élèves de l'école polytechnique, ont obtenu la concession de ce chemin, dont la longueur sera d'environ 67,000 mètres, et le péage de 14 c. 50^{m} à la descente, et 17 c. 50^{m} à la remonte, par kilomètre et par tonne.

Lorsque les deux autres chemins de fer, celui de Lyon à Saint-Etienne, qui a 59,000 mètres, et celui de Saint-Etienne à Andrézieux, 18,000 mètres, seront terminés, ces chemins de fer, sur une ligne continue de Lyon à Roanne, en passant par St-Etienne, parcourront une distance d'environ 144,000 mètres ou 36 lieues de poste. Il n'y a point, en Angleterre, de chemin de fer aussi long (*Aperçu sur l'industrie de St-Etienne, par M. Smith*).

Quand les trois chemins de fer dont nous venons de parler seront terminés, la totalité des droits à payer, de Lyon à Roanne, sera d'environ 19 fr. par mille kilogr., et il est à présumer que presque toutes les marchandises du midi de la France, qui se transportent par mer dans l'ouest ou à Paris, s'expédieront, en temps ordinaire, et surtout en temps de guerre maritime, par le Rhône jusqu'à Givors, où elles passeront par le chemin de fer jusqu'à Roanne, et de là par la Loire ou le canal de Digoin, celui de Briare et la Seine, jusqu'à destination.

FABRICATION DES LACETS.

Parmi les établissemens qui s'occupent de la fabrication des lacets, celui de MM. Richard-Chambovet et Ce, à Saint-Chamond, renferme 800 métiers qui sont *mis en mouvement* par deux machines à vapeur à rotation, et trois roues hydrauliques. Cette industrie a dû principalement sa prospérité à l'ordre et à l'économie vers lesquels tous les efforts de cet habile manufacturier ont été constamment dirigés, et qui lui ont permis en peu de temps d'offrir ses produits en concurrence avec ceux des fabriques d'Allemagne.

Il commença par établir trois métiers; il en eut vingt en 1809, et en 1812 quatre-vingts étaient en activité : ils furent alors mis en mouvement par une machine à vapeur. Plusieurs fabricans de St-Chamond et de St-Etienne, avertis du succès de cette entreprise, s'adonnèrent aussitôt à cette nouvelle industrie; ils suivirent les traces de M. Richard, et bientôt il eut plus de douze concurrens. Le nombre des métiers qui se sont établis successivement, tant à St-Chamond qu'à St-Etienne, a été,

En 1807, de	3 métiers;	En 1814, de	150;
En 1809,	20;	En 1816,	240;
En 1812,	110;	Et en 1824,	2200.

Sur ce nombre, la seule maison Richard en possède plus de 800. Ces 2200 métiers, qui sont actuellement en activité, fabriquent 176 mille aunes de lacets par jour. En y comprenant la nuit, lorsque les demandes sont actives, cette quantité peut s'accroître d'un tiers. Chaque métier, dont le mouvement est entièrement isolé, s'arrête dès qu'un seul fil vient à casser.

Ces métiers emploient, en matières premières, environ

60,000 kil.	coton, d'une valeur de	240,000 f.
30,000	fleurets de pays, Piém. et filés suiss.	360,000
14,000	soie de France, du Levant, d'Ital.	500,000
104,000	kilogr. d'une valeur de.	1,100,000 f.

La grosseur, la longueur et le poids fixe de chaque fil de

soie ou de coton sont proportionnés au n° du lacet à exécuter.

Ces matières, mises en œuvre et fabriquées, acquièrent une valeur double à peu près par les diverses préparations d'ouvraisons, de teinture et de fabrication. La concurrence qui s'est élevée entre les diverses fabriques de St-Etienne et de St-Chamond a réduit la vente des lacets au plus mince bénéfice; mais il en est résulté un grand avantage pour l'exportation au préjudice des fabriques d'Allemagne qui ne peuvent plus rivaliser pour les prix. St-Chamond et St-Etienne fournissent Amsterdam, Bruxelles, Leipsick, Anvers, Milan, quelques cantons suisses et les deux Amériques.

La seule manufacture de M. Richard fait vivre environ 300 ouvriers : 100 environ sont logés dans l'établissement, et 200 sont occupés au-dehors au dévidage et au doublage des soie, coton et fleuret et au cannetage. Elle emploie environ 600 quintaux de matières premières : la teinture et le blanchissage de ces matières occupent, toute l'année, un atelier de dix personnes, dont les frais s'élèvent à une somme de plus de 60,000 francs. L'économie est portée à un tel point, qu'une pièce de lacet coton blanc n° 2, qui pèse deux décagrammes, et qui a passé entre douze mains au moins pour les différentes opérations qu'elle est obligée de subir, est vendue au comptant, frais d'emballage compris, au prix modique de 25 c. 2/5 les 36 aunes métriques.

De même, un kilogr. de coton qui coûte 3 fr. 80 c. en sortant de la filature, est doublé, mouliné, teint ou blanchi, fabriqué en lacets, calendré, auné, plié en 40 demi-pièces de 18 aunes, encartonné, emballé, pour 4 fr. 66 c.; il est vendu, au comptant, au prix de 8 fr. 46 c. les 720 aunes. Ces 720 aunes font 5 grosses de lacet coton 4/4 de 144 aunes à la grosse; et ces 144 lacets, ferrés en laiton aux deux bouts, se vendent 2 fr. 80 c. au comptant. L'aunage, de 36 aunes par pièce, est fixe et invariable comme les qualités et les conditions de vente.

Aucune concurrence étrangère n'est à craindre aujourd'hui pour une manufacture qui a su porter l'ordre et l'économie dans la main d'œuvre à un tel degré de perfection.

ÉCOLE DES MINEURS.

L'école de mineurs de Saint-Étienne a été créée par une ordonnance royale du 2 août 1816, dans le but de remplacer les écoles pratiques de *Pesey* et de *Geislautern*, situées dans les anciens départemens du Mont-Blanc et de la Sarre, qui venaient d'être enlevés à la France. Elle fut composée d'un directeur et de trois professeurs pris parmi les ingénieurs des mines attachés à l'arrondissement de St-Etienne. Organisés par un règlement du ministre de l'intérieur, du 3 juin 1817, les cours de l'école ont commencé en février 1818. Son mobilier ne consistait alors que dans quelques débris des bibliothèques et collections des écoles de Pesey et de Geislautern. Les élèves, formés par les leçons de M. Beaunier, directeur, et de MM. *de Gallois*, *Desroches* et *Burdin*, qui en furent les premiers professeurs, firent bientôt connaître de la manière la plus avantageuse ce modeste établissement. Le nombre des élèves s'accrut rapidement, et les connaissances qu'ils ont répandues peu après dans les travaux métallurgiques et dans les exploitations de mines où ils ont été employés, ont recommandé à l'attention du gouvernement l'école des mineurs de St-Etienne.

Ces heureux résultats firent sentir le besoin d'augmenter les moyens d'instruction, ainsi que l'étendue de l'enseignement. La bienveillance du directeur général des ponts et chaussées et des mines fournit le moyen d'accroître la bibliothèque, ainsi que les collections minéralogiques et géologiques, et de construire un grand laboratoire dans lequel tous les élèves s'exercent aux manipulations chimiques. Enfin, en dernier lieu, le personnel de l'école a été augmenté d'un professeur et de deux répétiteurs chargés de surveiller les exercices des élèves dans les salles et au laboratoire, et de seconder les professeurs.

L'enseignement de l'école des mineurs comprend aujourd'hui les élémens de *mathématiques* et de *géométrie descriptive*, avec leurs applications à la *levée des plans*, au *dessin linéaire* et aux *constructions*, les élémens de la *physique*, la *chimie* et ses applications à l'analyse des substances

minérales et des produits des arts, la *métallurgie*, la *minéralogie* et la *géognosie*, l'*exploitation des mines*, les lois de l'équilibre et du mouvement, et leur application à la science des machines les plus employées principalement dans les mines et usines ; enfin la science des constructions.

Les élèves s'exercent, pendant leur séjour à l'école, au *dessin linéaire* et au *lavis*, ainsi qu'aux *manipulations chimiques*. Ils visitent les principales mines et usines des environs de St-Etienne et fournissent des mémoires accompagnés de plans explicatifs, avec des remarques critiques sur l'ensemble et les détails de ces établissemens. Leurs progrès sont constatés par des examens mensuels, d'après lesquels ils sont classés par ordre de mérite. Ils subissent, en outre, à la fin de chaque année, des examens généraux à la suite desquels ils sont classés définitivement, soit pour le passage d'une division à l'autre, soit pour la sortie de l'école.

Ceux qui se sont distingués par leur intelligence et leurs progrès dans toutes les parties de l'enseignement, reçoivent le titre d'*élèves brevetés de l'école des mineurs*. Le brevet leur est délivré par le *directeur général des ponts et chaussées et des mines*, sur la proposition du conseil d'administration de l'école. Chaque élève reçoit d'ailleurs un certificat constatant le genre et l'étendue de ses connaissances. Depuis l'année 1818, environ 150 élèves, parmi lequels plusieurs fils de propriétaires de mines et d'usines sont sortis de l'école des mineurs de Saint-Etienne. Le plus grand nombre ont trouvé place dans des établissemens industriels où ils ont rendu de véritables services. On peut citer, comme faisant honneur à l'école, la plupart de ceux qui sont demeurés dans le département de la Loire et qui ont dirigé ou dirigent encore quelques-unes des exploitations de mines les plus importantes de St-Étienne.

Les élèves de l'école des mineurs peuvent également être employés avec avantage à d'autres travaux que ceux des mines et usines. Par leurs connaissances dans les mathématiques, la *science des machines*, les *applications de la géométrie descriptive à la coupe des pierres*, la *levée des plans* et le *dessin*, ils sont très-capables de se rendre utiles dans les constructions des travaux publics. Ainsi, M. Beau-

nier a été secondé par quelques-uns d'entr'eux, dans la confection du chemin de fer de St-Etienne à Andrézieu. MM. Seguin et MM. Mellet et Henry en ont aussi attaché quelques-uns à leurs travaux.

Un professeur d'architecture et de construction a été attaché à cette école, qui déjà peut fournir à l'administration d'excellens conducteurs de ponts et chaussées, aux villes et aux communes de bons inspecteurs voyers. Ce nouveau cours vient d'être autorisé à une époque où tout le monde est frappé de la nécessité d'améliorer promptement nos chemins vicinaux, nos canaux et tout notre système de communications intérieures. La concession des travaux publics à des compagnies exécutantes, moyennant un péage, est un moyen de parvenir au but désiré, et le moment n'est peut-être pas éloigné, où ce mode de concession déjà appliqué *aux ponts*, *aux chemins de fer et aux canaux*, le sera également aux routes ordinaires. Ainsi, l'école de Saint-Etienne pourra fournir beaucoup de sujets pour les entreprises de ce genre, en attendant qu'une école de travaux publics, qui serait à celle des ponts et chaussées ce que celle de Saint-Étienne est à l'école royale des mines de Paris, puisse s'établir en France.

Il n'a point été question, dans ce qui précède, des conditions d'admission à l'école des mineurs. Voici quelles sont, à cette égard, les dispositions du règlement ministériel du 3 juin 1817.

Art. X. Les élèves sont admis par le *directeur général des ponts et chaussées et des mines*, sur la présentation des préfets des départemens.

Art. XI. Ces élèves seront pris, de préférence, parmi les fils ou neveux des mineurs, chefs ouvriers d'usines, maîtres mineurs, *directeurs des exploitations de mines et d'usines*.

Art. XII. Tout prétendant à l'admission adressera sa demande au préfet de son département, en produisant à l'appui, 1° un extrait de son acte de naissance, portant qu'il a l'âge prescrit par l'ordonnance du 2 août 1816 (15 à 25 ans); 2° un certificat d'un officier de santé attestant qu'il est d'une *bonne constitution*, et qu'il a été vacciné ou a eu la petite vérole; 3° un certificat du maire de sa commune, constatant qu'il est de *bonnes vie et mœurs*, indiquant en

outre s'il est fils ou neveu de mineur, chef ouvrier d'usine, maître mineur, directeur ou exploitant de mines ou usines.

Art. XIV. La demande, appuyée des pièces exigées par l'art. 12 ci-dessus, et d'un certificat d'instruction et de capacité délivré par l'examinateur, sera adressée par le préfet au *directeur général des ponts et chaussées et des mines*, qui statuera définitivement.

Les candidats qui se présentent pour l'admission ont généralement une instruction beaucoup plus étendue que celle exigée par l'art. 13 ci-dessus, et comme ils forment la grande majorité de ceux qui sont admis annuellement, l'enseignement est en raison des connaissances acquises par le plus grand nombre des élèves entrans. Il résulte de là un inconvénient : c'est que les élèves qui arrivent à St-Étienne, sans autre instruction que celle qu'on acquiert dans les écoles primaires, ne peuvent suivre avec autant de fruit les mêmes cours que leurs camarades plus instruits ; les efforts des professeurs, pour se mettre à leur portée, sont quelquefois inutiles, et ces élèves quittent l'école au bout d'un ou deux ans, sans y avoir fait de progrès marquans. Il serait à désirer que l'on exigeât, des candidats à l'admission, des connaissances plus étendues. Ils devraient au moins bien savoir *l'arithmétique*, et posséder quelques notions *d'algèbre* et de *géométrie élémentaire*. Enfin il serait nécessaire que tous fussent examinés par les ingénieurs des mines de leur arrondissement, et reçussent d'eux un certificat constatant d'une manière précise le degré de leurs connaissances. Ces certificats pourraient ensuite être transmis par *le directeur général des ponts et chaussées et des mines* au conseil d'administration de l'école, pour avoir son avis, avant de statuer définitivement. Nous avons cru utile d'entrer dans ces détails, parce qu'ils intéressent à un haut degré les parens des élèves qui se présentent annuellement à l'admission.

Directeur, M. Beaunier ; professeur de mécanique, M. Combe ; de chimie, de métallurgie, M. Jabin ; de géométrie, de minéralogie et de géologie, M. Fénéon ; d'exploitation des mines et constructions, M. Marrot ; répétiteur, M. Ferrand ; préparateur de chimie, M Frichou.

St-Chamond et Rive-de-Gier, leur établissement pour le travail de l'acier fondu, cémenté et corroyé à l'instar des anglais, ainsi que de tous les aciers connus. Les produits qu'ils livrent au commerce peuvent être comparés à ceux d'Huntzmann et de Sheffield. MM. Jackson fabriquent, par an, près de 100,000 kil. d'acier, qui est employé avec avantage dans tous les arts. Leur acier fondu employé dans les armes l'emporte sous plusieurs rapports sur l'acier fondu anglais.

La fabrique de MM. Robin, Trabucco et Ce, *à Trablaine, près le Chambon*, à 7 kil. de St-Etienne, s'occupe du corroyage des aciers et de la fabrication des aciers fondus. Ses produits jouissent d'une très-bonne réputation dans le commerce : ils s'étendent aussi à la fabrication des limes de tous genres.

MM. Holtzer et Comp^e^, *à Cotatay, près la Ricamarie*, à 4 kil. de St-Etienne, fabriquent des aciers raffinés d'une qualité supérieure.

AGENS DE CHANGE—COURTIERS.

L'arrêté du 27 messidor an XI a nommé trois courtiers de commerce près la Bourse de St-Etienne. Plus tard, ce nombre a été porté à six, qui sont : Ploton, Heraud, Courbon, Paradis, A. Robin, V. Daniel.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

La société d'agriculture, sciences, arts et commerce a été formée à St-Etienne en 1822. Elle est composée de 24 membres titulaires, d'associés libres et d'associés en nombre illimité ; elle publie chaque année, sous le titre de *Bulletin*, un volume de mémoires, dissertations et notices relatifs à l'agriculture, aux sciences, et surtout aux arts utiles et au commerce. Ses séances ont lieu 8 ou 9 fois par an.

MM. Et. Peyret, président ; Bayon, secrétaire ; Smith, trésorier.

MANUFACTURE ROYALE D'ARMES A FEU, pl. Chavanelle.

On prétend que ce fut à peu près en l'an 1535, que George Virgile établit une manufacture d'armes de guerre à St-Etienne. Depuis lors jusqu'au commencement du 18e siècle, le Gouvernement commandait les armes dont il avait besoin à tous les armuriers. A cette époque, Pierre Girard obtint le droit de fabriquer les armes de guerre. En 1717, des officiers d'artillerie chargés de l'inspection des armes furent envoyés à St-Etienne. Avant cette époque, les détails de la fabrication étaient peu surveillés. En 1769, la manufacture, qui avait été dirigée par plusieurs entrepreneurs, prit, par ordonnance du roi, le titre de *manufacture royale d'armes à feu ;* elle ne fut accordée qu'à un seul entrepreneur. En 1795, les bayonnettes qui s'étaient fabriquées jusqu'alors à Klingenthal, le furent à Saint-Etienne. Ce genre de fabrication fut suspendu en 1791, et repris plus tard. Depuis cette époque jusqu'à ce jour, le détail de la fabrication des armes de guerre a reçu de grands perfectionnemens. Plusieurs pièces, notamment les platines, se font sur des modèles ou calibres uniformes.

Tous les canons, qui se tournent et se forent dans des usines, subissent des épreuves rigoureuses, qui sont celles de la poudre par la détonation et l'humidité, et par l'exposition des canons dans un lieu humide.

Personnel de la Manufacture royale d'armes de guerre.
Direction.

Jovin père et fils, entrepreneurs. *Secrétaire :* P. Bourly.

L. Raulin, chef de bataillon, directeur.

Muthuon, capitaine en premier, sous-directeur.

Capitaines d'artillerie : Puech, E. Céas, T. Vivier, Lile.

Contrôleur de première classe : A. Merlin.

Contrôleurs de seconde classe : A.-J. Nicaise, C. Merley, P.-L. Aury, J.-Barth. Compas, F.-E. Tête, P.-A. Germain, F. Delmotte.

Reviseurs : J. Canonnier, M. Chaumy, J.-B. Penel, Séb. Meyer, C. Chapelon, J.-P. Trouilleux, M. Tart, J.-M. Colleye.

Employés de l'Établissement.

J.-P. Paliard, teneur de livres.
J.-B. Dagier, caissier, rue Neuve.
Château-Neuf, rue d'Annonay.
Laur. Couillard, id.
P. Dagier, rue de Lyon.
And. Dagier, rue St-François.
Menu, place Royale.
J.-B. Terrasson père, rue Neuve.
And. Terrasson fils, id.

FABRIQUE D'ARMES A FEU DE COMMERCE.

Cette branche d'industrie a fait des progrès rapides depuis quelques années, et surtout depuis l'introduction des platines à percussion, et l'on peut affirmer, sans crainte d'être contredit, que la fabrique de St-Etienne, pour les armes de guerre et de chasse, jouit de la meilleure réputation. Les fabricans sollicitent la faculté de faire établir des armes du calibre de guerre et d'exporter tous leurs produits, ce qui ne leur a été pas été permis depuis long-temps.

FABRICANS D'ARMES. — PREMIÈRE SÉRIE.

Bastide, rue de Lyon.
Brossard-Merley, rue du Treuil.
Berthon-Bourlier fr., r. N.-Dame.
Brunon frères, rue de l'Hôpital.
Deschandons, rue Froide.
Aimé Descos, place Chavanelle.
Faure-Veyron, rue St-Roch.
Faure-Marcelin, rue Petits-Fossés
Flachat-Peyron, rue de Lyon.
Galley, place Chavanelle.
Genissieux, Grande-Rue.
Hospital fils aîné, rue des Fossés.
Hospital père et fils, pl. Boulevard.
Jalabert-Lamotte, rue des Grands-Fossés.
Lestra, rue Neuve.
Linossier, rue Valbenoîte.
A. Malaure, rue Neuve.
Moulard-Dufour, rue Valbenoîte.
Murgue, Grande-Rue.
Paliard-Vialeton fr., r. des Gaux.
Q. Penel-Allary, Grande-Rue.
Perrin et Verney, rue de la Vierge.
J.-B. Peyret-Larderet, r. Valben.
J.-B. Peyron, gr. rue St-Jacques.
E. Pitiot, grande rue St-Jacques.
J.-B. Prost-Ducoin, rue Valbenoîte.
Rey-Desjoyaux, rue de Lyon.
Rey et Dumarest, rue de la Croix.

SECONDE SÉRIE.

Asselinau, rue Valbenoîte.
Baroulier, rue St-Roch.
Beraud, rue Valbenoîte.
Blachon, petite rue de la Vierge.
Bongrand, rue de la Vierge.
B. Bonon, rue des Fossés.
Brunon aîné, rue Fontainebleau.
Bruny, rue Polignais.
Canonier, rue Violette.
Canonier, rue Valbenoîte.
Carrier, rue
Chabat, rue de Lyon.
Chanon, rue Polignais.
Chatagnier, rue de Lyon.
Cuilleron aîné, place Chavanelle.
Davaise fils, rue du Chambon.
Davaise père, pet. rue de l'Hôpital.
L.-B. Eyraud, place Chavanelle.
Faure, rue St-Roch.
Faure-Gauthier, pl. Chavanelle.
Ve Giraudet, petite rue St-Jean.
Girerd frères, rue de Lyon.
Ve Grand-Gonnet, r. Tarantaise.
N. Larderet, rue des Capucins.
Louison-Chabat, rue St-Jean.
J.-L. Maguin, rue Grand-Moulin.
Maguin, place Chavanelle.
Maguin, rue St-Roch.
Maguin aîné, rue de la Vierge.
Maguin, rue Valbenoîte.
Massardier-Berthon, r. Bas-Vernay
Mazet, rue de l'Heurton.
Peyret, rue de l'Hôpital.
Pinmartin, pet. rue St-Jacques.
Pitiot-Thivet, cour d'Alléon.
Pomerol, rue des Capucins.
Prenat, Grande-Rue.
J.-B. Retru, pet. r. Notre-Dame.
L. Veyron, rue du Chambon.
Meyrieux, rue Violette.

TROISIÈME SÉRIE.

OUVRIERS EMPLOYÉS A LA CONFECTION DES ARMES.

Monteurs, rhabilleurs, faiseurs de culasses, bayonnettes, etc.

Cl. Bayard, rue Tarantaise.
C. Bazard, rue Valbenoîte.
E. Becotte, rue de l'Hôpital.
Brunon, rue St-Roch.
Chaumeton, rue Dubois.
Chavanne, rue du Chambon.
Chosson, rue de l'Hôpital.
Chovet, rue de l'Hôpital.
Cl. Dugier, rue de la Vierge.
A. Dulai, rue Martourey.
Fonvielle, rue de Lyon.
A. Forissier, rue Valbenoîte.
J.-B. Fraisse, rue des Fossés.
A. Gauthier, rue Valbenoîte.
Vital Gerbaud, Grande-Rue.
A. Gillier, rue Grand-Gonnet.
E. Giron, rue St-Roch.
J.-B. Giron, rue Polignais.
Goutelle, rue des Prêtres.
J. Julien, rue Polignais.
A. Lautru, Grande-Rue.
E. Magand, rue du Treuil.
Magnin, rue de l'Hôpital.
J.-C. Meyrieux, rue Valbenoîte.
P. Micolon, rue d'Annonay.
Murgue fils, place Chavanelle.
Odossode, rue de l'Heurton.
J.-B. Offray, rue Tarantaise.
J.-C. Planchet, rue Notre-Dame.
M. Ratier; rue Polignais.
Rebost, place Chavanelle.
J.-B. Souhait, rue St-Jacques.
P. Thomas, rue Froide.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE.

Compagnie d'assurances générales, M. Grubis, notaire, agent.
Compagnie royale, M. Michel Girinou, agent.
Compagnie du Phénix, M. Jourjon, agent.
Compagnie du Soleil, M. Bonnet, notaire, agent.
Compagnie de l'Union, M. Saint-Cire, notaire, agent.

AVOCATS.

Brun, rue de Condé.
Dupuy, place Royale.
Fromage père, rue d'Artois.
Jarre, rue d'Artois.
Marcoux.
Morel, rue de Condé.
Peyret, rue d'Artois.
Roche-Lacombe, r. d'Angoulême.
Sauzeas, rue d'Angoulême.
Smith, rue d'Angoulême.
Voilquin, rue d'Angoulême.

AVOUÉS.

Par ordonnance royale, le nombre des avoués a été fixé à 14.

Bidault, rue d'Artois.
Chassecignieux, rue Dauphine.
Courbon, rue d'Angoulême.
Dupré, place Grenette.
Foujols, rue d'Artois.
Fromage fils, rue d'Artois.
Mallassagny, rue de la Comédie.
Mugnier, rue d'Artois.
Pagnon, rue d'Artois.
Paullian, rue d'Artois.
Pourrat, rue d'Artois.
Vacher, rue de Bourbon.
Verdollin, rue d'Artois.
Vier, rue de la Comédie.

BAINS.

Il existe à St-Etienne deux établissemens de bains publics :

Celui de M. Marteau, rue de la Croix, qui est entièrement neuf, et a cinquante-cinq baignoires ;

Et celui de M. Voultier, rue St-André, qui a des bains portatifs.

BAINS DE VAPEUR.

L'efficacité des bains de vapeur est connue. Il existe à St-Etienne deux établissemens de ce genre. L'un chez M. Garnier-Martinet, rue d'Artois, et l'autre à l'Hôpital.

BOIS (MARCHANDS DE).

Vu la nature du combustible que produit le territoire de Saint-Etienne, il n'y a dans cette ville que des marchands de bois de construction, dont les noms suivent :

Eyrand, rue de Condé.
R. Eyrand-Chollet, au Sablier.
Favier, place Chavanelle.
Matricon, place Chavanelle.
B. Patouillard, place Chavanelle.
Tardy-Descos, pl. Chavanelle.
Tiblier-Verne, à la Monta.

Les marchands de rouleaux en bois servant au pliage des rubans, sont :

Payet, rue de la Comédie.
Poinat, rue de Condé.

BOUCHERIES.

L'accroissement rapide de la ville de Saint-Etienne a nécessité l'établissement de nouvelles Boucheries, situées rue du Treuil ; elles ont été construites sur de bons modèles, sont bien aérées et disposées de manière à être beaucoup plus propres que les anciennes.

P. Bontemps, anc. boucherie.
Ch. Frecon, idem.
J. Riocreux. idem.
A. Achard, nouvelle boucherie.
J. Faure, nouvelle boucherie.
P. Parlon, idem.
Perney, idem.
A. Pugnet, idem.

BOULANGERS, MARCHANDS DE GRAINS ET DE FARINE.

On emploie particulièrement les farines venant de Lyon, du Puy, et de Clermont. Quelques boulangers ont fait construire leurs fours de manière à pouvoir se servir de la houille pour le chauffage.

Aout, rue de Lyon.
P. Arnaud, place Polignais.
Arnaud, rue de la Croix.
Arsac, rue du Haut-Vernay.
Artru, place Dauphine.
J. Baille, rue du Jeu-de-l'Arc.
P. Barallon, rue de Lyon.
Barbet, rue St-Louis.
A. Bastide, rue Valbenoîte.
Beraud-Varenne, pl. Chavanelle.
Bernard, rue de la Mulatière.
Besson-Chometon, r. de l'Hôpital.
J.-C. Besson, rue Neuve.
Bonnet, rue de la Croix, F.
Boucharny, rue d'Aunonay.
J. Boyer, rue de Lyon.
Bouthéon, rue du Treuil, F.
G. Breas, place Grenette, F.
Brenier, rue Roannelle, G.
Caire, rue Villedieu.
J.-M. Caire, place Grenette.
Carreau, r. des Capucins, G. F.
E. Celle, rue Tarantaise.
Chabanne, grande rue St-Roch.
Chabran, rue St-Louis.
Chapuy, grande rue du Treuil.
Charra, rue de Lyon.
Chatain, rue de Berry.
Chauvain, rue St-Roch, F.
Chavart, rue Neuve.
Chenet, rue des Fossés.
C. Chosson, rue des Fossés.
Chovet, rue Pareille.
Clavier, rue Grand-Gonnet.
Coignet, rue de Lyon.
J.-A. Coignet, rue de Lyon.
Coron, rue de Lyon.
J.-B. Coron, rue de Lyon.
Crozier, rue du Puy.
Deguillaume, rue Polignais.
J.-B. Desorme, place Roannelle.
Dimiez, rue de Lyon.
Dubœuf, rue de la Croix.
V. Dumas, place Grenette.
Fayet fils, Grande-Rue.
Fournaux, rue de l'Hôpital.
C. Fournel, rue St-André.
Gagnère, rue Mi-Carême.
Gaillard, rue du Treuil.
Garnier, rue Grand-Gonnet.
Garpier-Bouclet, r. Ste-Catherine.
Gattet, rue des Prêtres.
J.-B. Gauchet, pl. Notre-Dame.
Gerest p. et fils, r. des Fossés, F.
A. Gillier, rue de Lyon, G. F.
J.-P. Gonon, rue Neuve.
J.-P. Goutelle, rue Neuve, G.
Granautier, rue Neuve, G.
Guichard, rue St-François.
Jacon-Médard, rue Boulevard.
Jamet, rue Passerat.
F. Jamet, rue Passerat.
Javelle, grande rue St-Roch.
Johanin, rue du Puy.
P. Joly, rue de Lyon.
B. Labret, F. Dépôt des farines de M. Maurice Vachon, de Lyon.
Laurent, grande rue du Treuil.
V. Magnard, rue de Lyon.
Maigret, rue du Puy.
J.-B. Malescour, rue Valbenoîte.
Mannevi, rue de l'Hôpital.
Martin-Arnaud, rue du Treuil.
J. Martin, rue Tarantaise.
Masson-Faure, rue Notre-Dame.
Masson-Venet, rue Valbenoîte.
Montagnon, rue Neuve, F.
Odier, à Montaud.
A. Odier, place Marquise.
P. Pagès, place Grenette, G. F.
Paret-Michel, rue de la Vierge.
J.-B. Plait, rue de Bourbon.
Plotton aîné, rue d'Artois, G. F.
Plotton cadet, pl. Roannelle, G. F.
J.-F. Poméon, rue Roannelle.
Pomier, rue Tarantaise.
Revenu, rue de Bourbon.
Rigaud, rue Neuve, G. F.
Rion, rue Neyron, G.
Rivolier, rue Dauphine.
V. Roche, rue de Lyon.
Roland, place aux Bœufs.
Séjalon, rue Saint-Jean.
Sovignet, rue des Gris, F.
C. Tardy fils, rue d'Artois.
Teissier, rue d'Angoulême.
J. Treillant, rue Roannelle.
J. Vacher, place Grenette, F. G.

Vacher, place Grenette, G.
Valentin, rue St-Roch.
Valette, rue du Treuil.
Vaucanson, rue Polignais.
P. Viallon, rue Boulevard.

BIÈRE (BRASSERIES DE).

M. Chorein, au Sablier.
Gassner, place Marengo.
A. Journel, rue Neuve.
Lustic, rue d'Annonay.

BOURSE.

On est étonné que dans une ville où les relations commerciales sont aussi étendues, les négocians de St-Etienne ne se réunissent pas dans le bâtiment construit pour cette destination, et qui est situé rue de Condé.

L'arrêté du 27 ventôse an x porte l'établissement d'une Bourse de commerce à Saint-Etienne.

BRONZEURS DES ARMES A FEU.

Berthéa, rue du Chambon.
Berthier, rue Notre-Dame.
Bonnefoi, rue de la Vierge.
Bonnefoi, Grande-Rue.
César, rue de la Vierge.
Drutel, Grande-Rue.
J. Jacod, rue des Moines.
Plasson, petite rue St-Jacques.

CAFÉS.

Astier, à la Badouillère.
Bachelier, rue du Grand-Moulin.
Bastide, place Monsieur.
Bourgaud, rue d'Artois.
Cadot, rue d'Artois.
Chalavon, place Royale.
Chouvy, rue St-Louis.
Drevon, rue Saint-Louis.
Escoffier, place Royale et rue de la Comédie.
Faure, rue de la Comédie.
Favrot, place Royale.
Grelet, rue de la Comédie.
Luirard, idem.
Pagat fils, place Royale.
Pagat père, idem.
Perier, place Dauphine.
Radisson, place Monsieur.
Sébastien, rue de Condé.
Sébastien fils, rue Mercière.
Villard, rue d'Artois.

CARTONS (FABRICANS DE) POUR LES RUBANS.

Berthet, rue d'Angoulême.
Chapelon, rue St-Jean.
Cheyssac, rue Neuve.
Chol, rue de Bourbon.
Coupa, rue de Bourbon.
Veuve Coupa, rue d'Angoulême.
Giry-Colomban, rue Froide.
Javelle, place Marengo.
Meyrieux, rue Neuve.
Mottet, rue Neuve.
Paret, rue Dauphine.
Reymond, rue d'Angoulême.

CERCLES.

On compte deux cercles à Saint-Etienne :
Celui du commerce, rue d'Artois, tenu par le sieur Monier; celui du commerce et des arts, place Royale, tenu par le sieur Eissautier.

CHAMBRE CONSULTATIVE DES MANUFACTURES, ARTS ET MÉTIERS.

Cette intitution, constituée par arrêté du 2 avril 1804, est chargée de présenter ses vues au gouvernement sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce, de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès. Cette chambre, présidée par M. le maire, est composée

de six membres, qui sont : MM. A. Colcombet, Faure aîné, Foujols-Bénevend, Lamotte, Manaud, Aimé Royet.

CHAPELIERS.

Aubert, rue de Lyon.
Callerin, rue Neuve.
Chessac, rue Neuve.
Coron aîné, Grande-Rue.
F. Coron, place Boulevard.
Dussuc, Grande-Rue.
Gras, rue d'Artois.
Lacour, rue Roannelle.
M. Maugé, rue de la Ville.
Morel frères, rue Neuve.
Olagnier, place Royale.
Pothin, rue Neuve.
Roche, rue de la Ville.

CHARCUTIERS.

P. Blazot, Grande-Rue.
Bourgeat, rue de Lyon.
J. Bourgeat, rue St-Jean.
G. Chenet, rue de la Ville.
J. Chorel, rue de Lyon.
Courbon, rue Roannelle.
J. Davaise, rue Polignais.
D. Deléage, Grande-Rue.
Epervier, rue de Lyon.
Frapa, rue de la Croix.
H. Pascal fils, rue de la Ville.
Pascal, rue d'Artois.
Sappy-Laurent, rue Roannelle.
Tabard, Grande-Rue.

CHAUDRONNIERS.

Dupré fils, rue d'Annonay.
J.-B. Dupré, rue de la Ville.

CHINEURS.

Nous donnons ceux de Lyon, pour l'utilité de la fabrique.

Charvet, à Saint-Just.
L. Durand, à St-Just.
Lacour et Thélène, à Valfuret.
A Lyon, Demare, Suisset, Veuve Brochet, Guillet, Michaud, Guillin.

COLLÉGE, RUE SAINT-LOUIS.

Membres du Conseil d'administrat.
MESSIEURS,
Hipp. Royet.
Paillon aîné.
Paliard-Vialeton père.
Principal, M. Boué.
Aumônier, M. Cantal.
PROFESSEURS,
Comas.
Delarue.
Dumoulin.
Dupont.
Georges.
Gerbaud.
Gourju.
Gourriet.
Hawking.
Legendre.
Mallartre.
Mauverney.
Rochat.
Valette.

COMMISSAIRES-PRISEURS.

Laliègue, place Grenette.
Levavasseur, rue de Condé.

COMMISSIONNAIRES MARCHANDS DE SOIE.

Ballay-David, place Monsieur.
Chomel, rue du Chambon.
Coste, rue de Condé.
Deprandière et Ce, r. du Chambon.
Durand-Badel, rue de Condé.
Fauvain et Ruffieux, r. de Condé.
Flottard frères, rue de Bourbon.
Fromage et Palluat, r. Dauphine.
Veuve Guerin et fils, r. d'Artois.
Jamin, rue de Condé.
Lacombe frères, rue d'Artois.
Lapruniere fils, rue d'Angoulême.
Pagat, rue de Bourbon.
Royet, Sauvignet et Ce, r. d'Artois
Thivet, rue d'Artois.
Tripot-Thezenas, rue d'Artois.

COMMISSIONNAIRES POUR L'ACHAT ET LA VENTE DE RUBANS DE TOUS GENRES.

V. Girerd et Comp., r. d'Artois. | Ph. Hedde, rue d'Artois.

CONDITION PUBLIQUE DES SOIES, RUE DE CONDÉ.

Une ville qui consomme autant de soie que Saint-Etienne, pour alimenter ses fabriques de rubans, devait naturellement avoir besoin d'un établissement public destiné à enlever à ce fil précieux l'humidité qu'il contracte dans les divers dépôts où il séjourne. Le décret du 15 janvier 1808 porte qu'il n'y aura à Saint-Etienne qu'une seule condition publique, que l'on a établie depuis quelques années dans le bâtiment de la Bourse. — Le directeur est M. Lardon.

CONFISEURS ET PATISSIERS.

Baralier, rue Neuve.
Baralier neveu, rue Neuve.
Belly, rue de la Ville.
Boudin-Balancard, rue Neuve.
Chabran, rue de la Comédie.
Demontmahou, rue de Bourbon.
Drevon, rue d'Artois.
Durand fils, rue de la Comédie.
Henri Fond, place Royale.
Sigaud, place Royale.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

MM. P. Juliard, receveur particulier des finances, place Monsieur.
Melquiond, receveur municipal, rue Mi-Carême.
Barbier de Charly, percepteur, rue de la Comédie.
Miroglio, contrôleur principal.
Richard, contrôleur pour Saint-Chamond, etc.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Cette branche du revenu public perçu sur les boissons, les voitures publiques, les cartes, les tabacs, les poudres, les sels, les salpêtres, les matières d'or et d'argent, etc., etc., etc., a produit, en 1829, un million deux cent quatre-vingt-quinze mille trois cent soixante-huit francs.

MM. A. Ballard, directeur, place Monsieur.
F. Gouat, premier commis de direction, rue St-André.
A. Greliche, deuxième commis de direction, rue de Condé.
Schlisler, contrôleur ambulant.
De Fontbonne, receveur principal.
Plisson et Costas, contrôleurs de ville.
Ve Fonthieure, entreposeur des tabacs.

Seize employés et un surnuméraire sont chargés des exercices.

Les bureaux de la direction sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

CORDIERS.

Chalavon, à la Monta. | P. Sauteret, rue de Lyon.

CORDONNIERS ET BOTTIERS.

Aubert, rue du Puy.
Aubert, rue Roannelle.
J. Begond, rue St-Roch.
Carron, rue de la Comédie.
Bouteille, place Royale.
Cellard, rue
Chantemesse, gr. r. St-Jacques.
Feully, rue des Fossés.
François, rue Froide.
Garnier, rue Valbenoîte.
Guillaume Charles, rue Neuve.
Jacon, rue Froide.
Jacquet, rue Froide.
J. Januel, rue Roannelle.
Junier-Benoît, rue Boulevard.
Laffay, rue de l'Hôpital.
Lœfler, place Monsieur, cour du café de l'Hôtel-de-Ville.
Matricon, rue Neuve.
Perrin, place Dauphine.
Plasson, rue Neuve.
Sautemouche, rue Mi-Carême.
Talobre, rue Dauphine.
Tavernier père, rue Ste-Catherine
Tavernier fils, rue des Fossés.
Vallat, rue Neuve.

CUIRS (MARCHANDS DE) ET TANNEURS.

Bodet, rue Mi-Carême.
Meunier, rue Saint-François.
Meyrieux, rue Saint-Louis.
C. Soviche, rue St-François.

CULTES.

Il existe à St-Etienne cinq églises ou paroisses, qui sont :

Saint-Etienne, Saint-Ennemond, Saint-Louis, Sainte-Marie et Notre-Dame.

Le temple de l'église réformée est situé rue Royale.

CYLINDRAGE ET APPRÊT DES RUBANS.

Le cylindrage et l'apprêt des rubans de soie sont des opérations par lesquelles on leur donne de la consistance, de l'éclat et un aspect très-agréable par la pression du tissu et l'écrasement des fils de chaine et de trame entre les cylindres. Sans cette préparation, quelques genres de rubans ne sauraient être mis dans le commerce. Les apprêts et le cylindrage de St-Etienne ont acquis une réputation justement méritée.

CYLINDREURS, APPRÊTEURS, GAUFREURS, MOIREURS.

Abréal, place Royale, M.
B. Baroulier, rue de l'Hôpital.
Bert frères et Brazier, rue Neuve.
Bizalion.
Bonnand fils, rue de Berry.
V.-H. Bonnand, r. d'Angoulême.
Veuve Bonnand, Grande-Rue.
Bonnin et Condamin, rue des Cavaliers.
Chavanne, rue du Chambon.
Clémaron, rue d'Annonay.
Colard frères, rue de Berry.
J.-C. Condamin, pl. Chavanelle.
Condamin-Bonnefoi, r. de la Croix.
F. Crozet, Grande-Rue, G.
Desclache et Léglise, r. de Berry.
M. Drutel, rue Neuve, G.
Frécon, rue de Lyon.
Fulchiron, rue de Bourbon, G.
J.-B. Jacod, rue St-Jean, G.
Jolivet père et fils, r. Gr.-Moulin.
A. Mazenot, rue Neuve.
F. Meynard, rue d'Artois.
Nadaud-Ravel, rue Froide.
Ch. Paret, rue Valbenoîte, M.
Cl. Pascal, rue d'Artois.
J.-M. Peyret, rue du Treuil.
Pomerol, rue de la Vierge.
Robin fils, rue de Lyon, M.
Rozet, rue de Bourbon, G.
Sagnol, rue Mi-Carême.

DAMASQUINAGE DES ARMES A FEU.

Le damasquinage est une opération par laquelle on décore les armes de jolies vignettes, de dessins et d'arabesques en or et en argent.

DAMASQUINEURS.

Auffray, Grande-Rue.
Brunon, rue de la Vierge.
Brunon fils, rue Notre-Dame.
Brunon, gr. rue St-Jacques.
Colomb, Grande-Rue.
Delage, rue Notre-Dame.
Dumarest, cour d'Alléon.
Dumarest aîné, rue Violette.
Robert, place Notre-Dame.
Vacher-Crozet, rue Violette.

DÉGRAISSEURS.

Siant, rue Sainte-Catherine. Il se charge aussi du blanchissage à neuf et de la teinture des chapeaux de paille.

DESSINATEURS.

Brachet, Chambosse, Faure, Pichon, St-Quentin, Savy, Veulty.

DENTISTE.

Marty, rue d'Artois et place Royale.

DISPENSAIRE.

Cette institution, qui existe depuis deux ans, vient au secours des malades indigens, leur procure les soins et les remèdes que leur état exige. Chaque membre ou souscripteur reçoit une carte dont il peut disposer en faveur d'un malade pauvre. La souscription volontaire est de vingt-cinq francs par an.

Saint-Etienne possède aussi un bureau de bienfaisance.

DOREURS SUR MÉTAUX.

Cognet, peintre; Picon; Sovinet.

DRAPIERS ET TAILLEURS.

Barbier, rue Neuve.
Berthet, rue Saint-François.
Blanchard, rue St-Jacques, T.
Faure père, rue Neuve, T.
Gagnère, place Royale.
Granger, rue St-Jacques.
Granger, place Royale, T.
Mayer et Lévy, place Royale.
Michel, rue St-Louis.
Pouly, place Royale, T.
Ravel, rue St-Jacques, T.
Rocher, rue Neuve, T.
Royet, place Royale.
Sabatier jeune, place Royale.
Saint-Cyr, rue St-Louis.
Souvignet.
Thamet.
Valette, rue Roannelle.

ÉBÉNISTES.

Beaumann, rue Mi-Carême.
Berne, place Monsieur.
Desperins, rue Grand-Gonnet.
Dorel, rue de Bourbon.
Gachet, rue d'Angoulême.
Gadot, rue d'Angoulême.
Moulin, rue St-André.
Rivoire, Grande-Rue.

FABRICANS D'ENCLUMES ET ÉTAUX.

Chaney, rue de Lyon.
Crouzet, rue de Lyon.
Delobre, rue Tarantaise.
Malespine, rue Royale.
Martiguier, rue Tarantaise.
Meyrieux, rue de Lyon.
Perrin cadet, rue de Lyon.
Paradis aîné, rue Roannelle.
J.-B. Paret, rue Polignais.
Veuve Perrin-Lallier, à Berard.
Reviron, rue St-Jean.
Rivoire, rue Royale.
Siflet, rue de Lyon.
C. Thivet aîné, rue Polignais.

ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT.

MM. Colin, conservateur des hypothèques, rue Mi-Carême.
Couchard, receveur des actes judiciaires, etc., rue de Condé.
Lebon, receveur des actes civils, place Monsieur.

ENTREPRENEURS DE BATIMENS.

Casero, place Marengo.
Combry, rue de la Comédie.
B. Fossonne, rue Tarantaise.
Gallinoty, rue du Chambon.
Holstein, rue d'Angoulême.
J. Malbert, rue de la Comédie.

ÉPICIERS ET DROGUISTES EN GROS ET EN DÉTAIL.

L. Armet, rue Neuve.
Aubert, rue Roannelle.
Badol, rue St-Roch.
Bastide, place Royale.
Bastide, rue de Lyon.
Beau, rue Mi-Carême.
Cl. Beraud, rue St-Louis.
Berger, rue de la Ville.
Bernard, place Royale.
Bernard, grande rue St-Jacques.
Berne, rue de la Ville.
Ph. Bernier, rue de Lyon.
Berthéa, place Chavanelle.
Jacq. Bouthéon, rue du Treuil.
Noël Brunon, rue de la Vierge.
Canonier, rue Valbenoîte.
Caillet, rue St-Louis.
Veuve Carrier, place Royale.
A. Chadey, rue de l'Hôpital.
Chambovet, rue Valbenoîte.
Chateauneuf, rue St-Louis.
Chavanne, rue St-Roch.
Chovet, place Chavanelle.
Clavier-Boulanger, r. Gr.-Gonnet.
Coignet, place Royale.
Cordonier, rue du Haut-Vernay.
Couillard, place Notre-Dame.
Courbon et Drivet, r. d'Angoulêm.
Courbon-Lyonnet, r. d'Angoul. GR.
Cunit aîné, place Royale.
Daniel-Roussel, rue Roannelle.
Dechorain, gr. rue St-Jacques.
A. Denis, rue du Haut-Vernay.
Descreux, rue St-Roch.
A. Desgaches, r. d'Artois. EN GROS.
Dormand, rue de la Ville.
Dormand fils aîné, r. Passerat.
Doron cadet, rue du Treuil.
Ducoin, rue Roannelle.
Dupuy, rue Boulevard.
Dussup, rue Roannelle.
J.-F. Faure, rue de l'Hôpital.
B. Faure, rue Roanuelle.
Fayard, rue du Grand-Gonnet.
B. Fontvielle, rue de Lyon.
Fontvielle fils et Peyre, r. S.Louis
Fontvielle père, rue Boulevard.
Fonvieille, place Polignais.
Fressonet, rue de la Ville.
Galley, rue Valbenoîte.
Dlle Gauthier, rue Roannelle.
Gilibert-Chaleyer, r. de la Vierge.
Giron, rue St-Roch.
Goutelle, rue St-Roch.
Granjon, rue St-Roch.
Grégoire, rue d'Artois.
Guichard, rue St-André.
Guillaume, rue Neuve.
L. Harmet, rue Neuve.
Dlle Heyrand, rue d'Artois.
Imbert, rue de Lyon.
L. Joselin, rue Pareille.
Jourjon, rue de la Bourse.
Linossier, rue de Lyon.
Lusier, place Passerat.
Mallet, rue Boulevard.

Dlles Martin et Vial, r. Boulevard
Meisel, rue de Bourbon.
Millet-Dubreul, place Monsieur et rue d'Artois.
M. Monier, rue Tarantaise.
Moreau, petite rue St-Jacques.
Neyret, rue de la Bourse.
Noir, place Notre-Dame.
P. Perrotin, rue de l'Hôpital.
Perrotin-Vaché, rue de l'Hôpital.
Et. Peyre, rue de l'Hôpital.
Veuve Marie Peyre, r. du Treuil.
Pinatel-Terra, rue Passerat.
Plotton, rue Roannelle.
Renaud-Bouclet, rue d'Artois.
Romier, rue d'Artois.
Ruilière, rue Boulevard.
J.-B. Sapy, rue Passerat.
Sylvestre, rue Mercière.
Targe-Reverele, place Royale.
Tavernier, rue de l'Hôpital.
L. Thomas, rue Tarantaise.
Verney, rue de la Vierge.
Veulty, rue du Treuil.
Vicil, rue St-Louis.
A. Vigouroux, rue Boulevard.

ÉPREUVE PUBLIQUE DES ARMES A FEU.

Tous les canons des armes du commerce sont éprouvés et contrôlés dans l'établissement de l'Heurton, dirigé par M. A. Merley, sous l'inspection des officiers de la Manufacture royale.

Les armes de guerre sont aussi éprouvées et contrôlées dans un établissement particulier sous la surveillance immédiate des officiers de l'artillerie.

ÉPREUVE DES SOIES.

Veuve Breron, rue Dauphine. — Jamet, rue Dauphine.

EXTRACTEURS DE PIERRES (CARRIERS).

Tous les matériaux de construction, dans la banlieue et dans le canton de St-Etienne, moëllons et taille, s'extraient dans le grès houiller. Il n'existe point de carrière de pierre calcaire ni de pierre à plâtre (*sulfate de chaux*); rarement on emploie, dans les constructions, le gneiss, le granite ou le mica-schiste, qui sont à proximité.

Blanchon, rue des Gaux.
Desjoyaux, rue Pareille et au Treuil.
Bl. Jacasson, rue des Capucins.
F. Jacasson, rue Tarantaise.
J. Joly, rue Ste-Barbe.
Lacombe, au Clapier.
Lacroze, idem.
Soubre, à la Monta et rue de la Pareille.

FERBLANTIERS-LAMPISTES.

L. Blanchet, rue de la Ville.
Blanchet, Grande-Rue.
Carrière, rue de la Ville.
Lefebvre, rue de la Bourse.
Marteau aîné, rue de la Croix.
Marteau cadet, Grande-Rue.
F. Paraillon, rue de Lyon.

COMMERCE DES FERS.

Le commerce des fers, à St-Etienne, est d'une grande importance; il consiste dans la vente de tous les fers nécessaires aux divers genres de fabrication : ils proviennent principalement des forges de la Franche-Comté et de la Bourgogne. Depuis quelque temps on emploie avec avantage et pour un très-grand nombre d'usages, les fers fabriqués à la houille.

MARCHANDS DE FER.

Brunon, rue Polignais.
G. Celle, rue de Bourbon.
B. Chalandon, place Roannelle.
Chenevier-Gillier, pl. Roannelle.
Vᵉ Dulac, place Boulevard.
P. Dussup, rue de Bourbon.
Foréal, rue Roannelle.
A. Gillier, rue de la Ville.
Gillier, rue de Lyon.
Larderet-Paret, rue Polignais.
B. Moulin, rue Roannelle.
Pascal aîné, rue de Bourbon.
J.-M. Robert, rue de Lyon.

FERREURS POUR BATIMENS.

Berthet et Boivin, rue de Bourbon.
Dodin, grande rue du Treuil.
B. Duplay, rue Notre-Dame.
G. Duplay, rue Notre-Dame.
Larchet, rue Tarantaise.
Matricon, rue Tarantaise.
Protery, rue des Fossés.
Soucher, rue Saint-Jean.

FONDEURS EN FONTE ET EN CUIVRE.

Blacet, place Notre-Dame.
N. Blacet, rue de Lyon.
Bernard, rue de l'Hôpital.
Bernard, rue de Lyon.
L. Chomat, rue des Chappes.
Fournel, rue Valbenoîte.
J. Larderet, rue de Lyon.
J. Lautru, rue de la Vierge.
Meyrieux, rue de Lyon.
Penel, rue Polignais.
Peyre, rue du Grand-Moulin.
P. Peyret, rue de l'Hôpital.
Pommerol, rue Ste-Barbe.
G. Sabot, rue Ste-Ursule.
Sagnard fils, place Chavanelle.
Satre, rue Tarantaise.

FORGEURS DES CANONS DE FUSILS (*Canonniers*).

J. Berthéa, rue Saint-Roch.
A. Blachon, rue du Treuil.
J. Blachon-Montagny, rue de l'Heurton.
Breuil, rue St-Roch.
A. Chaleyer-Vacher, r. St-Roch.
C. Champaley, rue St-Roch.
David, petite rue St-Roch.
Dignaron, rue Dubois.
Fournier-Fayole, rue St Roch.
J. Javelle, rue Bas-Vernay.
Javelle, rue de l'Heurton.
J. Johany, rue St-Roch.
Lalier, rue St-Roch.
Lalier-Forette, rue Valette.
F. Lalier, rue de l'Heurton.
Lionnet-Paret, rue St-Roch.
Lionnet-Porte, rue St-Roch.
A. Merley, rue de l'Heurton.
E. Merley, place Chavanelle.
J. Merley, place Chavanelle.
Merley-London, rue St-Roch.
Merley-Fraisse fils.
Merley fils aîné, pl. Chavanelle.
Merley-Thivet, rue Villebœuf.
Merley-Baroulier, r. de l'Heurton.
Merley-Matelot, r. de l'Heurton.
Merley-Doron, rue St-Roch.
Merley-Capot, r. de l'Heurton.
Meyrieux-Jacod, r. de l'Heurton.
Meyrieux-Pal, rue de l'Heurton.
C. Meyrieux, rue de l'Heurton.
L. Meyrieux, rue de l'Heurton.
J. Michel, rue de l'Heurton.
J. Picot, rue Bas-Vernay.

GÉOMÈTRES-ARPENTEURS.

Alloi, rue Neuve.
Fabre, place Marengo.
Mesoniat, à la Badoulière.
E. Raymond, rue de la Croix.

GRAVEURS ET CISELEURS.

Blachon, rue de l'Hôpital. G.
Crozet, Grande-Rue. G.
Durand, place Chavanelle. C.
J. Garde, place Notre-Dame.
Faudrain. C.
Gonon, grande rue St-Jacques. C.
Morel, rue Froide. G.
Merley-Brunon, r. de l'Heurton. C.

Montagny p. et fils, pl. Chavanelle.
Peyrieux, rue de l'Hôpital. G.
J.-C. Pupil, rue Notre-Dame.
B. Roule, rue de l'Hôpital.
Rozet, rue de Bourbon. G.
Tissot, rue de l'Hôpital.

HORLOGERS.

Augier, rue d'Artois.
Chovin père, place Royale.
Chovin fils, rue d'Artois.
Jassin, rue de la Ville.
Maizier, rue de Lyon.
Meuley aîné, rue St-Louis.
Meuley cadet, rue d'Artois.
Mort, rue Saint-Louis.

HOSPICES.

L'hôpital fut établi avant 1680, confirmé par des lettres-patentes en 1682, et doit être reconstruit sur de vastes plans. Il est desservi, depuis quelque temps par des sœurs. Cet établissement, situé rue de l'Hôpital, et celui de la Charité, rue Valbenoîte, sont régis par cinq administrateurs, qui se réunissent les mardis, à dix heures du matin, et les vendredis, à six heures du soir.

MM. H. Thiollière, présid.; Ch. Ballay, Peyret-David, Bertholet, Jovin-Deshayes. — Gardon, trésorier.

Secrétaire, M. Guibet. *Econome de l'Hôpital*, M. Veron.
Econome de la Charité, M. Benevend.
Médecins, MM. Quioc, Thomas.
Chirurgiens, MM. Desjoyaux, Soviche, Vial.

HÔTELS.

. . . . . ., hôtel du Midi, rue de Lyon.
Desjoyaux, hôtel de la Paix, rue de Lyon.
Forette, hôtel de l'Etoile, place Chavanelle.
Forest, hôtel du Cheval blanc, rue des Fossés.
Girard, hôtel de la Poste, rue St-Jacques.
Malliot, hôtel de l'Europe, rue d'Artois.
Robert, hôtel du Nord, place Dauphine.
Peyrard, hôtel du Chapeau rouge, rue de Lyon.

MINES DE HOUILLE.

Les mines de houille que renferme le bassin houiller de l'arrondissement de St-Etienne offrent de grandes ressources; leur abondance extraordinaire, la qualité supérieure de leurs produits les font rechercher de toutes parts, tant pour les usages domestiques que pour l'alimentation d'un grand nombre d'usines. Aussi se fait-il une exportation considérable de houille, soit dans son état naturel, soit épurée et convertie en coke.

PROPRIÉTAIRES ET EXTRACTEURS DE MINES DE HOUILLE.

Bayon, Larderet, à la Beraudière.
Brechignac, au Soleil.
De Rochetaillée, à l'Ethivallière.
Jovin, au Treuil.
Major, D. Recamier, à Berard.— Extracteur : Durand.
Neyron, à Mion.
Payet, à Soleymieux.
Thiollière-Peyret, au Clapier.
Vallon, Lacombe frèr., etc., à la Ricamarie.

HUISSIERS.

Champallier, place Royale.
M. Chomat, rue de la Ville.
J.-M. Chomat, rue d'Artois.
Colomb, rue Neuve.
Ménard, rue de Lyon.
Mourgues, rue Dauphine.
A. Pervanchon, rue de la Comédie.
P. Pervanchon, rue Neuve.
Raverot, rue de Lyon.
Rossary, rue Valbenoîte.
Roux, rue Roannelle.

IMPRIMEURS EN LETTRES.

Boyer, place Royale.
Gaudelet, rue de Bourbon.
Sauret, rue Saint-Louis.

IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES.

A. Créhange, rue d'Angoulême.
J. Jourjon, rue de Bourbon.

IMPRIMEURS EN TAILLE DOUCE.

Jourjon, rue de Bourbon.
D. Mottu et Comp., rue d'Artois.

INSTITUTEURS.

Bouillon, rue du Treuil.
Durand, place Royale.
Monchal et David, r. Gr.-Moulin.
Mouton, rue de la Croix.
Mure, place Royale.
Murat, directeur de l'enseignement mutuel, rue Mi-Carême.
Prat, rue de Bourbon.
Rousset, rue Saint-Louis.
Vial, rue Neuve.

INSTITUTRICES, MAÎTRESSES DE PENSIONS.

Mme Davrède, rue de Condé.
Mlle Patin, rue des Gris.
Mme Vincent, rue Mi-Carême.

JOURNAUX.

Le *Mercure ségusien*, fondé le 25 novembre 1825 par feu M. Félix Delamotte. Ce journal, d'abord littéraire, a pris rang parmi les feuilles politiques constitutionnelles, le 4 novembre 1829. Il paraît les mercredi et samedi de chaque semaine.

Les nouveaux propriétaires gérans sont :

MM. Aug. Granger-Veyron, nég.
F. Paliard-Vialeton, négoc.
A. Royet-Sauvignet, négoc.
MM. Gonin, directeur d'imprim.
A. De Loi, rédact. en chef.

Le bureau est rue d'Artois, maison Granger-Veyron. M. Brun, successeur de M. Motte, libraire, reçoit les abonnemens et les annonces.

Le *Stéphanois*, créé le premier novembre 1828 par M. Locard-Denoël. Ce journal, spécialement consacré à l'agriculture, à l'industrie, à la jurisprudence et aux intérêts de la localité, paraît tous les samedis. Les bureaux sont rue de Lodi et rue St-Louis.

JUSTICES DE PAIX.

Division de l'ouest, audiences les mercredis et samedis.

B. Thezenas, juge, r. Roannelle.
Smith, avocat, prem. suppléant.
Manaud, quincail., 2e suppléant.
Boisset, greffier.

Division de l'est, audiences les mardis et vendredis.

Masson, juge, rue de Bourbon.
Vinoy, suppléant.
Gauthier, greffier.

LIBRAIRES.

Boyer, pl. Royale et r. d'Artois.
Brun, rue d'Artois.
Delarue, place Royale.
Faure, rue d'Artois.

LISEURS DE DESSINS A LA JACQUARD.

Belloti, rue de la Comédie.
Bellouze, place Marengo.
Brun, rue de Rivoli.
Charles, rue de Berry.
Faure, rue Neyron.
Ibert, place Chavanelle.
Joing-Richer, rue Dauphine.
Lafond, rue de Condé.
Philipon, rue du Chambon.
J. Vial, rue de Bourbon.

TENEURS DE LIVRES.

Bodet, place Royale.
Bayol père, à la Badoulière.
Benoit, rue du Grand-Moulin.
Brazier, rue des Prêtres.
Brazier, rue Violette.
Chabrillac, rue de Condé.
Courally-Dumarest, rue Froide.
Créhange, rue d'Angoulême.
Dugenne père et fils, Badoulière.
Kleffer, rue St-Louis.
Mahen, place Roannelle.
Michelin, rue de Lyon.
Mure, place Royale.
Pavillet, place Dauphine.
Pontio, à la Badoulière.
Ruffieux.
Teissier, rue d'Angoulême.
Thevenon, rue de l'Hôpital.

BUREAUX DE LA LOTERIE ROYALE.

Veuve Duché, rue Neuve.
Millet-Dubreul, place Royale.

FABRICANS DE MAILLONS.

Morel, grande rue St-Jacques.
Philipon, rue Valbenoîte.
Vercherat, rue Valbenoîte.

MARBRIERS.

André, rue d'Angoulême.
Fontaine, rue Valbenoite.
Jamet, rue de Bourbon.
Lamotte, rue de l'Ile.

MARÉCHAUX FERRANS.

Bouillet, place Grenette.
Faure, rue des Fossés.
Gauthier, rue Roannelle.
Linier père, rue St-Jacques.
Pierreaboire, rue de la Comédie.

MÉCANICIENS, FABRICANS DE MÉTIERS, DE BATTANS, etc.

Bernier, grange de l'Œuvre.
Boivin, rue Grand-Gonnet.
J. Durand, rue St-Roch.
Fargère, à Saint-Roch.
J. Ferrier, rue des Gaux.
J. Fournier, rue St-Roch.
Grossinger, rue St-André.
Hugon, rue Neyron.
J. Javelle, place Chavanelle.
Mayet, rue Valbenoîte.

J. Megemont.
J.-B. Mondon, rue des Gris.
Montagne, rue des Capucins.
Mortier, rue de Berry.
Olagnon.
J. Palle.
Palle, rue St-Roch.
Payre, rue des Gris.
J. Pergier, rue St-Roch.
Pessonot, grange de l'Œuvre.
Prenat, rue de Condé.
Reverchon aîné, pl. Chavanelle.
Reverchon jeune, pl. Chavanelle.
P. Robert, rue St-Roch.
B. Romier, rue Dubois.
Tourangeot, rue des Gaux.

MÉDECINS.

Bongrand, rue St-Jean.
Desjoyaux, place Royale.
Escoffier, place Grenette.
Gallinotti, rue de Lyon.
Girard, Grande-Rue.
Pelissier, à Villebœuf.
Poyet, offic. de santé, pl. Royale.
Quioc, rue Neuve.
Rigolo, place Royale.
Robin, rue du Chambon.
Rouffiac, rue du Chambon.
Soviche, place Monsieur.
Thomas, rue d'Artois.
Vial, rue Saint-Louis.

MENUISIERS, CHARPENTIERS ET FABRICANS DE MÉTIERS.

Abrial, rue du Grand-Gonnet.
Baralon, place Roannelle.
Barbier, rue du Jeu de l'Arc.
J. Bertrand, rue d'Angoulême.
Besson, rue de la Croix.
Bestre, rue de Condé.
Blanchard, place Chavanelle.
Carteron, rue Mi-Carême.
Chagnat, r. Nouvelle-Boucherie.
Clément, rue de Condé.
Dacier, rue de l'Hôpital.
Duplay, rue Notre-Dame.
Dupuy, rue du Treuil.
Fauget, rue de la Vigne.
Faverjon, rue Nouv.-Boucherie.
Gachet, rue des Chappes.
Gadoux, rue St-Paul.
Gallet, rue Villedieu.
Gattet, rue du Jeu de l'Arc.
Heritier, rue de la Vigne.
Lyonnet, rue St-André.
Mignard, rue du Treuil.
Mondon, rue des Chappes.
Montagneux, rue Notre-Dame.
B. Ravel, rue St-Roch.
J. Romier, rue des Creuses.
Séneschal, rue St-Paul.
Teissier, rue de Lyon.
Valencogne, rue Valbenoite.
Vazille, rue des Deux-Amis.
Verdier, rue du Palais de Justice.
Vivarais, rue de Lodi.

MERCIERS, LINGERS, TOILIERS, ROUENNIERS.

Abréal-Mallassagny, rue Froide.
Audiard père, rue Froide.
C. Badoit, place Royale.
J. Badinand, rue Froide. R.
M. Badinand, rue Froide. R.
Balp-Rabery, rue Froide. R.
Baroulier, rue de Lyon. R.
M. Baurie, rue des Capucins.
Dlles Baile, rue Froide. L.
Beraud, rue Froide. L. R.
Berger, rue de Lyon. R.
Berger, rue de la Ville.
Dlle Berthiot, rue de la Ville.
Boisson, rue de Bourbon. T.
Bongrand, rue de la Vierge.
Bourlier, rue Neuve. T.
Carra, rue St-Louis. *Nouveautés.*
C. Chol, rue de la Ville.
B. Constant, rue Froide. T.
Courbon, rue de la Ville.
Dacher, rue de la Ville.
Demare fils, r. Froide. T. *Nouv.*
Dormand-Méjasson, rue Neuve.
Duclauzel, rue d'Angoulême.
Dlles Esparon, rue Froide.
Fraisse sœurs, rue Froide.
Frecon-Ciseron, rue N.-Dame.
Gallot-Badon, rue Raisin.

Garret, rue de la Ville.
Grand frères, rue Froide.
Maisonneuve, place Royale.
Marcelin-David, rue de Lyon.
Dlle Marcelin, rue de la Ville.
Massardier-Berthon, r. de la Ville
Ve Mejasson-Dupin, rue Neuve.
Menu, place Royale.
A. Meunier, rue de la Ville.
J.-B. Meunier, rue de la Ville.
Meunier, rue Froide.
Michel-Gomi, rue de la Croix.
Ve Michel, rue du Grand-Moulin.
Ve Montagny-Chatagner, rue St-Jacques.
Penel, née Carol, rue de la Ville.
C. Perron, rue de Lyon.
J.-B. Peyron, rue St-Jacques.
Pinatel-Voulé, rue d'Angoulême.
V. Pinmartin, rue St-Jacques.
Mlle C. Plasse, rue de Bourbon, dépôt de fil pour les lisses.
Pouston, rue de la Ville.
Prat aîné, rue Froide.
Rambert-Gillier, r. des Capucins.
Ravel, rue de la Ville.
Dlle M. Reif, r. de Bourbon. L. R.
Remilieux-Derne, rue de la Ville.
G. Renard, rue de Lyon.
Reynaud cadet, rue Froide. T.
Roussel-Gimarest, rue Neuve. T.
Sappy, rue de la Ville.
Tarraviller, rue de la Ville.
Tranchand, rue de la Ville.
Tripot, rue de la Ville.
Ve Varenne, rue de Lyon.

MARCHANDES DE MODES.

Dlle Bonardot, rue St-Louis.
Bonardot-Terasson, r. Chambon.
Dlles Buisson, rue de Bourbon.
Collombet, r. de Bourbon, L. N.
Dlle Dard, place Royale.
Devin, place Monsieur.
Girardin, rue de Condé.
Gonin-Borsetty, rue Dauphine.
Jacquasson, rue Neuve.
Lhospital-Reiff, rue de Bourbon.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, au cercle. pl. Royale.

Ce cabinet renferme de très-belles collections de minéralogie et de conchyliogie presque complètes, que les savans viennent souvent consulter. Il est encore enrichi d'objets d'arts, de médailles antiques et modernes, de papillons exotiques et indigènes, d'oiseaux, de reptiles, etc., etc.

MAÎTRES ET MAÎTRESSES DE MUSIQUE.

Duranowski, Georges, Valette.
Mme Desmarte, Mlle Rainold.

FABRICANS DE NAVETTES Pr LA MAIN ET Pr LA BARRE.

Dutour, rue du Puy.
Gillier, rue du Grand-Gonnet.

NOTAIRES.

Bonnet, rue Froide.
Duquaire, rue d'Artois.
Grubis, rue d'Artois.
Henry, place Royale.
Mey, rue de la Ville.
P. Peyret, place Royale.
Peyron, place Royale.
Saint-Cire, rue d'Artois.
Serre, rue d'Artois.

OCTROI MUNICIPAL.

Le produit de l'octroi s'élève annuellement à environ 340,000 fr.

Les bureaux, situés à l'Hôtel-de-Ville, place Monsieur, sont ouverts au public, depuis 8 heures du matin jusqu'à 6 h. du soir.

M. Mouline, préposé en chef, à l'Hôtel-de-Ville.

M. Plasson, contrôleur, idem.

M. Guiguet, receveur du bureau central, à l'Hôtel-de-Ville.

OPTICIEN.

Bianchi, rue d'Artois.

ORFÈVRES, JOAILLERS, BIJOUTIERS.

Buisson, rue Froide.
Fillion, rue Froide.
Julien, rue Froide.
Maguin, place Royale.
Passebois, rue Froide.
Perrin, place Royale.
Thevenot, place Royale.

PAPETIERS.

Boyer, place Royale.
Chantelauze, rue Neuve.
A. Créhange, rue d'Angoulême.
Girardin, rue de Condé.
Jourjon, rue de Bourbon.
Marnet, place Dauphine.
Menard, place Royale.
D. Mottu et Comp., rue d'Artois.

MARCHANDS DE PARAPLUIES.

Bossuge, rue Froide.
Doli, place Royale.
Lioudier, rue Neuve.
Reiff, rue St-Louis.

FABRICANS DE PEIGNES POUR LES RUBANS.

Bonnand fils, Chenet, Court, Monmartin, Rivel, Robin.

PEINTRES-DÉCORATEURS.

Chabanel, rue Neuve.
Gaillardin, rue de Condé.
Gros, rue d'Angoulême.

PERRUQUIERS-COIFFEURS.

Caillet, rue St-Louis.
George, rue d'Artois.
Peyron, rue Neuve.
Verdier, rue d'Artois.

PHARMACIENS, HERBORISTES.

Bastide, place Royale.
Couturier, rue St-Louis. H.
Dallet, place Royale.
Garnier-Martinet, rue d'Artois.
Hil. Giraud, rue Polignais. H.
Laforest, rue de la Ville.
Maurel, place Royale.
Pignol, rue de Lyon. H.
Sigaud, rue de Lyon.

FABRICANS DE PISTONS POUR LES ARMES A FEU.

Ciseron, rue du Treuil.
Javelle, idem.
Murat aîné, id.
Murat cadet, rue du Treuil.
Royet, rue Valbenoîte.
Selian, rue Notre-Dame.

FABRICANS DE PLATINES POUR LES ARMES A FEU.

La fabrication des platines pour les armes à feu ne fait point partie du commerce de la ville. Ce genre de travail se fait exclusivement dans trois ou quatre communes à proximité de St-Etienne.

A l'Etra, Méon père, Méon fils, Rebaux.

A St-Héand, Belut, Rebaux.

A St-Priest, Féréol, Murat, Reverchon.

A la Tour, Murat, Barlon.

PLATRIERS.

Caristie, rue Neuve.
Carmelino, rue Neuve.
Gaillardin, rue de Condé.
Gobert, rue St-Pierre.
Percari, place Marengo.

POMPES A INCENDIE.

Cette institution est confiée à un corps composé d'un capitaine-commandant, M. Baroulier; deux lieutenans, MM. Réocreux et Casero; un sous-lieutenant, quatre sergens, quatre caporaux et quatre-vingts gardes-pompiers. Au premier signal d'incendie, les pompiers se portent sur les lieux, et ne laissent jamais au feu le temps d'exercer de grands ravages. — On fait l'essai des pompes sur la place Dauphine ou sur la place Monsieur, le premier dimanche de chaque mois.

POSTE AUX CHEVAUX.

Crepet, rue du Grand-Moulin.

POSTE AUX LETTRES, RUE D'ARTOIS.

Un directeur, M. Meunier, un sous-inspecteur, un contrôleur et deux employés, sont chargés du service de cette administration. On a fait espérer qu'indépendamment de la boîte ouverte à la direction, il y en aurait bientôt une autre placée à une des extrémités de la ville.

La dernière levée, pour Annonay et route, à 6 h. 1/2 du matin.
Le Puy et route, à 7 h. 1/2 du matin.
Monthrison, Clermont et route, à 9 h. 1/2 id.
Lyon, Paris et route, à 1 h. 1/2 du soir. Affranch. 1 h.

Les lettres destinées pour les pays d'outre-mer, doivent être affranchies jusqu'au port d'embarquement; celles destinées pour l'Espagne, le Portugal et leurs colonies, l'Angleterre, l'Irlande, l'Ecosse, Jersey, Guernesey, l'Autriche et ses possessions en Italie, la Hongrie, la Bohême et la Turquie, doivent être affranchies.

DÉBITANS DE POUDRES.

G. Decreux, Fabrot, Randon.

PRISONS.

Les prisons de St-Etienne qui avaient occupé jusqu'en 1827, sur le penchant de la montagne de Ste-Barbe, un ancien édifice qui avait appartenu, dit-on, aux seigneurs de Saint-Priest, sont maintenant dans les nouveaux bâtimens situés place du Palais de Justice et rue d'Angoulême.

Aumônier, M. Lassagne.
Médecin, M. Thomas.
Geôlier, Philib. Meunier.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES, A L'HÔTEL-DE-VILLE, PROVISOIREMENT RUE NEUVE.

Ce tribunal paternel, organisé à Saint-Etienne par décret du 22 juin 1810, étend sa compétence sur tous les genres de fabrication et d'industrie de la ville et de l'arrondissement de St-Etienne et autres localités du département, dont les fabriques sont en rapport avec celles de St-Etienne.

Il a pour objet de connaître et de décider toutes les contestations qui s'élèvent entre les fabricans, commis, chefs d'ateliers, ouvriers, compagnons et apprentis; de constater toute contravention aux lois et règlemens de fabrique; il est aussi chargé de la conservation de la propriété des marques et dessins; enfin de toute propriété industrielle, des règlemens de comptes et de la police entre les négocians et ceux qu'ils emploient.

Ce Conseil, qui était composé de neuf juges et deux suppléans, vient d'être porté à treize juges et deux suppléans. Ils se rassemblent deux fois par semaine, le mercredi et le vendredi, à quatre heures après midi.

Les membres actuels sont :

MM. J.-C. Peyret, président; Descos aîné, vice-président; Bayon aîné, Chapelon, Delermoy, Faure aîné, D. Fraisse, Foujols aîné, Girard, Reverchon aîné, Rey-Brossard.

Suppléans : MM. Faure-Lacroze, Merley-Duon.

Secrétaire du Conseil : M. Michel.

Huissier attaché au Conseil : Colomb.

QUINCAILLERIE.

Cette branche d'industrie, qui appartient de temps immémorial au Forez, a éprouvé des momens de détresse, par de longs intervalles, à raison de la concurrence étrangère. Elle paraît aujourd'hui à la veille de se ranimer par l'introduction des procédés mécaniques appliqués à ses besoins, à l'aide desquels on obtiendra de meilleurs produits, avec une diminution de frais dans la main-d'œuvre.

FABRICANS ET MARCHANDS DE GROSSE QUINCAILLERIE,

Qui comprend tous les objets d'acier, de tôle et de fer mis en œuvre, serrurerie commune, grosse coutellerie, les outils de fer et d'acier, la ferrure des bâtimens et généralement tout ce qui s'y rapporte.

C. Baroulier, r. de Lyon, n. 57. C.
Basson-Gerin, rue de Bourbon. Q.
Baudet et Bringuet, r. Mi-Carême.
Billon fils aîné et Ce, r. de Lyon. Q.
Bizaillon fils aîné et Ce, r. de Lyon.
Bizaillon-Hustache, r. Tarant. C.
J.-B. Bonon, r. Polignais, n. 19. Q.
Ve Bonon aîné, r. Polignais. C. Q.
Bougy, rue de Bourbon. Q.
Cave-Meyrieux, rue Tarantaise. Q.
Chavanne-Descos, r. Roannel. C. Q.
P. Coignet, rue de Lyon, n. 80. Q.
Delermoy fils, r. du Chambon, C. Q.
Delobre, place Roannelle, n. 5. Q.

Dervieux-Costal, à la Sablière.
Dubreuil frères, Prenat et Compⁿ, rue d'Angoulême. Q.
Durafour frères, r. de Condé. Q.
Farge, rue de la Comédie. A.
Faure-Barjon, rue du Puy, n. 3. Q.
Vᵉ Gerin et fils, r. de Lyon, n.5. Q.
Granger-Meyrieux, pl. Royale. Q.
Granger-Veyron, r. S.-Louis. Q. A.
Guillimin-Meyrieux, p. Roannell.
Lamouroux fr., r. d'Angoulême. Q.
Vᵉ Limozin-Veyron, r. d'Artois. Q.
J. Manaud, rue de la Comédie. Q.
J.-L. Melquiond, r. Mi-Carême. Q.
Mérieux fils aîné, r. S.-Louis, 12. Q.
Micolon-Roustain fils aîné, rue des Grands-Fossés. Q.
Moret cadet, r. de Condé. Q.
Moret et Liogier, r. de Bourbon. Q.
Periat fils et Bourg, r. Tarantaise. Q.
Vᵉ Peyret-Dubois et fils, r. de Lyon.
Plotton et Salichon fils aîné, rue de Bourbon, n. 35. Q.
Prat aîné, rue d'Angoulême. Q.
Prat cadet et Cᵉ, rue de Bourbon. Q.
Prost-Dumarest, rue St-André.
Renaudier fils et Cᵉ, r. Roannelle.
Réocreux-Renard, r. Polignais, Q.
Trabuco fils, r. du Chambon. C. Q.

Coutellerie de table.

Bory, rue des Prêtres.
David-Faure, rue de Lyon.
P. Faure, rue Violette, n. 10.
Joanny, rue Valbenoîte.
Meynard, rue Violette.
Trinquet, rue de Lyon, n. 44.

MARCHANDS DE QUINCAILLERIE ET DE MERCERIE.

Bianchi, rue d'Artois.
Vʳ Bisson, place Dauphine.
Cédié, place Royale.
Desmeurs, place Royale.
Graffignac, rue d'Artois.
A. Granger-Veyron, rue d'Artois, magasin tenu par Cédié jeune.
Moussy, rue de Lyon.

RELIEURS ET BROCHEURS DE LIVRES.

Chazel, rue de Condé.
Vuillet, rue du Chambon.

FABRICATION DES RUBANS.

La fabrique des rubans de soie de St-Etienne est la première de France, et l'on peut dire du monde ; elle est l'élément de prospérité de beaucoup d'autres : elle occupe environ 27,000 ouvriers. On peut évaluer à près de 23 millions les matières que ce genre de fabrique consomme, ou à trente-sept millions environ ses produits manufacturés. — Il serait cependant à désirer que les moteurs mécaniques fussent enfin appliqués à la fabrication des *rubans unis*. Cette amélioration tant désirée, qui pourrait être l'effet de la volonté ferme de deux ou trois des principaux fabricans, aurait des résultats immédiats et les plus avantageux. Sans nuire aux intérêts de la classe ouvrière, ce serait assurer à la ville de St-Etienne la primauté de tous les genres de fabrication, et reconquérir pour jamais et sans retour les débouchés que l'Angleterre et la Suisse lui disputent avec quelque succès.

FABRICANS DE RUBANS UNIS et FAÇONNÉS de tous genres, VELOURS, LACETS, etc.

Angénieur et Biroulier, place Monsieur, n. 53.
Arnaud et Giraud jeune, rue St-Louis, n. 16.
J.-B. Bajard, rue Neuve, n. 18.
Balançard et Cᵉ, r. de Condé, 69.
Balay aîné, rue Mi-Carême, n. 8.
Balay fils jeune, idem, n. 18.
Baleydier et Courbon, rue Ste-Ursule, n. 6.

Baile, place Monsieur.
H. Barlet et Ce, rue St-Louis.
Basset, rue de la Vigne. VELOURS
P. Benevent, rue d'Artois, n. 50.
J.-B. Benevent, rue Froide, n. 11.
Benoît p. et fils, rue d'Artois, n. 42.
A. Beraud, rue de la Comédie, 25.
Berger, Françon et Ce, rue de Bourbon. VELOURS.
Berne et Ce, gr. rue du Treuil, 124.
Bertheuod et Richarme, rue de Condé, n. 80.
Berthollet fr., r. St-Louis, n. 39.
J. Berthon, rue du Treuil. VEL.
Berthon-Jacod, r. des Gris. id.
Bizaillon-Pitiot, r. Comédie, 31.
A. Bizaillon, place Royale, n. 3.
Blachon frères, pl. Marengo, n. 17.
M. Bonnaud, rue St-Louis.
Boulin-Thevenet, rue de la Comédie, n. 37.
Bourgaud, Peyret et Granjon, rue d'Artois, n. 13.
Breron et Ce, rue de Bourbon, n. 3.
Canel, Policard et Satre, rue d'Angoulême, n. 21.
Catelan frères, rue d'Artois, n. 4.
L. Catelan, pl. Grenette. VEL.
Celle et Charrat neveu, rue de la Comédie, n. 49. CORDONS.
Cessieux, place Monsieur.
Chaleyer-Boulhol, r. d'Artois, 22.
Chapelon, rue des Gris. VEL.
Charrat, place Royale, n. 15.
Chol et Labatie, rue de Bourbon.
Clapeyron, place Dauphine.
Colard et Thiolière, r. Comédie.
Colard et Servet, r. de Condé, 18.
Colcombet frères et H. Paliard, place Dauphine.
A. Colcombet et Ce, r. Neuve, 23.
Côte-Monnier, rue de l'Ile. VEL.
Courbon et Baleyguier, rue des Ursules, n. 6.
Courbon aîné et Ce, p. Marengo, 17
Coutansson-Dubreul, r. de Lyon, 28
J. Court, r. du Chambon, n. 25.
Court-Ravel, rue du Chambon.
Crolle p., fils et Ce, r. Comédie, 33.
J-P. Cunit et Ce. r. Bourbon, n. 15.
Cussinel neveu et fils, r. de la Croix
Dagrève et Matricon, r. du Chamb.
Ve Davèze, rue des Capucins.
J.-B. David, r. d'Artois.
Deléage aîné, rue Polignais.
V. Descours de Billoër, rue du Chambon, n. 1.
B. Descours, r. St-Louis, n. 25.
Deville et Couchoud, rue de Lyon.
Doguet, r. du Chambon, n. 2. L.
Drevet frères, rue St-Louis.
Dubreul aîné, rue Comédie, n. 23.
Dumarest et Barlet, r. Palais de Justice, n. 11.
A. Dumarest et Ce, r. du Chambon.
Pup. Dumarest, place du Palais de Justice, n. 20.
Duplay frères, r. de Condé, n. 82.
Duplay-Balay, r. d'Artois, n. 46.
Dupuy et Baleyguier, r. S-Louis, 7.
Duval et Bonjean, r. d'Artois, 48.
Epitalon aîné, r. Bourbon, n. 61.
Epitalon jeune et Ce, r. de Condé.
F. Escoffier et Chaise, r. Dauphine.
Faucourt, r. Mi-Carême, n. 24.
Fauque-Cecilion et Ce, r. S.-Louis.
Faure frères, pl. Marengo, n. 15.
Faure-Blachon, r. de Lyon, n. 40.
Faure-Lacrose, pl. Chavanelle, 21
Fessy père, rue d'Artois, n. 22.
Fessy fils aîné, r. d'Artois, n. 22.
Foujols frères, rue Froide.
Forest frères, r. de Condé, n. 78.
Fraisse-Brossard, r. Berry, n. 10.
Fromage fils et Ce, r. d'Artois, 3.
Gachet et Palle, r. Comédie, n. 49
Gachet fils aîné, r. d'Angoulême.
P. Gagnère, rue Neuve, n. 25.
Garand frères, r. Comédie, n. 29.
J. Garand-Larderet, r. Chambon.
C. Gillier, et Ce, rue de la Croix.
Girinon et Allouès, rue de Condé.
M. Girinon, r. d'Angoulême, n. 20.
Girodet jeune, r. Angoulême, 20.
Girodet aîné, r. de Bourbon. n. 15.
C. Giron, rue de Lyon. VEL.
Gonin et Ce, r. de la Comédie, 25.
Gonon-Deville et J.-B. Deville fils, rue de Lyon, n. 5.
Grangeasse, Fiat et Ce, rue du Grand-Gonnet.
Guerin fils et Ce, r. Bourbon, 20.
Gouillou-Robert, pl. Roanelle.
U. Guinard et Ce, r. Bourbon, 23.
J. Hedde-Peyret, r. d'Artois, 10.
Hervier, r. du Treuil, n. 124.
P. Huguet et Ce, pl. Chavanelle.
C. Jourjon, comre, r. de Bourbon.
Janvier et Fouvieille, r. Bourbon.
Jolivet, rue du Grand-Moulin.

Journoud p. et fils, r. Bourbon, 12.
Jouve-Porte, Grande-Rue.
A. Lardon, r. de Condé, n. 84. L.
Lamotte et Robichon, r. d'Angoulême, n. 11.
Larcher-Moulin, rue de la Croix.
Larderet p. et fils, r. Chambon, 1.
Larderet et C. Paliard, r. Bourbon.
V. Leclerc, gr. r. St-Roch, n. 13.
Liogier aîné et Moret, r. d'Angoul.
Mallon et Chaulat, r. d'Angoulême
Masson, rue de Condé, n. 22.
Maussiez cadet, r. Neuve, n. 25.
B. Mejasson, r. St-Louis, n. 32.
Melquiond et Lacroix aîné, rue de Condé.
Merley et Durand, r. St-Louis, 16.
Mesnager frères, r. Bourbon, n. 26.
M. Mérieux, r. St-Louis, n. 12.
P. Micolon-Levans, r. d'Artois, 3.
Moine, aîné, rue de la Comédie, n. 49.
Mourgues, Durand et Giraud, rue rue du Chambon.
Neyret et Ce, r. de Condé, n. 76.
Ve Nicolas et fils, pl. Monsieur.
Pagat-Barbier, rue Neyron.
Pagis frères, rue Grand-Gounet.
Paillon frères, rue Mi-Carême, 22.
Paliard, Vialleton frères, rue des Creuses.
P. Palluat, rue de Berry.
Paret frères et Ravaise, r. St-Louis.
B. Pascal, place Marengo.
Patouillard et Barlon, rue de la Comédie, n. 19.
Payet, de Laval et Martinier, pl. Royale, n. 6.
Pelissier fils, Grande-Rue.
Peumartin-Tivet, r. d'Angoulême
Chr. Peyrard, rue St-Louis, 22.
Peyret, Perrayon et Martin, r. de la Comédie, n. 29.
J.-C. Peyret, r. de Condé, n. 18.
J.-M. Philips, r. de Berry, n. 65.
J. Pinatel, r. de la Croix. VELOURS.
J.-B. Pollet, r. d'Artois, n. 40.
M. Preynat, r. de Condé, n. 18.
Preynat fils, r. d'Artois, n. 44.
Prost frères, r. des Creuses.
Raberit et Girinon, r. d'Artois, 46
Raverot et Cessier, r. Bourbon, 41
Réocreux frères, pl. Monsieur, 37
Réocreux-Michel, r. de Lyon, 14.
Rivolier, Cussonel et Beraud, rue de la Comédie, n. 29.
A. Rivoiron et Ce, r. de Condé, 82.
J. Roche-Pagat, r. Comédie, n. 25.
V. Ronat et Ce, r. Comédie, n. 39.
Rousset et Brioude fr., r. d'Angoul.
Hip. Royet et Ce, pl. Royale, 27.
J.-L. Royet neveu, gr. r. du Treuil.
Salomon, rue d'Artois, n. 6.
Savoie et Renoux, rue de la Comédie, n. 27.
Thezenas frères, Gr.-Rue, n. 31.
Thiollière et Preynat, r. Neuve, 27
Thiollière frères, r. d'Artois, 34.
Valencogne-Brossard, Gr.-Rue.
Valentin et Ce, r. de Bourbon, 5.
Valette frères et Ce, r. Chambon.
J.-B. Valette, r. Mi-Carême, n. 10.
G. Varenne et Ce, r. Bourbon, 26.
Vaucanson-Penel, r. Bourbon.
Vernadet-Boulhol, rue St-Louis.
Vignat-Chovet, r. Chambon, 16.
Vialeton-Tézenas et Siméon, rue d'Angoulême.
Vialeton fils aîné, place Monsieur, n. 37.

SABOTIERS.

Chapard fils, rue Mi-Carême.
Chapard père, rue de Bourbon.
Javelle, place Notre-Dame.
Malval, place Boulevard.
Perrache, rue de Lyon.
Toulouse, rue Polignais.

SELLIERS ET CAROSSIERS.

Basset, rue St-Jacques.
Duplay, place Dauphine.
Farjeon, rue des Fossés.
Maurin, pet. rue Ste-Catherine.
Morelle, rue d'Artois.

BUREAUX DE TABACS.

P. Beaune, Th. Bernard, veuve Bizaillon, Dlle Bochtal, Buisson, veuve Carrier, Chenevier-Gillier, veuve Colomb, L. Couillard,

G. Descreux, F. Dormand, F. Ducoing, Exertier, M. Fabrot, J. Fache, Favier, veuve Ferriol, Fonvielle-Dutour, J. Fromage, P. Grangeon, A. Guyot, C. Jacob, Dlle de Longeon, J.-B. Noir, veuve Pâlle, Dlle Perrier, J.-B. Peyret, Randon, J.-B. Repiquet, veuve Toussaint, Verrier.

TAPISSIERS.

Blonnay, rue Froide.
Léger, rue du Chambon.

TEINTURIERS.

Nous devons aux études chimiques faites par plusieurs teinturiers une amélioration bien sensible dans cette partie, si nécessaire à la fabrique principale du pays, la fabrication des rubans.

TEINTURIERS POUR LA SOIE ET LA LAINE.

Bayon, rue Saint-Louis.
Berardier, au Bas-Verney.
L. Bron, Ravel et Chevalet, à Valfuret.
Carlat fils, rue St-Jean. L.
Carlat père, rue St-Jean.
Et. Chevallet, à Valbenoîte.
Colomban neveu, rue St-Louis.
Cornillon et Gaudard, à la Rivière
David et Coste, au Sablier.
Durand et Milland, à St-Just.
Grubis, au Bas-Verney.
Journond, au Bas-Verney.
Lautru et Bron aîné, au Bois-Noir.
Lunier p. et fils, rue St-Louis.
Moustier, à Rochetaillée. L.
Paret aîné et Morel, à la Tréfilerie
Paret cadet, à la Sauvanière.
Proal et Rigot je, à la Michalière.
Rabéry aîné, Croix des Missions. L.
Jérôme Rabéry, rue St-Jean. L.
Rigot, Fond et Vincent, à la Valette
Seillon, au Bas-Verney.
Servanton, au Bas-Verney.
Subrun, au Bas-Verney.
Ve Troulliet et fils, à l'Ecluse.
Troyet, au Sablier.

THÉATRE, rue de la Comédie.

M. Réocreux, propriétaire.

TISSAGE DES RUBANS.

Les rubans se fabriquent sur trois genres de métiers bien distincts : le premier, celui de basse lisse, à une seule pièce à la main, ne peut servir qu'à la fabrication des rubans unis ou à petits dessins, dont l'exécution très-facile est par cela plus à la portée des habitans de la campagne. On évalue le nombre de ces métiers à près de 18,000.

Le second genre est celui de haute lisse, à une seule pièce à la main, sur lequel un ouvrier, exercé au mécanisme de ce métier, peut faire des dessins d'une assez grande dimension. On compte à St-Etienne, St-Chamond et St-Didier, plus de 500 métiers de haute lisse, dont quelques-uns ont reçu la mécanique à la Jacquard, qui leur donne les moyens d'arriver à des résultats de fabrication plus avantageux.

Les fabriques qui se sont élevées depuis quelques années à Lyon,

ayant cherché à diminuer les frais de fabrication par l'emploi de battans à plusieurs pièces, nous ont fait sentir la nécessité d'apporter une amélioration qui ne peut que faciliter le développement des fabriques de St-Etienne et St-Chamond, en permettant à l'ouvrier de faire deux et trois fois autant d'ouvrage qu'il en faisait avant sur les métiers à une seule pièce.

Le troisième genre est celui des métiers mécaniques appelés vulgairement à la barre, parce que le travail s'effectue au moyen d'un mouvement de rotation que l'ouvrier leur imprime à l'aide d'une barre de bois qu'il tient entre ses mains. On compte, dans l'arrondissement de Saint-Etienne, environ 5000 métiers de ce genre, pouvant faire depuis 6 jusqu'à 30 pièces de rubans à la fois, répartis ainsi qu'il suit :

225 métiers	de velours doubles pièces.
840	de galons, taffetas noir, etc.
1150	de satins forts ou légers.
1000	de taffetas, listons, passefins, etc.
1225	de façonnés à la Jacquard, en 400, 600 et 900 c.
560	de façonnés à tambour pour différens genres.

Nous allons donner, pour l'utilité de la fabrique, les noms de quelques ouvriers de chaque genre de rubans exécutés à la barre.

Velours.

Bichon, aux Roches.
Boissieux, rue des Deux-Amis.
Chovet, au Bas-Verney.
Legat, aux Rives.
Picot, rue St-Roch.
Rouchouse, à la Croix.

Taffetas noir.

Graillon, au Gris de lin.
Lacroze, idem.
Renaudier, au Coin.
Salichon, à la Pareille.

Taffetas unis.

Bourlichon, à la Croix des Miss.
Courbon, idem.
Cursier, idem.
Massardier, idem.

Galons.

Bonnard, à Outrefurens.
Janisset, à la Pareille.
Sappy, à la Croix.
Villard, à la Pareille.

Satins.

Bonnard, à St-Roch.
Bongrand, à la Badoulière.
Bory, à la Pareille.
Fulchiron, aux Capucins.
Janisson, à Montaud.
Magan, au Coin.
Maurin, à l'île.
Meyrieux, au Treuil.
Sovignet, aux Travaux.

Façonnés à tambour.

Berlier, aux Roches.
Besson, idem.
Bonnet, au Coin.
Bory frères, à la Pareille.
Chapelon, rue des Chappes.
Ciseron, à la Badoulière.
Gambonnet, rue de Roanne.
Girard, rue des Deux-Amis.
Guette, rue des Gris.
A. Joudy, Croix des Missions.
Policard, rue des Capucins.
Roux, rue Grand-Gonnet.

Façonnés à la Jacquard.

Baroulier, à la Badoulière.
Bayon, rue du Puy.
Begond, à Montaud.
Berger frères, à Montaud.
Bergeron, aux Roches.
Berthéa, au Clapier.
Besson, rue des Deux-Amis.
Caro, à St-Roch.
Cereno, rue St-Roch.
Chabany, à la Croix des Missions.
Chambovet, idem.
Charat, à la Badoulière.
Charoin frères, Croix des Miss.
Chavanon frères, à St-Roch.

Courbon, à Montaud.
Drevon, rue de Roanne.
Escoffier, à la Monta.
Fayard, à la Pareille.
Feriol, idem.
Fraissinet, à Tardy.
J. Frécon, idem.
Frédéric, à St-Roch.
Garnier, à Montaud.
Gaucher, à la Croix des Missions.
Gaudard, aux Roches.
Guichard, à la Croix des Missions
Lacour frères, à l'Ile.
Lestra, à la Croix des Missions.
Magan, idem.
Maurin, idem.
Moine, à la Monta.
Molinier, à la Pareille.
Mort, à la Croix des Missions.
Olagnon, rue de Condé.
Oser, à la Croix des Missions.
Parlon, à la Badoulière.
Pays, rue de Roanne.
Pergier, à St-Roch.
Peyronnet, rue des Capucins.
Rabéry, idem.
Ravel, à Tardy.
Redon, à Montaud.
Renard, à la Croix des Missions.
Rouchouse, à St-Roch.
Ruard, à Montaud.
Sabatier, Croix des Missions.
Teissier, idem.
Thiollier, rue des Capucins.
Vergeat, rue de Roanne.

Métiers à la main à plus. pièces.

Chrétien, rue de Berry.
Couzon, rue de la Croix.
Monier, idem.
Pages, à la Badoulière.
Pinet, à St-Didier.
Robin, à la Badoulière.

OUVRIERS EMPLOYÉS A LA CONFECTION DES ÉCHANTILLONS DE RUBANS, ET TRAVAILLANT POUR LE PUBLIC.

Berthet, place Roanuelle.
Michalot, rue Royale.
Suc, rue Royale.
Vergeat, aux Gaux.

TOURNEURS SUR BOIS ET SUR MÉTAUX.

Becotte, Grande-Rue.
J. Chaleyer, rue Neuve.
J.-B. Faure, rue Polignais.
Mayet, rue Valbenoîte.
Riocreux, rue Dubois.
C. Tillon, rue Notre-Dame.

TRAITEURS.

Bal, rue d'Artois.
Bouclet père, rue des Fossés.
Callet, place Royale.
Dorieux, rue d'Artois.

OUVRIERS EMPLOYÉS A LA TREMPE DES PLATINES DES ARMES A FEU.

Bibet, rue Notre-Dame.
Blachon, rue Valbenoîte.
Chaumeton, cour d'Alléon.
Chaumier père, rue de la Vierge.
Chaumier-Thézenas, r. Valbenoîte
Couplet fils, pet. rue des Prêtres.
Couplet père, rue Violette.
Langevin, rue des Moines.
Magan, Grande-Rue.
Riboulet aîné, rue des Prêtres.
Riboulet jeune, rue du Chambon.
J.-C. Riboulet, idem.
Rousset, rue Valbenoîte.
Thézenas, petite rue des Prêtres.

TRIBUNAL CIVIL, PLACE DU PALAIS DE JUSTICE, PROVISOIREMENT RUE Ste-URSULE.

Il est composé de deux chambres, dont une temporaire.

La première tient ses audiences civiles les lundis, mardis et mercredis, de dix heures à une heure, et les audiences correctionnelles les jeudis. L'audience du mercredi est consacrée aux rapports de partage et aux criées.

La chambre temporaire, destinée à juger les causes arriérées,

tient ses audiences les mercredis, jeudis, vendredis et samedis, depuis huit jusqu'à onze heures du matin.

Première chambre.
M. Teyter, présid., r. de la Ville.
M. Richard, rue d'Artois.
M. Jacquemont, juge d'instruction, rue Neuve.

Parquet.
M. Quinson, procureur du Roi, rue d'Artois.

Chambre temporaire.
M. Bayon, vice-président, rue de Condé.
M. Labonardière, substitut, rue Mi-Carême.
M. Dupuy, juge-sup., pl. Royale.
M. Smith, id., rue d'Angoulême.
M. Carouge, greffier.
Peuvergne, Epalle, com.-greffiers.

TRIBUNAL DE COMMERCE, PLACE DU PALAIS DE JUSTICE, PROVISOIREMENT RUE DES URSULES.

Ce tribunal a été établi à St-Etienne par les décrets des 25 février 1791 et 6 octobre 1809.

Il tient ses audiences tous les vendredis, à 3 heures de relevée, dans la même salle du tribunal civil. Le greffe est gr. rue Valbenoîte.

MM. Peyret-David, président.
Basson, juge.
Colard, id.
Balay, id.
MM. Henri Paliard, suppléant.
Auguste Faure, id.
Aimé Royet, id.
Aguiraud, greffier.

PROPRIÉTAIRES DE FABRIQUES DE TUILES.

Berthon frères, à la Monta.
Chabanne, à Valbenoîte.
Desjoyaux cadet, au Treuil.
Jomard père et fils, à St-Roch.
Maurice Pardonneaux, à St-Roch.
Pleney, à Tardy.
Prat, à Chante-Grillet.
Rousset-Daniel, à la Badoulière.

VÉTÉRINAIRES.

Faure, rue des Fossés.
Noiraud, rue Neuve.
Pierreaboire, rue de la Comédie.

MARCHANDS DE VINS EN GROS ET EN DÉTAIL, ET ENTREPOSITAIRES.

L. Alibert, rue d'Annonay. E.
Cl. Baloffet, rue d'Angoulême. E.
J.-B. Berger, place Chavanelle. E.
J. Berthéas, à Valbenoîte.
B. Bonnard, place Roannelle. E.
J.-M. Bonnard, à Beaubrun.
A. Bret, rue des Fossés. E.
Brunell, rue d'Annonay.
J. Callet, Grande-Rue.
El. Chambovet, à Montaud.
Matth. Chovet, rue St-Roch. E.
Jos. Courbon, rue d'Angoulême. E.
Matth. Courbon, rue de Lyon. E.
And. Crozet, rue St-Jacques. E.
J.-B. Delobre, à Montaud.
Descours et Nicolas, rue Valbenoîte. E.
Al. Desgaches, rue d'Artois. E.
P. Desjoyaux, au Treuil.
P. Durieux, au Treuil.
Faure-Belon, place Marengo. E.
Faurette fils, rue de Bourbon.
J.-B. Fauriat, au Treuil.
Ant. Faverjeon, à Valbenoîte.
C. Feraton, à Montaud.
Cl. Forissier, place Polignais.
Gemier fils, rue de Roanne. E.
Gerest p. et fils, r. des Fossés. E.
Ve Girard, rue de Lyon. E.
J. Jallay, rue des Capucins. E.

J.-A. Journaud, place Royale. E.
Ant. Jutié, rue de Lodi.
J.-F. Liotier, à Berard. E.
Et. Madinier, aux Gris de lin.
Madinier, rue Valbenoîte.
Madinier-Fleury, à Beaubrun.
Massardier-Pichard, à Montaud.
B.-J. Milliau, à Montaud.
Murgue, place Monsieur. E.
Ant. Neyron, place Marquise. E.
Ant. Noyer, rue de Roanne. E.
Pagat père, à Montaud.
Pagat fils, place Royale.
J.-M. Palandre, rue de Lyon.
Perasse et Phily, r. des Ursules. E.
Bl. Perret, rue du Chambon. E.
Bl. Perret, à Valbenoîte.
J.-B. Play, à Beaubrun.
Matth. Play, idem.
B. Poyet, à Valbenoîte.
Rast et Poucet, r. de la Monta. E.
Rivolier et Boissieux, rue d'Angoulême. E.
J.-B. Robert, rue de Lyon. E.
Cl. Rulière, rue Boulevard. E.
C. Satre, rue Tarantaise.
Saurel frères, r. Palais de Justice.
A. Thevenet, gr. rue St-Jacques.
J.-B. Thevenet, rue Froide.
Jacq. Thiollier, rue du Puy.
Veron-Ducoing, pet. r. Ste-Cather.
Vincent et Flachier, E.

VITRIERS.

Aubert, rue Neuve.
Cacarier, rue du Grand-Moulin.
Chatillon cadet, rue Froide.
Tavernier, rue St-Jacques.

VOITURES PUBLIQUES.

De St-Etienne à Lyon et retour, part tous les jours.

Baudrand, place Royale, à 11 h. du matin et à 9 h. du soir; arrive à Lyon, place des Jacobins.

Chambon, place Royale, mêmes heures; à Lyon, même adresse.

Galline, petite rue Ste-Catherine, à 5 h. du matin; à Lyon, quai St-Antoine, commissionnaire de roulage pour tous pays.

Gorand jeune, correspondant de Descours et Recamier, de Lyon. rue de la Comédie, part à 11 h. du m.; à Lyon, rue de Savoie, commissionnaire de roulage pour tous pays.

De Saint-Etienne à Saint-Chamond.

Desjoyaux, rue de Lyon, part tous les jours à 4 heures du soir; arrive à St-Chamond, chez Desjoyaux.

Donzel, commissionnaire, rue du Grand-Moulin, part à 9 h. du s.

Moulin, idem, chez Peyrard, rue de Lyon, à 9 h. du soir.

De St-Etienne à Montbrison et retour, tous les jours.

Chambon, place Royale, à 8 h. du m.; à Montbrison, chez Pinson.

Crepet, r. du Gr.-Moulin, à 9 h. du m.; à Montbrison, hôtel du nord.

Malliot, rue d'Artois, à 2 h. du s.; à Montbrison, chez Guingard.

Les mêmes voitures font le service pour Roanne, par Montbrison.

De St-Etienne au Puy, part tous les jours.

Gorrand j^e^, r. de la Coméd., à 9 h. du s.; au Puy, ch. Dubois-Robert.

André, courrier du Puy, chez Chambon, place Royale.

St-Bonnet et retour, part tous les jours.

Gaudonnier, pl. Royale.—*Pour St-Galmier*, ch. Puvelle, pl. Royale.

FIN DE L'INDICATEUR DE SAINT-ÉTIENNE.

INDICATEUR
DE SAINT-CHAMOND.

HÔTEL-DE-VILLE.

M. Ardaillon, maire.

MM. Berger, David-Dubouchet, adjoints.

M. . . . . , commissaire de police.

Fond et Montagnier, agens.

La Garde nationale est formée de 6 compagnies d'infanterie et une de canonniers; en tout environ 700 hommes.

AUBERGES ET HÔTELS.

Hôtel Desjoyaux, Grande-Rue.
Girard, hôtel de l'Étoile, Gr.-Rue.
Bachet, Grande-Rue.
Buyet, rue St-Pierre.
Callet, idem.
Chavanne, rue du Sépulcre.
Gagnère, place St-Pierre.
Gonon, rue du Sépulcre.
Arod, idem.
Jourjon, rue St-Pierre.
Laval, rue du Sépulcre.
Pascal, rue de la Caure.

BOULANGERS.

Badard, place St-Pierre.
Ballas, Grande-Rue.
Caire, rue du Sépulcre.
Chavanne, rue du Sépulcre.
Dalu, pont St-Pierre.
Duverney, à la Halle.
Léonard, idem.
Léonard, Grande-Rue.
Merlat, rue de l'Hôpital.
Nicolas, rue de la Boucherie.
Pascal, place St-Pierre.
Rousset, rue du Sépulcre.
Savoie, Grande-Rue.
Terra, pont St-Antoine.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Administrateurs : MM. Bouchardier, Chambovet, L. Estienne, Finaz.

CAFETIERS.

Bochu, place St-Pierre.
Dalu, à la Halle.
Escallon, place St-Jean.
Faure, place Notre-Dame.
Fournel, Grande-Rue.
Gerbaud, rue Croix-Gauthier.
Giraud, place St-Antoine.
Louison père, Grande-Rue.
Louison fils, aux Halles.
Policard, rue Croix-Gauthier.
Poyeton, Grande-Rue.
Prodon, aux Halles.

CHAMBRE CONSULTATIVE DU COMMERCE.

MM. J.-B. Challand, président; Chambovet, J.-J. Dugas, V. Dugas, Richard-Chambovet, Thiollière.

CHAPELIERS.

Bonnet, rue Croix-Gauthier.
Citron, rue d'Enghien.
Malaure, rue du Sépulcre.
Martin, à la Halle.
Pilier, rue d'Enghein.

CONFISEURS.

Brossard, Grande-Rue.
Lagier, rue Ventrfol.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

M. Bouchardier, percepteur, Grande-Rue.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Clément, contrôleur-receveur.
Mathely, commis adjoint.
Allamand, commis à pied.
Richard, idem.

COLLÉGE, place de l'Hôtel-de-Ville.

P. Brut, principal.—Professeurs : Magnard, Charrin, Marmora, Fonvieille, Couchoud.—Dessin, Coignet.—Musique, Lepind.
Ecriture et Arithmétique, Juillers.

CULTE.

On compte deux paroisses à St-Chamond, qui sont :
St-Pierre, curé, M. Dervieux.—Notre-Dame, curé, M. Terraillon.

CYLINDREURS.

Dubouchet, Pressat.

ÉBÉNISTES, MENUISIERS ET MÉCANICIENS.

Celard, Grande-Rue.
Chapard, rue de la Boucherie.
Charrin, rue Croix-Gauthier.
Degraix, rue Croix-Gauthier.
Fayard, rue du Sépulcre.
P. Fond, Grande-Rue.
Fournel, Grande-Rue.
Frecon, aux Religieuses.
Martin, rue de la Caure.
F. Oriol, rue de la Boucherie.
J. Oriol, rue Croix-Gauthier.
Palandre, place Notre-Dame.
J. Sabatier, rue du Sépulcre.

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT.

M. Guerre, receveur, Grande-Rue.

ÉPICIERS-DROGUISTES, DÉBITANS DE TABACS.

Blachon fils, Grande-Rue.
Ve Bonjour, place St-Pierre.
Bonnand, à la Halle.
Ve Bonnel, rue Croix-Gauthier.
Chorel, rue du Sépulcre.
Ve Chovin, place St-Pierre.
Degrais, rue Boucherie.
Desvignes, à la Halle.
Dubœuf, place St-Pierre.
Fayard, rue du Sépulcre.
Félix, idem.
Fillion, rue Ventre-Folle.
Fond, rue Croix-Gauthier.
Journoux père, Grande-Rue. T.
Sagnol, rue Croix-Gauthier.
Suc, rue du Sépulcre.
Terra, place St-Pierre.
Thibaud-David, pl. St-Antoine.
Ve Tranchand, Grande-Rue.
Vérissel, place St-Antoine.

MARCHANDS DE FERS, DE CLOUS, PROPRIÉTAIRES D'ÉTABLISSEMENS DE FORGES, ETC.

Ardaillon et Bessy, à St-Julien; Cancade; V. Dubreuil et Estienne frères; Jala, C.; Jalabert; Montellier, C.; Neyrand frères et Thiollière; Pascal-Veyron.

FERBLANTIERS-LAMPISTES.

Bertholin, Clément, Goujon, Journaud, Sthemerg.

HORLOGERS.

Bertholat père, Grande-Rue.
Bertholat fils, id.
Michoudet, à la Halle.

HOSPICES.

Conseil d'administration. MM. Richard-Chambovet, Magnin, V. Dugas, L. Montagnier, Boissat.

M. Boissat, économe; M. Magnard, aumônier; M. Rossary, secrét.

JUSTICE DE PAIX.

Ses audiences ont lieu, à l'Hôtel-de-Ville, tous les mardis.

Genestet, juge.
Ballas, greffier.

LIBRAIRES.

Berlier, pont St-Pierre.
Vincent, Grande-Rue.

LISEURS DE DESSINS A LA JACQUARD.

Biscornet, place Notre-Dame.
Hilaire, Grande-Rue.
Piney, place Notre-Dame.

MARÉCHAUX FERRANS.

Boneval, rue St-Pierre.—Linossier, rue de la Caure.—Pitiot, rue du Sépulcre.—Vinson, place Ferréol.

MÉDECINS.

Bernard, rue Pichelière.
Fredet, rue de l'Hôpital.
Laval, Grande-Rue.
Meyer, offi. de santé, r. de l'Hôpital.

MOULINIERS ET PROPRIÉTAIRES DE FABRIQUES DE SOIE.

A St-Chamond.
Balas, rue de la Boucherie.
Duclos fils, rue Vignette.
Filliat rue Vignette.
E. Filliat, rue Croix-Gauthier.
Gaillard.
Granjon-Bertholon.
Granjon-Montagnier.
Hervier.
Montagnier.
Ch. Montagnier et fils.
Revollier, rue du Sépulcre.
Roux, rue du Sépulcre.
Terrasson-Laroche, rue du Béal.
Jos. Sagnol, rue du Béal.

A Izieux. MM. Berne-Seneclause, Berger, Moturon, Richard-Chambovet, Drevet.

A St-Julien. MM. Berne-d'Avril, Berne-Henry.

NOTAIRES.

Berger, place St-Pierre.
Finaz, Grande-Rue.
Rozier, Grande-Rue.
Suat, rue de la Caure.

PHARMACIENS.

Berlier aîné, au pont St-Pierre.
J. Berlier, à la Halle.

POSTE AUX CHEVAUX.

M. Desjoyaux, Grande-Rue.

POSTE AUX LETTRES.

Mlle Basset, directrice, Grande-Rue.—Ferraton, employé.

CONSEIL DE PRUD'HOMMES.

Il s'assemble tous les mardis à l'Hôtel-de-Ville.

MM. J.-B. Challand, président; Coste, J.-J. Dugas, Goutelle, David, L. Montagnier, F. Grangier.—Terrasson, secrét.

FABRICANS DE RUBANS, GANCES, PADOUX, LACETS, etc.

Bancel et Ce, pl. St-Antoine.
Bertholon-Dulac, r. du Sépulcre.
Bonnard-Jacquin, Grande-Rue.
Coste et Ce, place Notre-Dame.
David-Dubouchet, Grande-Rue.
Delermoy frères, Gr.-Rue. P. G.
Dubouchet-Fond, Grande-Rue.
Dubouchet pere, Grande-Rue.
Dugas frères et Ce, Grande-Rue.
Dugas-Viallis et Ce, r. du Sépulcre.
Gillier frères, place St-Pierre.
Goutorbe, Roux et Ce, r. la Caure.
Grangier frères, place Féréol.
Ch. Granjon, Grande-Rue.
Granjon, Bertholon et fils, Gr.-Rue.
Granjon, Valentin et Ce, Gr.-Rue.
Hervier-Charrin, Hervier-Gauthier et Comp., Chemin-Neuf.
Laval-Teillard, rue du Sépulcre.
Macabéo et Poyeton, Gr.-Rue.
Magnin père et fils, Grande-Rue.
Michel-Colombet, au Creux. L.
Moturon, id. L.
Revol, place St-Pierre. L.
Richard-Chambovet, Gr.-Rue. L.
Ve Roux, place St-Pierre.
J. Rozet, pl. Notre-Dame. R. P.
G. Servanton et Ce, Grande-Rue.
A. Simonnet, Grande-Rue.
Souchon et Dambuent, Gr.-Rue.
Hug. Thevenon, Grande-Rue. L.

SELLIERS.

Basset, Grande-Rue.
David, Grande-Rue.

MARCHANDS DE SOIE.

Flachat, Grande-Rue.
Théoph. Gillier, rue de Condé.
Granjon-Montagnier, r. de la Caure.
Granjon-Bertholon, Grande-Rue.
L. Montagnier, place St-Jean.
Montagnier-Gayot, Grande-Rue.

TEINTURIERS.

Badard, au pré du château.
Berne.
Biscornet.
Bouthier, à Izieux.
Duchez, rue Vignette.
Fond, à la Vignette.
J.-B. Journaud.
Mallet, rue Boucherie.
Mortier, rue Vignette.
Martin, rue de l'Hôpital.
Paret.
Prévot, au pré du château.
Rang, rue du Fort.

TISSAGE DES RUBANS.

Les métiers employés au tissage des rubans, à St-Chamond, sont les mêmes que ceux de St-Etienne.

Noms des principaux ouvriers monteurs de métiers haute-lisse et Jacquard, à une ou plusieurs pièces à la main.

Berne, Bonnet, Brosse, Caillère, Citaron, Cognet, Driol, Dumont, Escoffier, Grangier, Hil. Labaune, Murgue, Rivoire, Sablière, Signaire, Theillard, Virieux.

Métiers façonnés et mus à la barre, montés à tambour et à la Jacquard.

Beraud, rue Croix-Gauthier.
Berthet, rue des Champs-Elisées.
Biscornet, place Notre-Dame.
Blanchet, rue Croix-Gauthier.
Boiron, rue Sabotin.
Boissonas aîné, à la Rive.
Boissonas cadet, id.
Bonard frères, pl. Notre-Dame.
Brigaud aîné, id.
Brigaud cadet, id.
Brun, rue Sabotin.
Brunet, rue des Champs-Elisées.
Cendré, rue Croix-Gauthier.
Cerise, rue Croix-Gauthier.
Cerise, place Notre-Dame.
Chaise, id.
Chapard, id.
Chorel, rue Croix-Gauthier.
Desvignes, id.
Drevas aîné, Grande-Rue.
J. Drevas, id.
Dumas aîné, r. des Champs-Elisées
Dumas cadet, id.
Faure, place Notre-Dame.
J. Fond, id.
Frenez, id.
Françon, rue Croix-Gauthier.
Girard, place Notre-Dame.
Grange, id.
Grangeas, à St-Julien.
Hilaire, place Notre-Dame.
Jacquin, à la Rive.
Lacroix, place Notre-Dame.
Lajeunesse, rue des Boucheries.
Michalot, place Notre-Dame.
Martinier aîné, Grande-Rue.
Neyret, place Notre-Dame.
Oriol, place Notre-Dame.
Paradis, id.
Revol, id.
Thisot, à la Rive.
Velun, place Notre-Dame.

MARCHANDS DE VINS EN GROS ET CABARETIERS.

J. Arod, L. Bachet, J.-M. Buyet, Fl. Blanc, Fr. Bochu, M. Bonnard, E. Bonnet, D. et J.-B. Brun, J. Bruyas, J.-B. Caire, J.-C. Callet, B. Chambert, E. et J.-Cl. Chavanne, Mich. Chorel, P. Constant, Et. Coste, Hip. Court, David, à Plaisance, GR.; J.-B. et J.-C. Dalud, A. Degraix, Fr. Delorme, H. Desjoyaux, Ve Dumas, Ve Duon, P. Duvernay, D. Escalon, Cl. Faure, Philib. Faure, Dlle Fillon, Fillon fils, GR. A. Fontvielle, A. Félix, Fr. Gerbaud, J.-B. Jourjon, P. Laval, P. Maillon, Melier fils, à St-Julien, GR. Montelier, GR. Mounier, J. Nantas, J.-M. Noir, A. Petitjean, Xav. Pleyney, J. Palaudre, Thomasset, GR.

FIN DE L'INDICATEUR DE SAINT-CHAMOND.

INDICATEUR

DE RIVE-DE-GIER.

HÔTEL-DE-VILLE.

M. Fleurdelix, maire; MM. Betancour et Ronat, adjoints.
Pitiot, secrétaire.
Benaud, commissaire de police; Adam, agent.
Mallassagny, receveur municipal.

Le conseil municipal est composé de 30 membres : MM. Barou, Gilibert, Robichon, Lanoir, Dumas, Laurent, Gelas, Coste, Brossy, Huter, Aroud, Teillard, Girard, Meunier, etc.

La Garde nationale est composée de huit compagnies d'infanterie, une de cavalerie; en tout environ 800 hommes.

BOULANGERS, MARCHANDS DE GRAINS ET FARINES.

Ballet, rue Féloin. B.
Blanc fils, Grande-Rue. B.
L. Boujour, rue de Lyon. B.
Bossu, rue St-Martin. G. F.
Brand, rue Féloin. B.
Cancade, rue St-Martin. G. F.
Cancade, Grande-Rue. G. F.
Cellard, rue de Lyon. B.
V. Cellard, rue St-Martin. G. F.
Chatain, rue de Lyon. B.
Chenavier, à la Roche. B.
Dambuant, rue de Lyon. B.
V. Desgranges, rue St-Martin. G.
Durval, Grande-Rue. G. F.
Flechet, à la Roche. B.
Gerbaud, Grande-Rue. G. F.
Goutelle, rue Egaraude. B.
V. Grange, rue St-Martin. G. F.
Imbert, rue Grenette. G. F.
Jaboulet, rue de Lyon. B.
Madinier, rue Grenette. B.
Mejasson, rue Féloin. B.
Michalet, rue de Lyon. B.
Monnier, rue Féloin. B.
Quilleron, rue Grenette. B.
Quilleron, rue Grenette. G. F.
Rasi, rue Féloin. B.
Rivat, rue de Lyon. B.
Ronze, rue Féloin. B.
Varcasson, Grande-Rue. B.
Vellea, rue St-Martin. G. F.

BOURRELIERS.

Blachère, Genevet, Foucampré, Vetta.

BRASSERIES DE BIÈRE.

H. Chérèdre, au ham. de Couzon.
Ant. Clerc, rue des Verchères.
Ph. Desvignes, au hameau des Vernhes.

BUREAU DE BIENFAISANCE.

Président: M. Fleurdelix. Administrateurs : MM. Barroud, Gelas, Terraillon.—L. Meunier, trésorier.

CAFÉS.

Bouchard, à Egaraude.
Charvolin aîné, idem.
Desvignes, rue de Lyon.
Kieffer, idem.
Montellier, idem.
Payre père, place Grenette.
Payre fils, rue Feloin.
Rajon, rue de Lyon.
Rave, rue des Verchères.
Renaud, rue Feloin.

CANAL DE GIVORS.

M. Laiguiller, directeur-adjoint, à Rive-de-Gier; Hims, ingénieur; Rousseau, receveur; Bethenot, contrôleur.

CHARRONS.

Baudrand, Gallevin, Lospital, Sauzéon.

CONFISEURS.

Albert, Bret.

CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Mortier fils, percepteur, rue de Lyon.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES.

Soulairol, receveur ambulant à pied; Louvot, commis-adjoint; Pecollet, commis à pied; Oriol, surnuméraire appointé; Chorier, receveur-buraliste.
Albert, garde magasin des poudres.

CULTE.

M. Terraillon, curé, et qnatre vicaires, desservent la paroisse.

MARCHANDS DRAPIERS.

Barrot, Brossy, Gille Coste, Ve Querre, Tricot.

ÉBÉNISTES.

J. Lallemand, Samuel Pardon.

BUREAU DE L'ENREGISTREMENT.

Ardillaud, receveur, rue Palluy.

ÉPICIERS.

Bonel; Maur. Cadier; B. Coste; V. Court; V. Grange.

PROPRIÉTAIRES DE FOURS A CHAUX.

Bajard, Duplomb, Gutton, Ninquerier.

HORLOGERS.

V. Aroud ; Barot ; Paturel.

HOSPICE.

Bureau d'administration. M. le Maire, président.
Bethnod, Binachon, Coste, Gauthier, Laurent, administrat.
Bethnod, secrétaire ; Mallassagny, receveur.
Agence intérieure. Mme Aurelle, supérieure, directrice.
Cinq sœurs de la charité de Nevers.
Baroud, Bétancour, médecins.

HÔTELS ET AUBERGES.

Bouchard, rue Feloin.
Ve Chambeyron, hôtel du Lion d'or, rue de Lyon.
Chauvet, à Combe-Pleine.
Cholle, rue de l'Eglise.
J.-B. Mortier, hôtel St-Jacques, sur le Pont.
Perret, à Combe-Pleine.
M. Perrot, rue de Lyon.
Sève, rue Egaraude.

JUSTICE DE PAIX.

La justice de paix a, dans son ressort, Tartara, Châteauneuf, Dargoire, St-Martin et St-Genis. — Ses audiences ont lieu, rue St-Jean, le samedi de chaque semaine.

Bethenot, juge.—Ganthier, Madinier, suppléans.—Penel, greffier.
Chatain, Font, huissiers.

MARÉCHAUX FERRANS.

Augier, Gay, Imbert, Legaux, Meunier et Rastier.

MÉCANICIENS, constructeurs de machines.

V. Baldeyroux, r. des Verchères.
E. Bourry, rue des Verchères.

MÉDECINS.

Baroud, rue de Lyon.
Betancour, id.
Clerc, rue Palluy.
Gay, rue Palluy.
Richarme, id.
Teilhard, rue de Lyon.

MENUISIERS.

Caton, J.-M. Fond, Piégay, Richarme.

MERCERIE, TOILERIE ET ROUENNERIE.

Batia, Chaise, Pitiot, Sales.

EXPLOITATION DES MINES DE HOUILLE.

Allimand et Comp., extracteurs de la concession de Couzon.
Bethenod père et fils, extract. de celle Montbressieux.
Bethenod, Ninquerie, Fulchiron et Ce, extr. de celle de Fregerin.
Bonard, Gueta et Comp^e^, aux Verchères et Feloin.
Chavanne, Binachon et Ce, extracteurs de celle de Collenon.
La compagnie des Combes.
Dugas, Fléchet et Comp^e^, aux grandes Flaches.
Dumas-Arrond et Compe, au Logis-des-Pères.
Dumas, Laurent et Comp^e^, à la Cape.
Fleurdelix, Gelas, Praye et Ce, à Egaraude.
Fleurdelix, Meunier et Comp^e^, aux Verchères.
J. Fleurdelix, Ninquerie et Comp^e^, à St-Matthieu.
Gauthier, Vitton et Ce, à Gravenand.
F. Girard et Ce, au grand Gourg-Marin.
Gueta, Donzel et Ce, au Mouilon.
A. Maniquet, Charrin, Couchoud et Ce, à la Grand'Croix.
Mathevon frères, Madignier et Ce, de Combe-Pleine.
Neyrand frères et Comp^e^, au puits Neyrand.
Ninquerie, Girard et Ce, à la Montagne de feu.
Rambaud frères et Ce, au Chambon.
Rivoire et Ve Journoux, à la Chauchère.
Thevenet, Neyraud et Ce, à Corbière.

MOULINS.

Chambeyron, à Feloin. (à vapeur). | Meunier cadet, au Gaux (à eau).

NOTAIRES.

MM. Gauthier, Mallassagny, Ronat.

OCTROI MUNICIPAL.

La ferme de l'octroi est de 31,150 fr. par an.—Poyet, fermier.
Bertrand, préposé en chef; Bordaz, contrôl.; Chorier, recev. central.

ORFÈVRES ET JOAILLERS.

Bernard, V. Kerre, Sarere.

FABRICANS DE PELLES au martinet.

Chambeyron, Grand, Imbert.

PHARMACIENS.

Bal, rue St-Jean. | Guyot, rue de Lyon.

POMPIERS.

Soixante hommes composent la compagnie de pompiers.
Chambeyron, capitaine; Delay, lieutenant; Valluy, sous-lieuten.

POSTE AUX CHEVAUX.

Perret, maître de poste, à Combe-Pleine.

POSTE AUX LETTRES.

Mme Dubois-Lafillée, directrice, rue Palluy.

QUINCAILLIERS.

Dubois, grande rue Palluy.
Gutton, rue St-Jean.
Remillieux, rue Feloin.
Sablière, rue Grenette.

SAGES-FEMMES.

Mmes Badard, Bret, Charret.

DÉBITANS DE TABACS.

Ve Albert, Bonnard, Jos. Chorier, Dubois, Machezot, Magissol, J. Maigre, J.-P. Rand.

TAILLEURS D'HABITS.

Foret, Gelas, Sales, Valluit.

TRAITEURS.

Samuel Pardon, Benoît Perrot.

MARCHAND DE VERRES ET CRISTAUX.

Caire, rue de Lyon.

VERRERIES.

La fabrication des verres à bouteilles s'élève à 36 mille par jour, et 18 mille feuilles de verres à vitres.

FABRICANS DE VERRES A VITRES ET BOUTEILLES.

Allimant fr., à Combe-Pleine. V. B.
Berlier-Bonnard père et fils, à la Ferlat. B.
Boleau fils, au canal.
Huter et Ce, à Couzon. V. B.
Lanoire et Ce, r. de Lyon. V. B.
Newsel p. et fils, port du canal. V. B.
Ninquerier fils, à la Roche. B.
Richarme frères, rue Palluy. B.
Robichon frères et Ce, r. de Lyon. verres à vitres et bouteilles.

VÉTÉRINAIRES.

Desjoyaux, Dormont, Gelas.

MARCHANDS DE VIN EN GROS ET EN DÉTAIL.

J.-B. Augier, Berlier père et fils, G., F. Bernard, L. Boucharlat, Cailhava et Ce, G., P. Canard, J.-B. Cancade, J. Chambeyron, Champin et Ce, G., Ve Champin, A. Claudinon, J. Clerc, P. Desgranges, J. Faure, J. France, C. Goy, Ve Grange, B. Guillermin, C. Larue, C. Mayet, S. Olanier, Peillon, Pitiot, J.-N. Revol, M. Veleat, F. Vignet.

FIN DE L'INDICATEUR DE RIVE-DE-GIER.

OMISSIONS, ET CHANGEMENS

SURVENUS PENDANT LA FORMATION DE L'INDICATEUR.

Page v, au lieu de signer, *lisez* signaler.
25, valables, *lisez* bons.
70, Garde nationale, 3000, *lisez* 4000.
71, Manufacture d'armes, au lieu de 1791, *lisez* 1797.
75, pour le chauffage, *lisez* pour la cuisson du pain.
77, Collége, *lisez* Dupont, professeur de philosophie.
Delarue, 2e. —Mauverney, 7e.
Gourriez, 3e.—Rochat, 8e.
Gourju, 4e —Legendre, 1e de franç.
Cumas, 5e, 6e—Dumoulin, 2e id.
77, Commissionnaires march. de soie, *lisez* Ve Guerin, fils et Ce; —Royet-Sauvignet jeune; —Treille.
81, Epiciers, *lisez* Grégoire Rousse.
84, *lisez* Mécaniciens, monteurs de métiers pour la fabrique, constructeurs de battans et fabricans de pièces et d'ustensiles pour la fabrique des rubans.
89, Officier de santé, Poyet, place Royale.
90, Plâtriers, *lisez* Grobert et Monteil.
90, *lisez* Débitans de poudres de mines et de chasse.
90, Poste aux lettres, *lisez* un sous-inspecteur et deux employés.
92, Fabricans de rubans, *lisez* Paliard-Vialleton frères.
J.-M. Philip.
J.-C. Peyret et Ce.
Baille et Ce.

Noms de rues et places qui doivent prendre une nouvelle dénomination :

Anciens noms.	*Nouveaux noms.*
Rue d'Artois.	Rue
Rue de Berry.	Rue
Rue d'Angoulême.	Rue
Rue de Bourbon.	Rue
Rue de Condé.	Rue
Rue Dauphine.	Rue
Place Dauphine.	Place
Place Monsieur.	Place

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

Nord.

CARTE DE L'ARRONDISSEMENT DE S.t ETIENNE,

Dép.t de la Loire.

